l'unité

M 2805 - N° 481 - 7 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 24 septembre 1982



Sygma



A.f.p.

EDITORIAL

UN "ORADOUR" A BIEN EU LIEU

PAR CLAUDE ESTIER

HORREUR, dégoût, révolte, indignation. Tous ces mots s'appliquent mais sont bien impuissants à exprimer tout ce que l'on a ressenti à l'annonce du massacre de plusieurs centaines de civils palestiniens dans les camps de Sabra et de Chatila, à Beyrouth-Ouest. La guerre tantôt larvée, tantôt ouverte qui se déroule depuis trente-cinq ans entre Israël et ses voisins arabes, relayée par l'effroyable engrenage du terrorisme et de la répression, a déjà provoqué, sur place ou ailleurs, une telle somme d'atrocités que ce qu'il est convenu d'appeler la conscience universelle semblait en avoir pris son parti. Cette fois, devant la tuerie accomplie de sang-froid par une soldatesque fanatisée, c'est le monde entier qui crie : « Halte au crime ! »

Le crime, dans le passé, s'exécutait dans le silence et la discrétion. La télévision n'était pas là pour en porter aussitôt les images sur les cinq continents. Les peuples, y compris ceux qui étaient les plus concernés, pouvaient vivre dans l'ignorance et dans la bonne conscience. Lorsqu'on apprenait la vérité, il était trop tard et l'on ne pouvait plus protester que pour l'histoire. Aujourd'hui, grâce aux médias — que ceux qui se sentent coupables mettent aussitôt en accusation — rien ne peut plus être dissimulé. C'est en regardant leur télévision, en lisant leur presse — la presse indépendante et libre d'un pays démocratique — que les Israéliens viennent soudain de comprendre vers quel abîme les entraînait la folle politique de Menahem Begin et du général Ariel Sharon.

Cette politique, nous l'avons souvent dénoncée ici, en soulignant que, contrairement aux affirmations de ceux qui la mettaient en œuvre, elle était suicidaire pour Israël. En refusant aussi l'inacceptable amalgame selon lequel critiquer Begin serait mettre en cause l'Etat hébreu ou même faire acte d'antisémitisme. C'est un raisonnement que l'ambassadeur d'Israël a encore tenu ces jours-ci sur les ondes en allant jusqu'à qualifier d'appel au meurtre les reportages et les commentaires venus de Beyrouth. Qu'il regarde plutôt vers son propre pays : c'est à Jérusalem et à Tel-Aviv qu'a surgi spontanément la dénonciation la plus sévère du massacre des Palestiniens. Ce sera l'honneur de ces Israéliens-là — qui seront sans doute samedi des centaines de milliers à descendre dans la rue à l'appel du Parti travailliste et des organisations pacifistes — d'avoir refusé d'être, même indirectement, complices d'un crime inexcusable.

Des preuves irréfutables

Sans doute se trouve-t-il encore des voix pour affirmer qu'Israël n'est pour rien dans ce nouvel « Oradour » qui s'est déroulé entre jeudi et samedi derniers à Sabra et à Chatila. Elles sont de moins en moins nombreuses et singulièrement affaiblies depuis que, mardi soir, Begin et Sharon ont refusé catégoriquement la constitution d'une commission d'enquête que demandait — fait exceptionnel dans l'histoire israélienne — le chef de l'Etat Yitzhak Navon, appuyé par les plus éminentes personnalités du pays. Qui mieux qu'une commission d'enquête agissant publiquement et avec une investiture officielle pourrait mettre l'armée israelienne hors de cause s'il était vrai qu'elle n'était d'aucune façon impliquée ?

Hélas, — je dis bien hélas, car pour les amis d'Israël que nous sommes il n'est pas facile d'avoir à écrire cela — la vérité est, pour le moins, que les forces du général Sharon ont laissé en connaissance de cause la tuerie se perpétrer pendant trente-six heures avant d'intervenir pour y mettre un terme. L'accusation est grave mais elle est étayée par des preuves multiples et concordantes.

La première, la plus accablante, a été apportée dès lundi par un journaliste israélien réputé pour son indépendance et son honnêteté professionnelle, Zeev Schiff, correspondant militaire du grand quotidien « Haaretz ». Son témoignage est sans équivoque : « Un crime de guerre a été commis dans les camps de réfugiés à Beyrouth. Les phalangistes ont exécuté des centaines, peut-être des milliers de femmes, enfants et vieillards. C'est exactement ainsi que s'effectuaient les pogroms contre les juifs naguère. Il est faux de dire que nous n'avons découvert ces crimes que samedi après-midi, à la suite des reportages des correspondants étrangers se trouvant à Beyrouth. Dès vendredi matin, j'ai eu connaissance de ces massacres et j'en ai informé une personnalité importante qui est immédiatement intervenue. Les tueries ont débuté dans la nuit de jeudi et d'autres savaient certainement, comme moi, ce qui se passait. »

Ce texte est sans appel et n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucun démenti. Ce n'est pas un ennemi d'Israël qui parle mais, je le répète, un journaliste israélien, à la réputation indiscutable, qui était sur place et à qui son honneur a interdit de se taire.

Je peux dire ici que les rapports adressés à Paris par les experts militaires de l'ambassade de France à Beyrouth confirment amplement les informations données par Zeev Schiff. Ils font apparaître que les forces du général Sharon dont certains éléments blindés se trouvaient à peine à quelques centaines de mètres des camps palestiniens ont su tout de suite que des « phalangistes » y étaient entrés et qu'elles ne pouvaient avoir de doute sur la besogne qu'ils avaient l'intention d'y accomplir. D'autres indications précisent même que Sharon lui-même leur avait donné le feu vert. Cela peut paraître énorme, mais si l'on a lu l'interview donnée par le ministre de la Défense israélien à la journaliste italienne Oriana Fallaci et publié il y a trois semaines par « le Nouvel Observateur », on ne saurait s'étonner d'un tel cynisme. Mercredi, devant le Knesset, l'intéressé a d'ailleurs pratiquement reconnu qu'il avait laissé faire !

Plusieurs ministres du cabinet Begin peuvent aussi témoigner que Zeev Schiff a dit vrai et que dès vendredi matin la nouvelle des massacres était connue à Jérusalem. Ce n'est pourtant que vingt-quatre heures plus tard qu'est venu l'ordre de les arrêter. On peut discuter à perte de vue sur le degré de complicité dans toute cette affaire entre Sharon et les phalangistes libanais ou les hommes du commandant Haddad. Mais une question s'impose : les forces israéliennes avaient réoccupé Beyrouth-Ouest aussitôt après l'assassinat de Bechir Gemayel, sous le prétexte d'y empêcher les désordres et les règlements de comptes. Est-il vraisemblable qu'une armée dont l'efficacité

(suite en page 2)

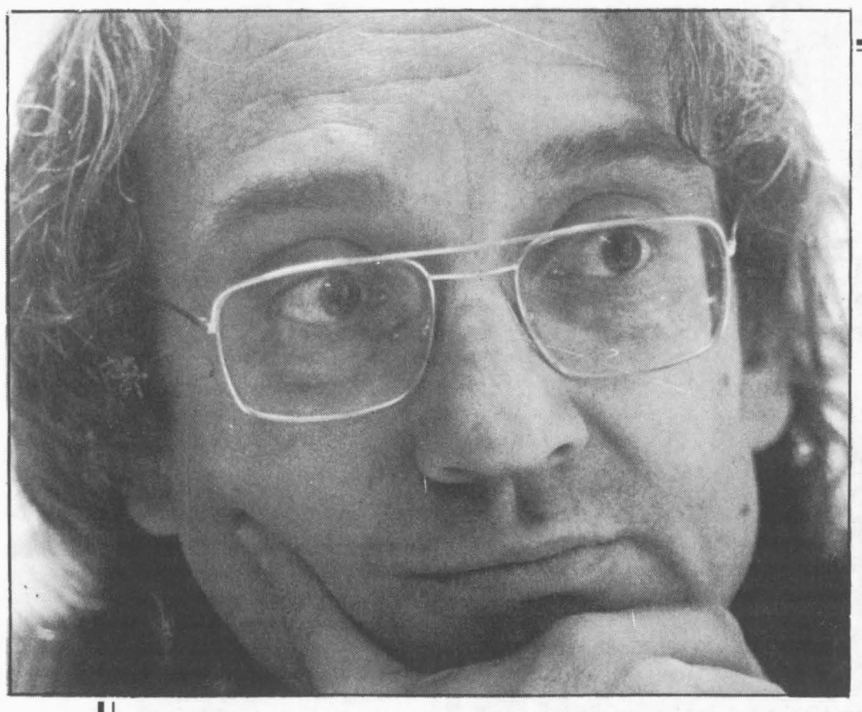

La chronique de Max Gallo

Qu'on n'oublie pas les autres

Une civilisation se mesure au respect qu'elle a de la mort. Mais alors que les morts dans la balance soient égaux. Ceux de l'Holocauste et ceux de Chatila, ceux de la rue des Rosiers et les enfants morts de faim

CE fut une semaine dominée par la mort. J'ai bien sûr dans les yeux dans la tête ces corps d'un Oradour multiplié, ces charniers de Sabra et de Chatila. Chacun de nous a vu. Les images ont éclaboussé nos vies montrant le visage de la politique devenue folie.

Et maintenant, alors que les faits sont là et qu'ils sont corps suppliciés de femmes, d'enfants et de vieillards, voici venir les commentateurs. Devant de tels massacres, une telle horreur dont l'histoire est certes coutumière mais dont à chaque fois il faut hurler le scandale, il me semble qu'il n'y a que deux types de commentaires possibles.

Celui de la rigueur politique qui détermine, en retenant sur le bord de ses lèvres l'indignation et le désespoir, les causes et cherche des solutions. Attitude de chirurgien qui pare au plus pressé, suture là où il peut, place un drain, agit, toute son intelligence et sa raison tendues, oubliant presque l'émotion, parce qu'il faut avoir le doigt sûr et le diagnostic précis. Tels devraient être les commentaires politiques et tels sont les principes qui doivent guider une diplomatie qui se veut responsable. Et, je le ressens ainsi, la diplomatie de la France a, actuellement, cette rigueur dans la parole et dans l'action. On peut aussi prendre l'événement dans ce qu'il a de tragiquement humain.

Il illustre cette déraison des hommes qui fait d'eux des bourreaux. Il dévoile cette préhistoire macabre qu'est ce que nous appelons, par orgueil, notre histoire.

Mais, face à de tels événements, l'assurance de certains prêcheurs m'est insupportable. Ces commentateurs-là ont choisi leur camp, définitivement. Qu'ils disent alors : nous assumons tout. Nous voulons pétrir le monde à n'importe quel prix. Mais ils revendiquent, en plus, la pureté, l'innocence, la vérité, la vertu et le privilège de la morale. « Ce que je sais des Israéliens, écrit l'un, m'interdit de penser qu'ils aient quelque part, même passive ou d'abstention, dans ce massacre. Les Juifs ne font pas cela. » (« Le Matin » du 20/09/82). Comment un intellectuel peut-il, quand il connaît toutes les cécités de ce siècle — fanatisme nazi, fanatisme stalinien, etc. — reproduire encore un tel mécanisme de raisonnement ?

Car il ne s'agit pas ici de « s'interdire de penser » ou de décréter que, par « nature », tel ou tel peuple (et bientôt telle ou telle partie du peuple !) serait ou ne serait pas incapable de tels actes. On sait qu'il n'était pas possible que des Allemands — la culture européenne, Heine et Schopenhauer, etc. — en plein cœur de l'Europe massacrent des millions d'hommes, de femmes, d'enfants. On sait qu'il n'était pas possible que des communistes — l'enseignement de Lénine, la Constitution de 1936, etc, etc. — construisent le Goulag et y détruisent quelques millions d'hommes, de femmes et d'enfants. On sait qu'il n'était pas possible que des officiers français — Saint-Cyr, la Résistance, la tradition française etc. — massacrent et torturent comme ils l'ont fait en Algérie.

Comment croire, en 1982, qu'il existe un seul peuple sur Terre, un seul parti qui soit à l'abri de cette barbarie récurrente en chacun de nous ? Elle est lovée au cœur de toute action politique qui avance sous le masque de la foi et des certitudes, qui proclame qu'il n'y a pas de leçon morale à recevoir, qui affirme que l'Autre n'existe pas, qu'il est un criminel par essence et qu'on est soi-même, à tout jamais, un juste.

Aucun peuple n'est à l'abri de cette contagion. La seule défense contre cette paralysie de la pensée, cette obéissance intérieure à des absolus, cette soumission aveugle à un groupe, c'est, non pas de s'interdire de penser, mais au contraire de penser haut et fort, en citoyen critique. Et si Israël a des chances, plus que d'autres, d'échapper à cette peste, il le doit à la réflexion indépendante de ses citoyens. A ceux qui, comme l'historien du nazisme, Saul Friedlander, dénoncent les risques de la politique de Begin, à ces manifestants qui réclament la démission de Begin et osent, en pleine guerre, contester une politique qu'ils jugent — et ils ont ce droit — « criminelle ». Et puis, comment admettre que, face à des faits, on continue non seulement de « s'interdire de penser » mais de ne pas tenir compte des faits ? Quand le correspondant militaire du quotidien israélien « Haaretz » écrit : « Le massacre a commencé dans la nuit de jeudi à vendredi. Ce que j'ai appris vendredi matin était sans doute connu des responsables politiques et militaires avant moi. » Quand la chronologie minutieuse établit que le massacre a duré trente-six heures, quand les journalistes signalent que les postes militaires israéliens étaient à moins de deux cents mètres, il faut tenir compte de ces faits ou bien n'être plus qu'un propagandiste, c'est-à-dire celui qui interdit aux autres de penser.

Or il faut penser la mort si l'on veut analyser — et peut-être maîtriser — les politiques qui choisissent de la donner, d'en faire un moyen d'action soit qu'ils l'utilisent pour terroriser, soit qu'ils l'emploient pour liquider un adversaire et changer le jeu à leur profit. On a vu tout cela en quelques jours. L'explosion de la rue Cardinet et le mitraillage de la synagogue de Bruxelles : terreur. Assassinat de Gemayel et de nombre de ses partisans, liquidation d'un leader pour empêcher une solution politique. Massacre de Sabra et de Chatila : terreur encore. Oui, quelle préhistoire que notre histoire ! Quelle déraison dans ces raisons que se donnent les hommes pour choisir la mort comme solution ! Dans cette voie, comment ne pas craindre que pour résoudre les problèmes de la planète nous ne la débarrassions de l'humanité par un conflit nucléaire ? Solution par l'absurde aux questions que nous ne savons pas résoudre.

Lourde semaine et combien significative que celle de Sabra et de Chatila. Sans doute les statistiques diront-elles aussi que cette semaine-là, si le rythme habituel s'est maintenu — et il n'y a pas de raison qu'il ait baissé —, plus de 200 000 enfants sont morts de faim dans le monde !

Scandale de rapprocher ainsi des événements de nature si différente ? Ils sont pourtant concomitants et constituent donc la trame de notre histoire. Ils reflètent, d'une manière aveuglante, l'état de notre monde. Et le rapport si complexe que nous entretenons avec la mort, cette mort que nous donnons et que nous acceptons.

Lourde semaine que celle de Sabra et de Chatila.

Ce samedi matin 18 septembre, alors qu'un bulldozer ratisse la lisière sud-ouest du camp de Chatila afin de cacher quelques cadavres de femmes et d'enfants, et des mains dépasseront de la terre, un homme écrasé soutenu par ses deux enfants avance vers le cercueil de sa femme morte. Il marche dans l'allée centrale d'une cathédrale, où sont rassemblés les représentants de bien des gouvernements. Je suis des yeux ce prince abattu par le chagrin. Et des millions d'hommes et de femmes seront émus par les images de l'enterrement de la princesse Grace, ce samedi 18 septembre, et scandalisés par la stupidité de l'accident qui lui coûta la vie.

Et les femmes et les enfants et les vieillards de Chatila et de Sabra ? J'étais dans la cathédrale de Monaco. Et je n'ai pas trouvé excessif ce rituel funèbre. Une femme était morte : des hommes et des femmes la célébraient. Une civilisation se mesure au respect qu'elle a de la mort.

Mais alors, que les morts, dans la balance, soient égaux ! Ceux de l'holocauste et ceux de Chatila, ceux de la rue des Rosiers et les enfants morts de faim. Qu'on n'en oublie aucun. Qu'on garde vive leur mémoire. Et qu'on essaie d'empêcher que les crimes se reproduisent. Le socialisme, pour moi, c'est d'abord le refus de ces morts-là.

(suite de la page 1)

était jusqu'ici légendaire ait à ce point failli à sa tâche ?

Tandis que la « honte de Beyrouth » est devenue en Israël le thème central d'un débat politique qui ne fait que commencer mais qui conduira tôt ou tard à l'élimination de Begin, le problème immédiat est d'empêcher de nouveaux actes de violence sur ce terrain explosif qu'est le Liban. C'est avec cet objectif qu'à l'instant même où il a eu connaissance des massacres des Palestiniens François Mitterrand est entré en consultation directe avec le président Reagan. Les deux hommes ont eu la même réaction horrifiée devant les informations qui leur parvenaient et ils ont tout de suite conclu qu'il n'était pas possible de laisser l'armée israélienne imposer sa loi à Beyrouth. Mais le président des Etats-Unis a paru d'abord hésitant quant à un nouvel envoi de troupes américaines sur place, préférant, semble-t-il, confier à des forces de l'O.n.u. le soin d'assurer l'ordre dans la capitale libanaise. François Mitterrand a justement fait valoir que ce mécanisme serait, par nature, long à se mettre en route et qu'il convenait d'agir au plus vite. Dans la journée de lundi, il parvenait à convaincre son interlocuteur et lundi soir, avec une gravité particulière, tous deux pouvaient annoncer au même moment à la télévision l'envoi d'une nouvelle force multinationale d'interposition comprenant comme la première des Américains, des Français et des Italiens. Le premier détachement français, composé pour l'essentiel d'hommes rentrés la semaine dernière du Liban — mais il y aura ensuite des volontaires pris parmi les



appelés — est parti dès mardi et devait débarquer 48 heures plus tard dans le port de Beyrouth évacué par les Israéliens. Ce sont ces soldats qui seront plus particulièrement affectés à la protection des civils libanais et des camps palestiniens. Américains et Français sont d'accord pour envisager cette fois un séjour de longue durée, ainsi que l'« émissaire » Philip Habib l'a confirmé mardi à Paris à François Mitterrand et à Claude Cheysson.

Conditions plus propices

La France est donc appelée à jouer à nouveau, avec l'approbation du monde arabe en général, des Palestiniens et des Libanais en particulier et avec l'acquiescement d'Israël, qui pouvait difficilement s'opposer au retour de la force multinationale, un rôle décisif pour ramener la paix dans la région. En dépit du drame de la semaine dernière, les conditions sont peut-être plus propices pour avancer dans la voie d'un règlement. En tout cas, plusieurs données nouvelles doivent désormais être prises en compte :

1) les pays arabes, au sommet de Fès, ont fait un pas, insuffisant sans doute, mais non négligeable vers la reconnaissance

de l'Etat d'Israël. D'implicite celle-ci doit maintenant devenir claire et officielle.

2) Si l'O.l.p. vient d'affirmer sa détermination de « venger le sang des innocents », les récentes déclarations de Yasser Arafat continuent à se situer — comme celles qu'il avait faites la semaine dernière à Rome — dans une perspective plus politique que militaire.

3) Avec l'élection aisée de Amine Gemayel comme président de la République et bien que la gauche libanaise demeure hostile à celui-ci, le Liban a peut-être une chance de retrouver un minimum de stabilité lui permettant de reprendre peu à peu en mains son propre destin.

4) En Israël même, et ce n'est pas le fait le moins important, les forces bellicistes sont en sérieuse perte de vitesse. La force avec laquelle des dirigeants travaillistes comme Shimon Peres ou Itzhak Rabin viennent de mettre en accusation Begin et Sharon peut laisser espérer une prochaine évolution vers l'idée d'une négociation que la gauche israélienne souhaite depuis longtemps. Je voudrais rappeler à ce sujet les propos que nous tenait, il y a quelques mois, à Paris — c'était avant les événements de Beyrouth — Victor Shemtov, secrétaire général du Mapam, ancien ministre, député à la Knesset : « La gauche israélienne rejette les déclarations réitérées des dirigeants de son pays, selon lesquelles « Israël ne négociera jamais avec l'O.l.p. ». Cette attitude est en effet inadmissible, car « jamais » n'est un concept ni politique ni historique. Ce n'est pas à nous de désigner les représentants du peuple palestinien, seul autorisé à choisir ses porte-parole. Il ne nous appartient pas de nommer l'adversaire avec lequel nous consentons à engager des pourparlers. Non. Ce qui nous incombe est de siéger à la table des négociations avec tout Palestinien autorisé, y compris de l'O.l.p., qui reconnaîtra l'Etat juif. »

Le rôle des socialistes français

Notre rôle à nous socialistes français est d'aider à pousser plus loin cette évolution qui se dessine de part et d'autre sans oublier que le crime n'est pas unilatéral et que nous sommes autant solidaires de la communauté juive de Paris, de Bruxelles et d'ailleurs frappée par le terrorisme aveugle et lâche mais au nom de laquelle certains parlent parfois abusivement, que des Palestiniens innocents livrés à la fureur sanguinaire. Puissent les massacres de Sabra et de Chatila, en ayant dépassé l'horreur imaginable, contribuer à ramener les hommes à la raison et d'abord ceux que l'histoire et la géographie condamnent — ou encouragent — à vivre ensemble. ●

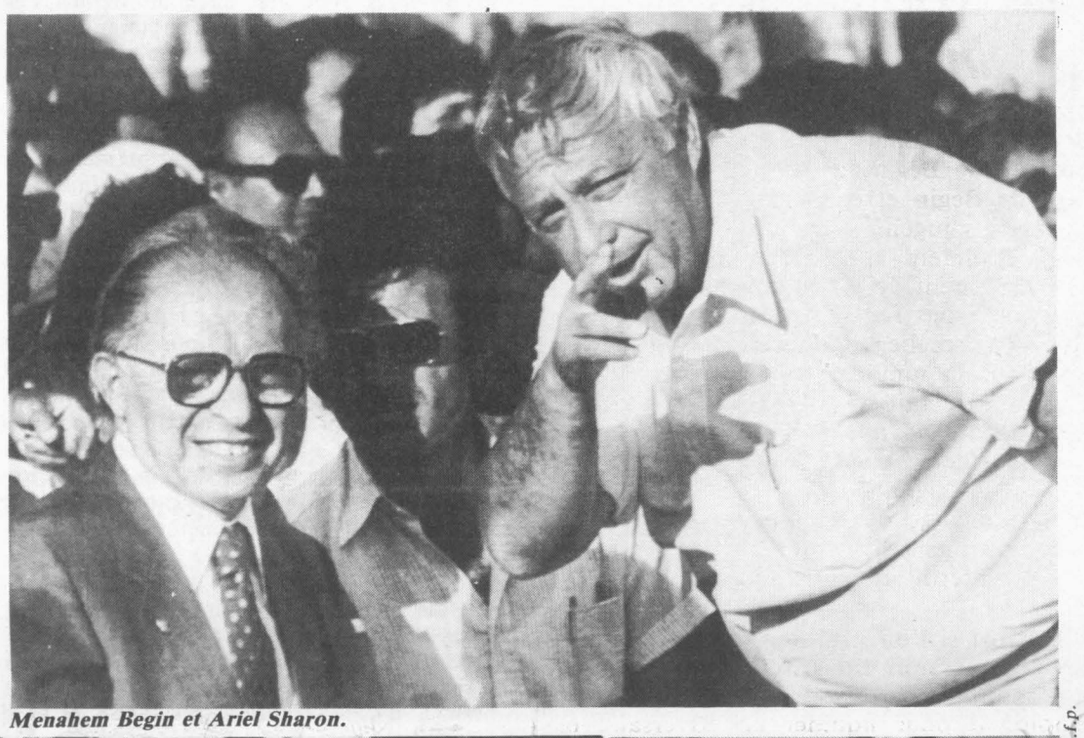

Menahem Begin et Ariel Sharon.



Manifestation à Tel-Aviv.

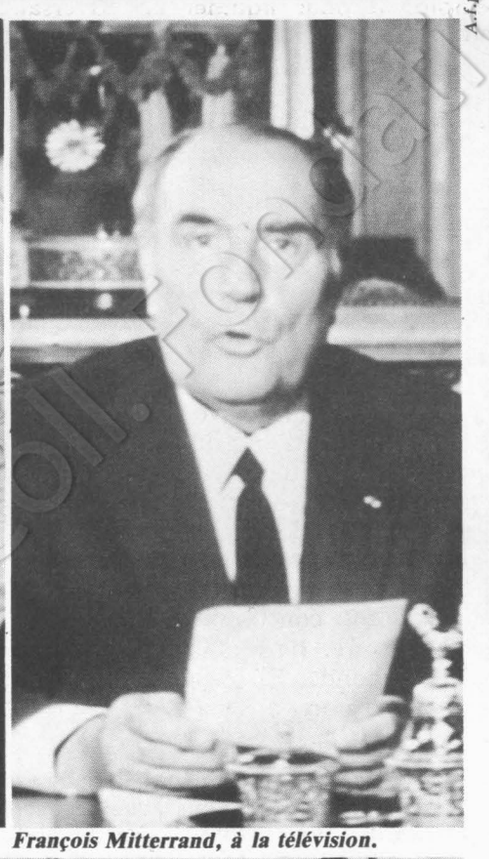

François Mitterrand, à la télévision.

A.f.p.



Sygma

ECONOMIE

Faire face au doute et le contrer

PAR GUY PERRIMOND

DEPUIS mai 1981 l'économie et les rapports sociaux ont été pour la droite un des axes majeurs de sa propagande. Il est vrai qu'en ce domaine elle avait beaucoup à faire oublier...

Tout d'abord il y eut la séquence sur le catastrophisme. Souvenez-vous, les responsables des partis de droite promettaient à la France le pire : un taux d'inflation de l'ordre de 10 %, les usines en folie et la rue en furie. Rien de tout cela n'est advenu mais la droite — ses leaders et ses médias — n'en a pas moins, sans vergogne, embouché la trompette du « je vous l'avais bien dit ». A chaque difficulté — et en ces temps de crise elles sont nombreuses — nous eûmes droit à de doctes discours : « eux » savaient, avaient prévu ! Que ne l'avaient-ils pas montré avant le 10 mai ! L'héritage aurait été moins lourd.

Ces deux thèmes avaient un but évident : remobiliser un électorat, lui rendre courage, espoir. A défaut de lui promettre un avenir différent, il était nécessaire de lui « prouver » que son vote de 1981 avait un sens.

Mais cela n'était pas suffisant. Les stratèges de l'U.d.f. et du R.p.r. ont très vite compris qu'il ne suffisait pas seulement de redonner courage à leur électorat. Il leur fallait aussi — et surtout — décourager les « autres », les électeurs de gauche. Les démobiliser était indispensable à tout succès électoral. C'est à partir de cette nécessité qu'a été bâtie la campagne qui depuis quelques semaines fait rage : les socialistes trahissent, ils ont déjà changé de cap.

C'est à propos du pouvoir d'achat que tout a commencé. Au mépris de la réalité, les ténors des partis de droite, repris par une grande partie de la presse, affirment que le gouvernement a réussi pour 1982 et programmé pour 1983 une baisse du pouvoir d'achat des salariés. Peu leur importe que tous les chiffres disponibles prouvent que le pouvoir d'achat moyen, mesuré au seul revenu, a augmenté. D'autres études, sur le revenu disponible par exemple (voir l'entretien avec Laurent Fabius) *qui intègre revenu, prestations sociales et impôts, confirment cette évolution. Et les projections sur 1983 indiquent que cette tendance sera maintenue. A un niveau plus faible qu'en 1981 et 1982, mais maintenue tout de même. Ce qui signifie, compte tenu du coup de pouce donné aux plus bas salaires, que la hausse moyenne masque — et il ne peut en être autrement — une meilleure répartition entre les hauts et les bas revenus.*

L'intérêt pour la droite d'utiliser de tels arguments est évident. Car le doute est la seule arme dont elle dispose face à un électorat qu'il lui faut, ne pouvant le séduire, pousser dans l'abstention. Face à la volonté de redressement affirmée par la gauche, face aux efforts nécessaires, l'arme choisie par la droite est donc celle de la crainte, du doute, de la démission.

On retrouve le même mécanisme face aux problèmes monétaires. Depuis plusieurs mois, le franc doit faire face à des vagues de spéculation. Les cambistes ont joué contre notre monnaie, pour, suivant les époques, des motifs différents. Les uns économiques : la différence entre le taux d'inflation français et celui de nos principaux partenaires ; les autres politiques : la non-compréhension des choix français. Le gouvernement, là aussi, a fait face. En juin 1981, arrivant « aux affaires », comme l'on dit, certains responsables actuels avaient fait calculer la dévaluation immédiatement nécessaire pour remettre les pendules à l'heure. La réponse qu'ils reçurent est éloquente : 10 %. Or, il n'était pas possible alors d'ouvrir les vannes de la spéculation. Le mot d'ordre fut « d'abord le franc ».

Les responsables, au plus haut niveau, des formation de droite n'eurent pas le même sens de l'intérêt national. Ils savaient eux aussi que notre monnaie était « surévaluée ». Mais les difficultés de la France ayant à leur yeux le mérite d'accroître celles de la gauche, les petites phrases publiques ou privées n'ont pas manqué. Ils annoncèrent, l'œil brillant, des dévaluations. Et aujourd'hui certains, plus maladroits, en arrivent à indiquer le montant de la prochaine... La technique la plus répandue pourtant fut, tout comme pour le pouvoir d'achat, celle du doute. Doute sur les intentions du gouvernement, sur sa cohésion, sur ses analyses. Doute sur les syndicats, leur sens des responsabilités. Doute sur les efforts entrepris. Cela a suffi pour conforter l'opinion de certains spéculateurs : si des gens « de leur monde » leur annonçaient d'aussi « bonnes nouvelles », pourquoi ne pas jouer le franc à la baisse ?

L'annonce faite par Jacques Chirac d'élections anticipées prochaines doit être analysée dans ce cadre : démoraliser l'électorat de gauche, persuader l'étranger de la fragilité du gouvernement. Ce qui donne un aperçu révélateur du sens national de ce rejeton illégitime du gaulisme. Il est donc nécessaire, dans ces domaines, d'être précis. A la fois sur l'ampleur de la crise mondiale, sur ses variations, sur les évolutions de nos principaux clients et de nos principaux acheteurs. Cela explique les adaptations conjoncturelles de la politique gouvernementale. Mais aussi, et surtout, il faut montrer ce qui a été fait, indiquer ce qui va se faire. Pierre Mauroy aux journées parlementaires du P.s. expliquait que « l'axe de notre politique ne change pas ». Rappelant les objectifs du P.s., l'emploi, la solidarité, la responsabilité, il s'interrogeait : « Depuis quinze mois avons-nous changé ? » Sa réponse était évidente : « Non. »

Face aux questions posées par une presse souvent hésitante et qui croit que le nouveau, l'information réside dans une inflexion supposée d'une volonté politique, il faut montrer que l'essenteil réside ailleurs. Tout d'abord dans une série d'efforts sollectifs vis-à-vis de l'inflation, de la productivité, de l'état de notre appareil productif et celui de notre balance commerciale. Car aucun de ces domaines n'est du ressort exclusif du gouvernement.

Cela est évident pour l'inflation et il est heureux, en ce domaine, qu'une nouvelle race de consommateurs émerge. Le blocage et sa sortie ne réussiront que si une majorité de Français épaulent les efforts du Pouvoir. Il en est de même pour l'état de notre appareil productif : si l'Etat par exemple fournit une part des capitaux, il est nécessaire pour que cet effort soit poursuivi que nos concitoyens l'acceptent. C'est-à-dire soient en accord avec les choix financiers opérés par le gouvernement. C'est évident également en ce qui concerne la balance commerciale : acheter français n'est pas toujours évident. Pourtant il ne serait pas inintéressant, loin de là, que les consommateurs participent à leur manière à la nécessaire reconquête du marché intérieur.

Mais il n'y a pas que les efforts, les ambitions à mettre en valeur. Il est nécessaire face au doute de mettre en évidence ce qui déjà a été fait. En quinze mois et dans des conditions difficiles. Laurent Fabius dans ce numéro précise les efforts faits dans le domaine fiscal. Le tableau que nous publions est révélateur des mutations entreprises en ce domaine (voir en page 5). Mais il en est de même ailleurs. Car, non seulement quelques grandes lois ont été votées — les nationalisations, la décentralisation ou les droits des travailleurs par exemple — mais l'action quotidienne n'a pas été oubliée. Et déjà des améliorations conjoncturelles doivent être notées. Sur l'inflation et le chômage bien sûr, mais aussi sur l'investissement et la productivité.

Face au doute il est impératif de rappeler d'où l'on vient, ou l'on va et l'étape déjà atteinte. Cela est nécessaire à la fois pour faire pièce à la propagande des partis de droite, mais aussi pour dynamiser notre société. Les ambitions pour la France, affirmées par le Pouvoir, sont à notre portée. A condition qu'elles soient des ambitions pour tous. Pour faire leurs ces ambitions, les Français après des années de léthargie et de démission doivent pouvoir mesurer le chemin parcouru. C'est au P.s. de montrer, chaque jour, les étapes déjà franchies. ●

BUDGET

Laurent Fabius : "La gauche doit montrer qu'elle sait dépenser mieux avant de dépenser plus"

« L'UNITÉ » — On dit les Français friands mais craintifs devant les grandes réformes. La gauche ayant souvent parlé de « réforme fiscale » certains ont l'impression que tout change trop vite en ce domaine, alors que d'autres affirment que rien n'a bougé. Où est la vérité ?

LAURENT FABIUS : Je dirais que beaucoup a été fait, mais que beaucoup reste à faire. Oui, nous avons plus réformé en seize mois que durant les vingt années précédentes. Et de surcroît — contrairement aux pratiques antérieures — dans le sens d'une plus grande justice fiscale, d'une meilleure efficacité économique et financière, ainsi que d'une véritable lutte contre la fraude.

En 1981 nous avons choisi en matière fiscale une méthode de réforme progressive. Bien sûr il aurait été concevable de procéder autrement et de concentrer en une seule loi tout ce qui concernait la fiscalité. Il aurait été possible de déclarer « nous ne toucherons à rien avant la nouvelle loi », qui, fatalement, aurait alors été un véritable « monstre ».

Nous avons pensé que l'efficacité d'une telle démarche était douteuse. Car en attendant « la loi », rien n'aurait progressé. Nous avons donc choisi d'améliorer le système par étapes successives. Des étapes qui souvent, tel l'impôt sur les grandes fortunes, sont de taille. Mais comme toute médaille a son revers, à partir du moment où l'on n'a pas mis l'étiquette « réforme fiscale » sur une seule et unique grande loi, certains ont le sentiment que trop peu a été fait.

— Quels sont les critères qui vous ont guidé ?

— Une mutation dans la fiscalité ne peut pas se réduire à diminuer les impôts de certains. Elle implique que d'autres qui ont les ressources les plus fortes paient davantage. De plus il est évident que, pour réduire les inégalités, la fiscalité n'est qu'un moyen parmi d'autres. On peut agir aussi sur les revenus directs, — réduire l'éventail par exemple —, moduler les cotisations sociales. Enfin, la pression fiscale a une limite évidente : il existe un seuil à partir duquel toute croissance des impôts suscite des réactions violentes dans l'opinion, surtout si elle est trop rapide dans le temps.

Compte tenu de ce qui a été réalisé et de ce qu'il reste à faire, il me semble important qu'un débat se poursuive sur certaines questions, par exemple l'assiette des prélèvements sociaux ou le niveau maximum de l'impôt. Car en ce domaine, compte tenu de la sensibilité française, il faut être à la fois déterminé et prudent.

— De quels moyens, de quels indices disposez-vous pour mesurer, en ce qui concerne la justice fiscale, l'action du gouvernement depuis seize mois ?

— Tout d'abord l'évolution du nombre de personnes assujetties à l'impôt. C'est un bon indice. Depuis mai 1981, il y a environ 500 000 Français qui ne paient plus d'impôt et plus d'un million dont la charge fiscale a diminué. On en parle peu mais c'est déjà une « réforme » majeure. L'exonération des smicards, par exemple, a permis que des personnes, sur lesquelles pesait malgré la modicité de leurs ressources l'impôt sur le revenu, ne soient plus imposables.

Mais si l'on parle de la vie des gens, il ne faut pas se limiter à l'impôt sur le revenu. Les personnes âgées de plus de soixante ans et les veufs et veuves, non imposables, ne paient plus désormais de taxe d'habitation : cela concerne 1,5 million de personnes. Et la même catégorie va cesser de payer — c'est inscrit dans le budget — la redevance T.V. Dans le même temps, ceux qui disposaient des ressources les plus importantes ont vu leur imposition augmenter.

— On a souvent dit que la fiscalité permettait — et vous venez de le prouver — de réguler la croissance du pouvoir d'achat. Disposez-vous de chiffres en ce domaine ?

— Le revenu disponible des Français est fonction de trois éléments. Tout d'abord le salaire, auquel il faut ajouter les prestations sociales et duquel il faut retirer les impôts. Et l'on dispose effectivement, en ce domaine, de chiffres précis. Les responsables de l'opposition devraient les méditer.

En 1980 pour la première fois depuis vingt-cinq ans, le revenu disponible a baissé ! De 0,3 %. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre devraient donc modérer leurs jugements, leurs affirmations à propos de l'évolution du pouvoir d'achat des Français. D'autant qu'en 1981 ce revenu disponible a augmenté — mais Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing n'y sont pour rien — de 2,1 %, qu'il devrait augmenter de 1,7 % cette année et qu'il est prévu, pour 1983, une croissance de 0,9 %. Preuve que, malgré la crise internationale, nous tenons nos promesses.

— Pourriez-vous tracer à grands traits les principales mutations intervenues dans le système fiscal depuis 16 mois ?

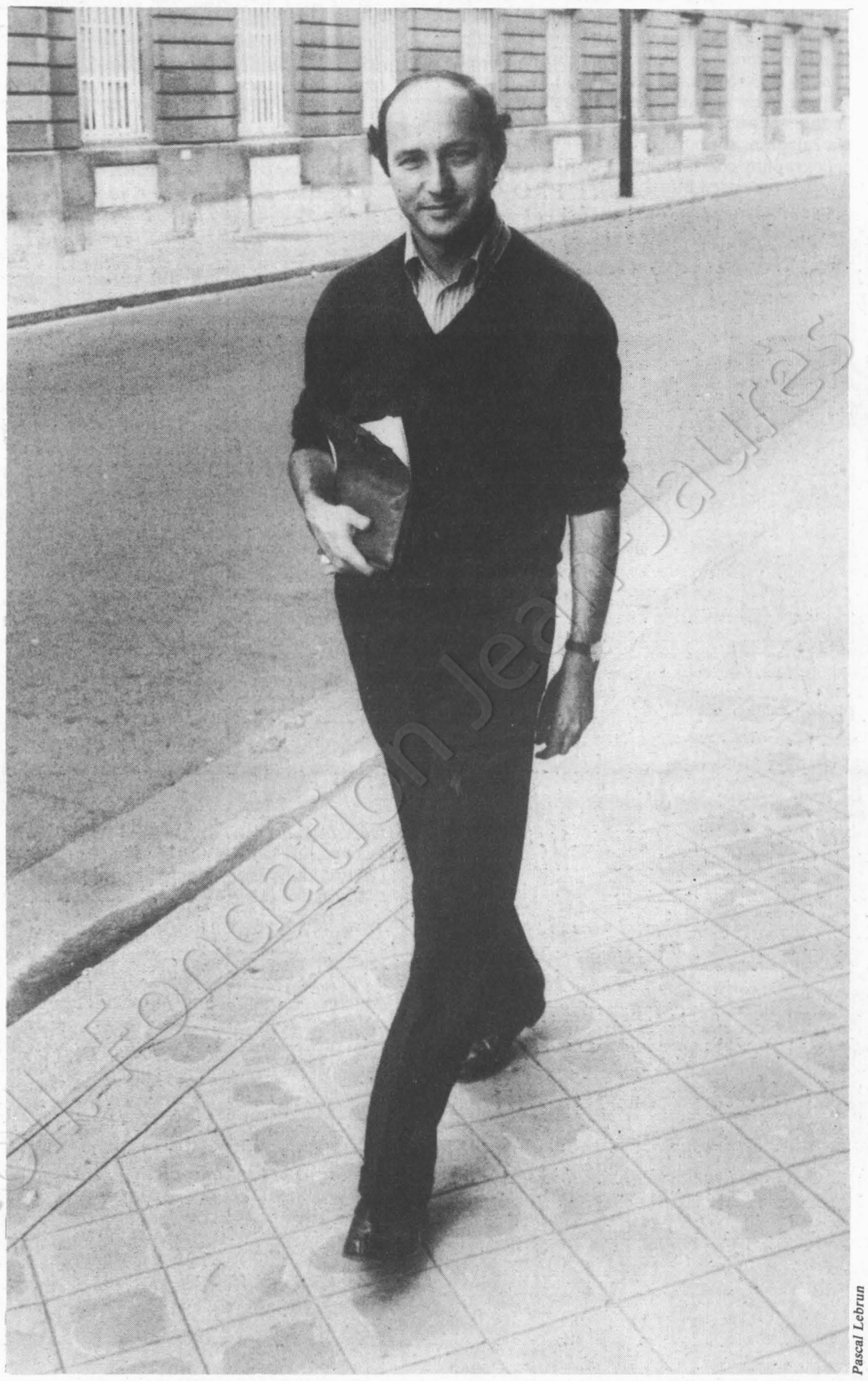

Pascal Lebrun

— En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, je l'ai dit, nous avons exonéré les smicards. Nous avons également plafonné le quotient familial, vieille revendication de la gauche et des syndicats. Nous avons créé une tranche à 65 % pour les revenus élevés : 100 000 personnes environ sont concernées. Au passage un détail important : les salariés qui ont le malheur d'être licenciés et qui touchent des indemnités de l'Assedic pourront désormais investir cette indemnité dans une coopérative ouvrière sans avoir à payer comme par le passé d'impôt sur le revenu.

Du côté de l'impôt sur les sociétés : nous avons institué un prélèvement sur les banques, harmonisé la fiscalité sur les compagnies d'assurances, redressé la fiscalité sur les compagnies pétrolières, introduit une taxation sur les frais généraux excessifs. Mais en même temps nous encourageons les investissements et la recherche, ce qui n'est pas contradictoire, d'autant plus que nous réservons désormais l'incitation fiscale aux entreprises qui ne procèdent pas à des licenciements.

En ce qui concerne les impôts locaux — je présenterai au printemps prochain un rapport d'ensemble sur ce point — les choses là aussi ont commencé de bouger. J'ai déjà parlé de la taxe d'habitation. En ce qui concerne la taxe professionnelle, nous avons envoyé la réponse. Il est indispensable par exemple d'alléger la charge des entreprises de main-d'œuvre qui investissent. Vous avez pu noter que cette année on entend un peu moins parler de la taxe professionnelle. On le doit pour une bonne part aux mesures déjà prises.

S'agissant des patrimoines, l'impôt sur les grandes fortunes, réclamé depuis des décennies par la gauche, et notamment par Jaurès et Blum, va devenir effectif. Le 15 octobre, les premiers versements auront lieu. Conformément aux promesses du candidat François Mitterrand l'outil de travail sera exonéré. Cet impôt va permettre de rééquilibrer, même si c'est à dose faible — la fiscalité entre les revenus du travail et le capital. Cet impôt a d'ailleurs posé quelques problèmes : dans notre droit, la notion d'outil de travail n'existait pas. Pour être fidèles aux engagements du président de la République nous avons admis que lorsqu'un dirigeant d'entreprise sortait de l'argent pour ses besoins personnels il était normal qu'il soit taxé. En revanche, si cet argent est réinvesti, cet investissement peut venir en déduction de l'impôt. Autrement dit, si l'on concourt, par son activité et son argent à l'investissement, à la création d'emplois, il n'y a pas de motif à taxation.

Mais il y a de nombreuses mesures, moins connues mais pas moins importantes, qui ont été prises. Par exemple pour les associations : dorénavant, dans le budget pour 1983, le premier salarié de chaque association sera exonéré de taxes sur les salaires. C'est une vieille revendication que la droite avait toujours refusé de satisfaire et qui permettra aux asociations d'être un peu plus à l'aise.

Les artisans et petits commerçants n'ont pas été négligés. Nous créons pour eux un système super simplifié de comptabilité. Et l'Etat prend en charge le coût de cette comptabilité. Il est évident que cela va changer substantiellement les problèmes fiscaux de ce groupe social, dans la perspective du salaire fiscal.

— Vous avez souvent mis l'accent sur la lutte contre la fraude fiscale. Où en êtes-vous en ce domaine ?

— D'abord une évidence. L'impôt ne doit pas simplement être modifié dans sa législation : la loi doit, aussi, être mieux appliquée. Pour cela il fallait tout à la fois une volonté politique, un personnel plus nombreux et que ce dernier reçoive des directives claires. La volonté nous l'avons. En seize mois nous avons créé en ce domaine plusieurs milliers d'emplois. Quant aux directives elles sont connues : moins de tracasseries administratives pour les erreurs, plus de sévérité pour les vrais fraudeurs. Désormais pour les fraudes dépassant le million de francs et passibles de correctionnelle, le fraudeur risquera la prison ferme. Nous avons aussi renforcé les dispositions législatives : levée de l'anonymat sur les transactions en or, lutte contre les paradis fiscaux, facturation obligatoire, etc.

Si l'on regarde les résultats déjà obtenus dans l'action contre la fraude, ils sont loin d'être négligeables. Alors que le personnel nouveau est pour l'essentiel encore en formation, les redressements fiscaux opérés cette année sont supérieurs de plus de 50 % par rapport aux années précédentes. Bref, j'ai le sentiment qu'en seize mois des progrès notables ont été accomplis même si le chemin à parcourir reste important.

— Vous avez déclaré pour le budget 1983 : pas d'impôts nouveaux, des impôts mieux répartis, un système fiscal simplifié. Quelles furent les autres contraintes à partir desquelles vous avez bâti le projet de budget 1983 ?

— Tout d'abord il fallait éviter d'augmenter le niveau global de la pression fiscale. Celle-ci demeure donc égale à 18,3 % du P.i.b. Le président de la République

Principales mesures fiscales prises depuis le 10 mai 1981

JUSTICE FISCALE

ALLEGEMENTS DES PETITS CONTRIBUABLES
• Impôt sur le revenu : exonération des smicards ;
• Taxe d'habitation : exonération des plus de 60 ans et des personnes veuves non imposables ;
• Droits de succession : relèvement des abattements de 175 000 à 250 000 F ;
• T.v.a. : baisse du taux réduit (7 à 5,5 %) pour les produits alimentaires ;
• Redevance télévision : exonération pour les plus de 60 ans non imposables.

PLAFONNEMENT OU SUPPRESSION D'AVANTAGES
• Impôt sur le revenu : réduction de l'allégement fiscal procuré par le quotient familial aux plus riches (plafonnement) ;
• Impôt sur les sociétés : normalisation du régime des assurances, taxation de certains frais généraux (notes de restaurant, etc.) ;
• Successions : alignement du régime des donations-partages, c'est-à-dire suppression des allégements dont bénéficient les plus riches lorsqu'ils organisent par le biais de donation la transmission, de leur vivant, de leur fortune à leurs héritiers ;
• Suppression du système du forfait pour la T.v.a. pour les gros agriculteurs.

IMPOSITION DES RESSOURCES ELEVEES
• Création d'un impôt sur les grandes fortunes ;
• Impôt sur le revenu : création d'une tranche à 65 % ; majoration sur les revenus les plus élevés ;
• Impôt sur les sociétés : prélèvement sur les banques, prélèvements exceptionnels (entreprises pétrolières, entreprises de travail temporaire) ;
• T.v.a. et droits indirects : majoration pour les hôtels 4 étoiles, pour les opérations sur les perles et pierres précieuses ; doublement des taxes sur les grands yachts.

EFFICACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

IMPÔT SUR LES SOCIETES
• Mesure en faveur de l'investissement (augmentation de la déduction fiscale pour investissement) ;
• Extension de cette déduction à l'agriculture ;
• Allégements fiscaux en faveur des nouvelles entreprises et des jeunes agriculteurs.

ENCOURAGEMENTS A L'EPARGNE LONGUE ET PRODUCTIVE
• Actions : suppression de la déduction « Monory » et remplacement par un crédit d'impôt, plus juste. Suppression de l'avoir fiscal et création d'un crédit d'impôt ;
• Obligations : alourdissement sur les placements financiers à court terme ;
• Plus-values : simplification radicale de la législation.

T.V.A.
• Relèvement du taux moyen de 1 %.

TAXE PROFESSIONNELLE
• Allégement pour les entreprises qui investissent et ont une main-d'œuvre importante. Institution d'une péréquation.

IMPÔT SUR LE REVENU
• Déductibilité accrue des dépenses pour économies d'énergie ;
• Déductibilité à hauteur du SMIC pour le salaire du conjoint d'artisan commerçant ;
• Comptabilité super-simplifiée pour les artisans et petits commerçants ;
• Suppression des limites d'adhésion aux centres de gestion ;
• Prise en charge par l'Etat du coût de la comptabilité pour les petits commerçants et artisans qui font un effort de sincérité fiscale.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

MESURES ADMINISTRATIVES
• Recrutement de 5 000 emplois ;
• Création d'une Direction des vérifications nationales et internationales ;
• Accroissement du nombre des brigades dans les grandes métropoles ;
• Réorientation de la lutte vers la grande fraude fiscale et douanière, etc.

MESURES LEGISLATIVES OU REGLEMENTAIRES
• Peine de prison pour les fraudes supérieures à 1 million de francs ;
• Levée de l'anonymat sur les transactions d'or ;
• Dispositions contre l'utilisation des paradis fiscaux ;
• Suppression de l'anonymat des titres de sociétés (mise au nominatif) ;
• Facturation ou déclaration obligatoire pour : les contrats d'assurance supérieurs à 100 000 F, etc.
• Possibilité de contrôler les comptabilités informatisées ;
• Mesures diverses pour améliorer le recouvrement.

avait par ailleurs fixé un butoir au déficit budgétaire : 3 % du P.i.b. Je l'ai respecté.

Un budget est un ensemble de dépenses dont l'inertie est considérable. Sous le poids de cette inertie la facilité aurait pu nous pousser à reprendre les lignes de forces traditionnelles en évitant de modifier les répartitions entre secteurs. Nous aurions obtenu un budget respectueux des contraintes mais sans muscle.

Nous avons choisi une autre méthode. Faire un énorme effort d'économies sur les dépenses de fonctionnement et concentrer les masses ainsi récupérées sur certains budgets très prioritaires, les autres étant moins favorisés.

Notre priorité absolue est connue : renforcer notre économie. Dans le budget 1983 l'accent est donc mis sur la recherche (plus 17,8 % en volume), sur l'industrie dont les crédits, si l'on tient compte des dotations aux entreprises publiques, doublent. Remarquable aussi l'accent mis — en pensant à l'emploi — sur la formation (plus 30 %) et l'éducation ; sur les transports (+ 16,5 %), les économies d'énergie (plus 100 % au total).

Pour disposer des sommes nécessaires il a fallu être rigoureux sur le reste. C'est-à-dire notamment sur les dépenses de fonctionnement. Songez que les dépenses de fonctionnement progressent d'environ 8 % contre 22 % pour les dépenses d'équipement. C'est donc un budget dynamique, volontaire, sélectif. Le « train de vie de l'Etat » diminuera de 8 % d'une année sur l'autre. Par exemple nous allons limiter le nombre des publications administratives qui sont souvent luxueuses, compliquées, et parfois ne servent à rien ; nous allons limiter le parc auto des administrations centrales ; inviter les hauts fonctionnaires à ne plus voyager en première classe avion, etc. Ces efforts nécessaires — et j'en passe — feront parfois grincer quelques dents ; mais la gauche doit montrer qu'elle sait dépenser mieux avant de dépenser plus.

S'agissant des emplois publics, en seize mois, nous avons crié, au sens large, 200 000 emplois. En 1983, en raison des contraintes, nous n'avons prévu que 13 000 emplois budgétaires dont environ la moitié pour l'Education nationale.

— On a souvent dit que l'Etat multipliait les systèmes d'aides aux entreprises au point parfois de les rendre inopérants ?

— Effectivement la simplicité et l'efficacité ont rarement été la règle. Nous avons donc commencé de mettre en œuvre une réforme du système des aides publiques, qu'il s'agisse des entreprises ou de l'emploi. Avec Jean le Garrec nous sommes parvenus à bâtir un système d'aide à l'emploi plus efficace sans être plus coûteux. Pour l'industrie notre volonté est claire : il faut réduire le nombre des régimes et chaque fois que cela est possible remplacer les subventions par un allégement des charges. C'est ce qui sera fait l'année prochaine en ce qui concerne la Recherche. Cela prouvera à chacun que nous sommes capables d'assurer, au-delà des transformations nécessaires, une gestion efficace des fonds publics.

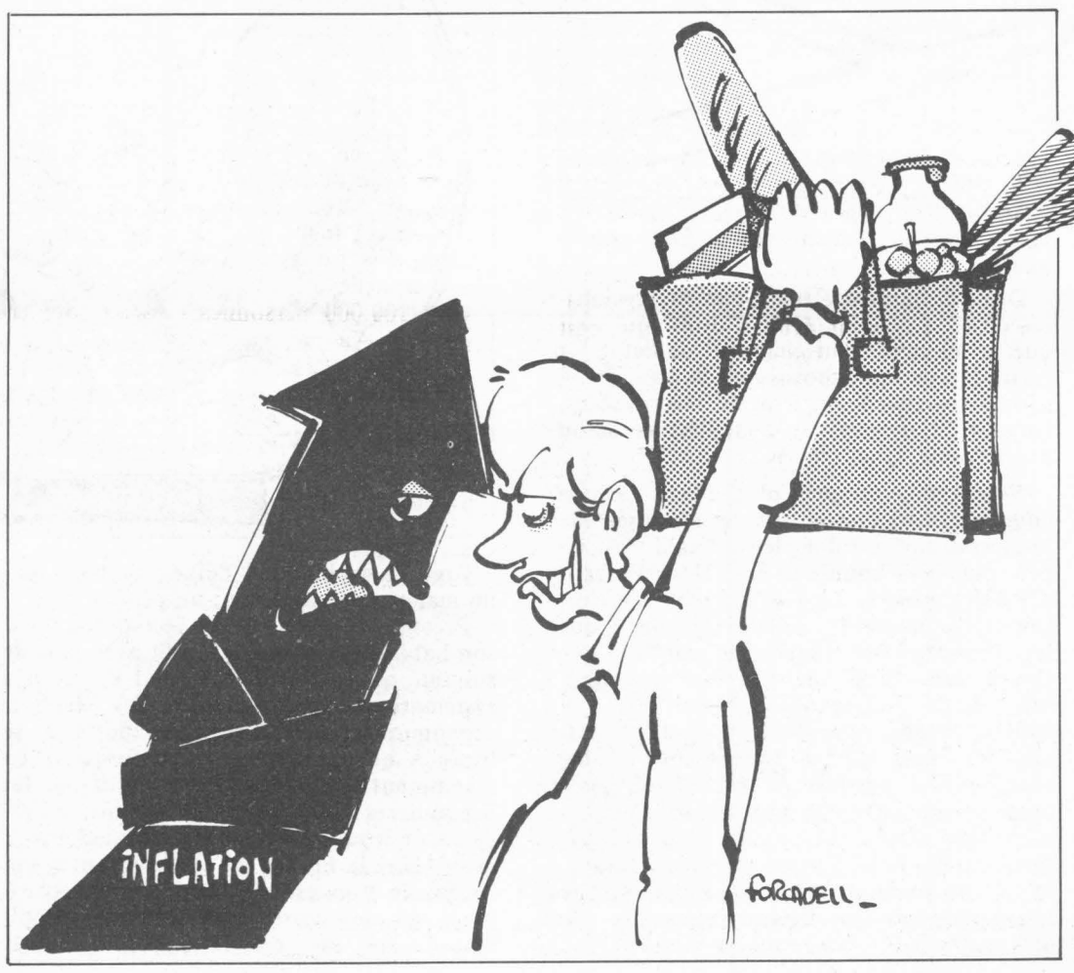

— Le déficit budgétaire a donné lieu à de multiples débats. La semaine dernière Valéry Giscard d'Estaing a même annoncé qu'il avait prévu — en le chiffrant — ce déficit. Qu'en pensez-vous ?

— Il s'agit comme souvent avec l'intéressé d'une sorte de tour de passe-passe. L'ancien président de la République semble oublier un fait. Raymond Barre avait affirmé, à l'époque, que sa gestion se solderait pour 1981 par un déficit de l'ordre de 20 milliards. Or, vérifications faites, cette gestion devait aboutir et réaliser pour cette année-là à un déficit de l'ordre de 60 milliards. Ces 40 milliards de différence, Valéry Giscard d'Estaing nous les a soigneusement cachés.

Et lorsqu'il annonçait 100 milliards de déficit pour 1982, ce chiffre correspondait à l'évolution spontanée de sa propre gestion. Il est vrai que le déficit réel sera de cet ordre, mais le contenu de la dépense, tel qu'il a été fixé par le gouvernement de la gauche, a été plus dynamique et d'une autre nature.

Le déficit prévu est donc conforme à nos engagements. Compte tenu des besoins et du passif, j'ai annoncé lorsque j'ai présenté le budget 1982 que nous ferions moins de 3 % du P.i.b. de déficit. Lorsque, début 1983, les Français disposeront des comptes de l'année, ils verront que nous avons tenu nos engagements. L'ancien président de la République a donc peut être obtenu un effet de tribune ou plutôt de télévision mais sur le fond, cela signifie simplement que l'ardoise supplémentaire qu'il nous a laissée était lourde. J'ajoute enfin qu'il ne faut pas jouer au loup-garou budgétaire en brandissant de gros chiffres. En 1982 comme en 1983 la France aura, par rapport à son P.i.b., un des plus petits déficits budgétaires du monde. Voilà la réalité.

Propos recueillis par GUY PERRIMOND

DROITE

Circulez y'a rien à voir...

Non rien de rien, il ne regrette rien... Sous le discours clinquant de "l'ex-président en exercice", l'autosatisfaction, le vide du propos et l'absence de projet

PAR NICOLE CHAILLOT

OUBLIEUX, prétentieux, ombrageux, péremptoire, rancunier, papelard voire truqueur... quelques adjectifs qui s'accolent assez bien au personnage qui se nomme désormais avec ostentation sinon satisfaction « l'ancien président en exercice ». Celui, dont la presse quasi unanime a salué la rentrée en frétillant d'aise — elle avait enfin retrouvé celui qui l'avait fait trembler et se pâmer pendant sept ans —, n'a pas forcément convaincu tout le monde. Pourtant certains poussent très loin la révérence : flagorneur jusqu'au ridicule, « le Figaro » publie un article dithyrambique accompagné d'une photo vieille d'au moins dix ans, époque où l'ancien président avait encore des cheveux et pas une ride...

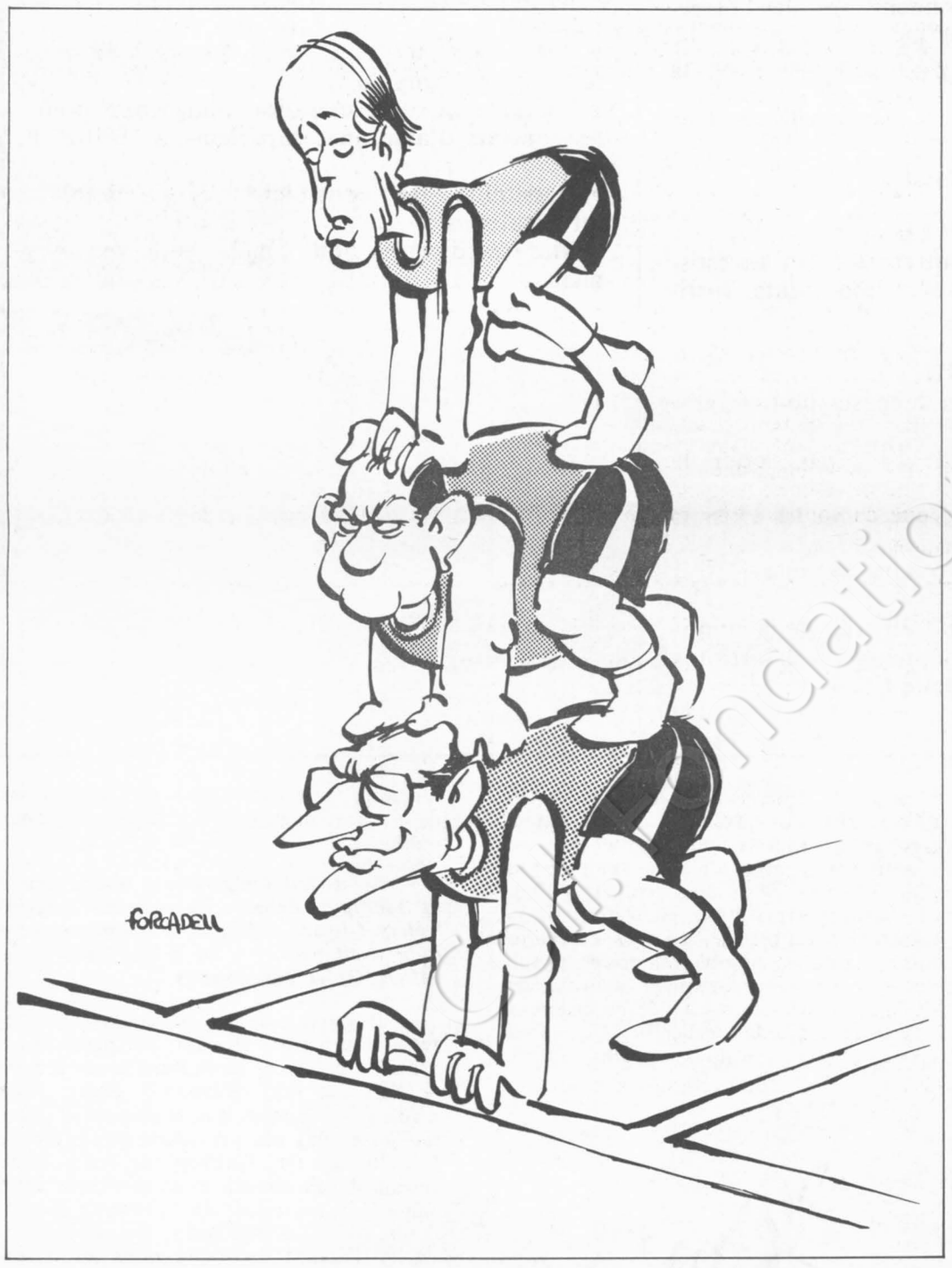

On nous permettra d'apprécier notamment une performance télévisée où la facilité, le sens du marketing, l'art de l'amalgame et un incontestable talent d'acteur cachaient mal le vide du propos et l'absence de projet. On a beaucoup écrit « qu'il avait changé », pour ma part, sous le tweed décontracté et le nouveau style très étudié dans la décrispation, j'ai vu percer à plusieurs reprises la vieille morgue et l'ancien mépris même s'ils furent vite étouffés — nouvelle image oblige — par l'éclat de rire gamin et le sourire de connivence.

Donneur de leçons comme d'habitude

Oublieux. Il le fut tout au long de ces soixante-quinze minutes où, à l'entendre, la France était bien belle sous Giscard. Sa défaite du 10 mai s'explique par un malentendu... : « Si la crise avait été moins sévère, si les circonstances avaient été différentes, peut-être que le jugement des Français aurait lui-même été différent. C'est pour cela que je considère qu'il y a un malentendu dans toute l'époque actuelle qui est de croire que les Français ont opté pour un régime socialiste ou communiste. Je ne le crois pas du tout. Je crois qu'ils ont exprimé leur lassitude pour la durée de la crise et devant, peut-être, l'usure du pouvoir. »

Son ancien Premier ministre et nouveau challenger, Raymond Barre, ne dit pas autre chose quand il déclare à « l'Expansion » : « La gauche a accédé au pouvoir par aubaine. Elle a reçu le renfort d'un million de suffrages de l'ancienne majorité. Les électeurs qui ont fait l'appoint ne voulaient certes pas de la politique faite à l'heure actuelle. Ce million de Français était inspiré par des intérêts catégoriels, des humeurs, des rancœurs, des ambitions ou par ce calcul enfantin que les élections législatives ne seraient pas gagnées par la gauche. »

Deux déclarations parfaitement révélatrices de cette pensée ancrée à droite qui veut que les électeurs qui changent de camp — surtout ceux qui choisissent la gauche — sont « des enfants », à peine raisonnables, en tout cas dépourvus d'intelligence sinon d'ambitions. Quel mépris !

Cependant, un peu plus avant dans le cours de l'émission et lors des réponses aux téléspectateurs pendant lesquelles il s'est un peu plus « déboutonné », Valéry Giscard d'Estaing précisa : « Au moment des élections présidentielles, j'étais convaincu que les Français me jugeraient sur ce que j'avais fait. Et je me suis dit : pourquoi faire de la propagande ? Et en fait, j'ai compris depuis que, dans les Etats modernes, les chefs d'Etat avaient une double fonction : si possible de bien faire, mais aussi de répondre aux aspirations de l'opinion, aspirations qui peuvent être très différentes. Au fond j'avais, je crois, relativement bien rempli la première fonction et je n'avais pas vu l'importance de la seconde. »


Sygma

Bref, il explique sa défaite de 1981 par un manque de charisme ; un peu court...

Prétentieux. Donneur de leçons comme à son habitude, même s'il le fait avec plus de subtilité que le lourd Raymond Barre, il a systématiquement survalorisé les résultats économiques de sa gestion, quitte à se livrer à quelques tours de passe-passe en assommant le journaliste qui avait osé lui demander s'il n'y avait pas quelque outrecuidance à refuser de voir dans quel état il avait laissé la France, et en recourant à son habituelle et détestable manie qui consiste à poser des colles à ses interlocuteurs en jubilant de les voir patauger. Seul François Mitterrand, en son temps, avait su remettre à sa place cet insupportable fort en thème.

Aplomb et aisance

A propos de « la destruction de l'économie française » dont il accuse le pouvoir socialiste, il donne comme exemple la situation dramatique dans laquelle se trouve « ce beau fleuron de l'économie française » qu'est l'industrie automobile. Oubliant, comme par hasard, que c'est dès 1978 que l'industrie automobile a commencé à avoir des difficultés, et que le sombre tableau qu'il nous peint n'est pas le résultat de la politique du gouvernement de gauche et d'un prétendu laxisme à l'égard des syndicats, alors qu'il y aurait plutôt moins de grèves aujourd'hui que pendant son septennat. Mais l'aplomb et l'aisance avec lesquels il assène des contrevérités laissent souvent ses interlocuteurs pantois.



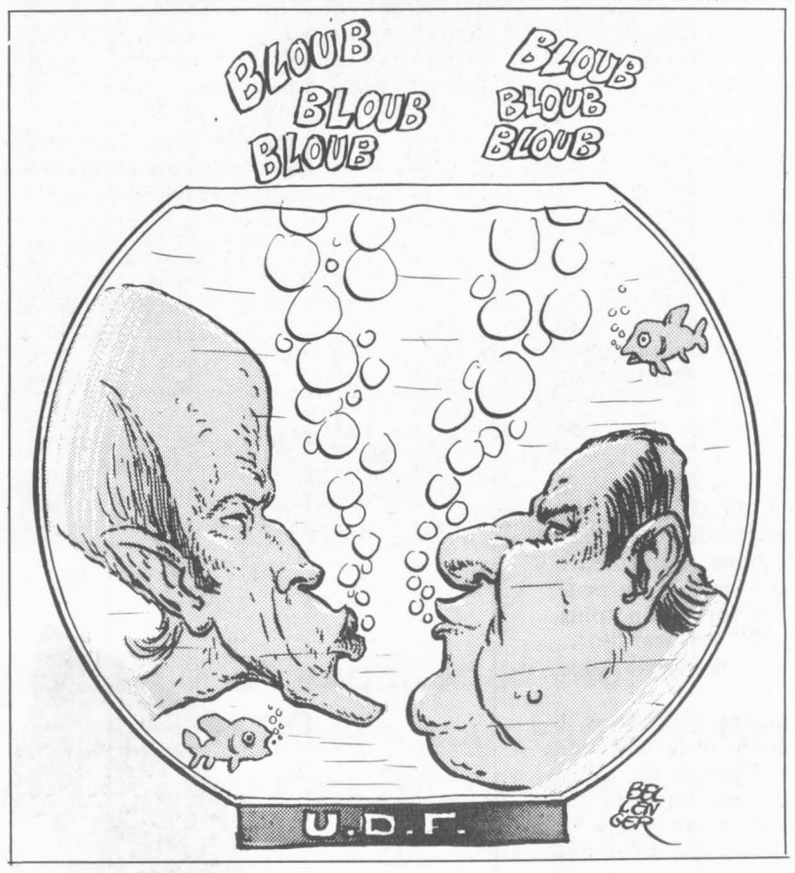

Péremptoire. Là, c'est en professionnel consommé que Valéry Giscard d'Estaing manipule les chiffres et les statistiques pour leur faire dire ce qu'il souhaite : « La France était en progrès (de mon temps) », et surtout : « Ça ne m'intéresse pas de savoir si l'on aurait pu faire mieux. »

Papelard. A une question sur la défense de la monnaie, il se drape d'abord dans le drapeau du patrimoine et s'enroule dans la « règle de retenue qui peut être plus stricte » pour un ancien président qui ne saurait risquer « d'affaiblir les chances de



La deuxième "bataille de Paris" n'aura pas lieu

Difficile pour Jacques Chirac d'engager à nouveau la guerre, le gouvernement vient de lui couper l'herbe sous le pied en proposant une vraie décentralisation pour Paris, Lyon et Marseille

PAR EMMANUELE PLAS

LE 17 septembre, quelques heures avant que ses représentants soient reçus au ministère de l'Intérieur — pour la troisième fois depuis la fin du mois de juillet — le maire de Paris engageait le fer avec le gouvernement. Devant la presse. On allait voir ce qu'on allait voir. Rendez-vous était donné pour l'assaut, le lundi 20 septembre à l'occasion de la séance du Conseil de Paris. Dimanche, le maire réunissait ses adjoints en état-major de crise.

Devant cette agressivité — « Je suis dans ma période calme », déclarait cependant Chirac — à l'égard des socialistes « irresponsables », « zozos » et autres noms d'oiseaux, les observateurs ne pouvaient s'empêcher de penser que cette hargne-là avait peut-être aussi pour raison la prestation de Giscard, la veille à la télévision. A coup de phrases sur ce ton tranchant et péremptoire qui est le sien, le maire de Paris tentait de reprendre sa place sur le devant de la scène de la droite. Quant à l'assaut devant le Conseil de Paris, il s'est soldé par un non-événement : le maire se contentant d'annoncer une prochaine séance extraordinaire et de dénoncer à nouveau l'absence de concertation du gouvernement. Difficilement crédible après le communiqué du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation rappelant la longue procédure de concertation engagée par le gouvernement avant qu'il ne présente le projet de loi sur le statut des grandes villes, qui sera déposé sur le bureau de l'Assemblée, le 5 octobre prochain et dont Chirac, député de la Corrèze, pourra encore débattre. Comme le lui ont rappelé Georges Sarre et Henri Meillat, respectivement présidents des groupes socialiste et communiste à l'Hôtel de Ville : en 1975, lorsque Chirac était Premier ministre et que la réforme du statut de la capitale fut décidée, le même Chirac n'avait pas, à l'époque, jugé bon de se concerter avec le Conseil de Paris.

La mayonnaise de Chirac n'a décidement pas pris. Le « sauvons Paris des barbares socialo-communistes » a fait lui aussi long feu. « Paris, ville brimée par le gouvernement parce que son maire est le leader du R.p.r. », ça ne peut plus marcher puisque Lyon (dont le maire ne cache pas sa fureur) et Marseille vont être logées à la même enseigne, celle de la décentralisation. Pourquoi les citoyens de ces grandes villes et tout particulièrement les Parisiens ne bénéficieraient-ils pas comme les autres Français de la décentralisation ? D'autant que des populations de vingt-deux mille à deux cent trente mille habitants, comme celles des arrondissements parisiens, n'ont aucune instance élue au suffrage universel. Les officiers municipaux qui siègent dans les mairies annexes, même là où le suffrage universel a choisi des élus de gauche, sont des hommes de droite nommés par le maire. Car le but de Chirac est en fin de compte de conserver ce système bonapartiste où une énorme administration centrale travaille pour que le mérite rejaillisse sur un seul homme (voir « l'Unité » nos 476 et 477). Aussi, le maire de Paris se gargarise du mythe de l'unité de la capitale lorsque ce n'est justement pas ce principe qui est en cause mais le centralisme. Ce n'est pas non plus le prestige de la capitale qui est en cause, c'est sa vie réelle dans les quartiers, dans les arrondissements. Tout comme pour Lyon et Marseille.

Aussi le gouvernement a-t-il retenu pour chacune des villes que les conseils d'arrondissement qui seront créés ne disposeront ni de la personnalité morale ni du pouvoir de lever l'impôt. Mais ces conseils seront consultés sur toutes les affaires intéressant leur ressort territorial. Ils seront chargés de la gestion de certains équipements collectifs pour le compte de la commune et dans le cadre des moyens financiers fixés par le conseil municipal. Le but de cette réforme est bien sûr que les conseils d'arrondissement ainsi institués permettent d'établir entre les habitants et les élus un contact direct et permanent qui donnera la possibilité de connaître rapidement les besoins, et de leur apporter dans les meilleurs délais une réponse adaptée.

Difficile donc pour Chirac d'engager à nouveau la guerre, car si avant l'été il avait joué — moyennant une publicité qui a coûté un million de centimes au budget de la ville — sur les mythes, le gouvernement vient de couper l'herbe sous le pied à ce Don Quichotte du conservatisme prêt à tout pour maintenir son pouvoir sur deux millions de citoyens.

succès de la politique actuelle », puis après ces préambules, il se livre à une attaque en règle de la politique monétaire : « On n'a jamais assuré la sécurité d'une monnaie, quelle qu'elle soit, par des emprunts. C'est un peu douloureux pour la France d'être un pays emprunteur auprès de banques privées, de banques privées internationales. (...) La France était un pays qui, d'habitude, prêtait dans l'Histoire. »

Pierre Joxe et Lionel Jospin ont eu raison de souligner cette hypocrisie.

Rancunier. Alors qu'il se déroba tout au long de l'émission à un retour au passé, il rappellera que, lors du débat à la veille du second tour, François Mitterrand avait qualifié de mensonges des affirmations tirées de propositions du projet socialiste et grossièrement sorties de leur contexte. Visiblement cet épisode pourtant lointain lui est resté en travers de la gorge. Et c'est avec une glaciale jubilation qu'il prétendit démontrer la véracité de ses propos d'alors. Prudent, toutefois, il ne le fit que pour deux assertions sur huit et encore en utilisant comme à son habitude mystification et truquage. La vengeance est un plat qui se mange froid, même s'il est légèrement avarié...

Ombrageux. C'est à propos de l'affaire des diamants qu'on le vit sortir de sa souriante et très étudiée nouvelle image. L'ancien « cher cousin » de l'empereur Bokassa faillit perdre son sang-froid quand François-Henri de Virieu pourtant bien poli et bien urbain réclama un supplément d'information : « Si vous me dites que ce n'est pas ça, je vous poursuivrai en diffamation parce que je ne suis plus le président de la République et je n'admets pas qu'on mette en doute ma parole. »

Truqueur enfin, car il mentit sans vergogne quand, à propos de la liberté de l'information, il eut cette phrase qui ne devait rien à la spontanéité : « Cette émission a duré soixante-quinze minutes, j'ai donc pu rencontrer les Français soixante-quinze minutes en seize mois, je vous laisse juger de la liberté de l'information. »

Déclaration catégorique aussitôt démentie par la quasi-totalité des directeurs de chaînes de radio et de télévision qui, preuves à l'appui, affirment avoir invité constamment, en dépit de ses refus répétés, le conseiller général du Puy-de-Dôme. De Virieu lui-même déclara plus tard (mais pourquoi diable ne le fit-il pas en direct sur l'antenne ?) : « M. Giscard d'Estaing n'est pas très « fair-play » de faire croire à une grande masse de téléspectateurs que l'apparition d'un ancien président de la République dépend des invitations qui lui sont adressées. Elle dépend de sa stratégie de marketing personnelle. »

Stratégie qui incita sans doute l'ancien président à conclure par la larme à l'œil et le sanglot vite réprimé : « J'ai été ému et heureux de vous retrouver ce soir. » Comme il nous avait déjà fait le coup de la chaise vide et de la dramatisation lors de son départ en mai 1981, ce moment voulu d'intense émotion faisait vraiment trop théâtre... comme les bijoux ou les coups du même nom.

C'est au Premier ministre que nous laisserons le soin de conclure : « M. Valéry Giscard d'Estaing s'est publiquement plaint de la qualité du débat politique français. Il reste, selon lui, « déficitaire ». C'est une notion que l'ancien président connaît bien, en effet. Eh bien, je ne crois pas que ce soit élever notre débat public que de chercher à effrayer les Français par tous les moyens ! Je ne crois pas que ce soit élever notre débat public que de refuser de proposer un programme au pays. La gauche dans l'opposition n'avait pas craint d'exposer ses idées et ses analyses. La droite n'a ni ce courage ni cette honnêteté. Comme si les Français n'avaient pas le droit de connaître ses intentions.

Pourtant ce programme de la droite, il existe. Les Français le découvrent depuis quelques semaines au fil de cet étrange bal des revenants auquel nous assistons. A chacune de leurs interventions, MM. Chirac, Giscard d'Estaing et Barre laissent en effet percer le bout de l'oreille et en révèlent un aspect. C'est trop facile de dire que « le socialisme ça ne marche pas », alors que chacun sait bien que lorsque la gauche parvient au pouvoir c'est parce que la droite a fait faillite, c'est parce que le système est en crise. Eh bien, nous relevons le défi ! »

Et c'est sans doute cette résolution qui pousse les trois prétendants — l'ancien président et ses deux ex-Premiers ministres — à monter au créneau. Chacun dans un registre différent. Le plus agressif et le plus imprudent étant sans conteste — « l'homme qui ne fait pas de politique » — et qui ne craint plus désormais d'user publiquement d'arguments aussi bas que l'exploitation des attentats terroristes. C'est ce qu'a fait Raymond Barre dimanche dernier à Marseille devant les militants de l'U.d.f., pour faire oublier sans doute ses déclarations précipitées et scandaleuses tenues « à chaud » après l'attentat de la rue Copernic.

Abus de langage auquel ni Giscard ni Chirac en vieux briscards du métier ne se laissent plus aller. Le maire de Paris, qui paraissait avoir acheté une conduite depuis le malencontreux « appel de Nouméa », a été reçu mardi par le président de la République pour lui faire part de « l'inquiétude légitime des Parisiens devant la montée du terrorisme ». A l'issue de cette rencontre, il en a profité pour faire son sempiternel numéro sur la sécurité en réclamant au gouvernement trois mille policiers de plus pour Paris. Oubliant une fois de plus que c'est sous la gestion de la droite, donc la sienne, que les effectifs de la police parisienne n'ont cessé de diminuer. C'est seulement depuis le 10 mai que mille huit cents nouveaux policiers ont été recrutés. Mais puissamment épaulé par le journal de Robert Hersant, « France-Soir », Chirac peut continuer à tricher impunément avec les faits.

Terminons par une note moins irritante : « le Quotidien de Paris » qui ne passe pas pour être de nos amis et qui a salué avec enthousiasme la rentrée de Valéry Giscard d'Estaing écrit tristement après la publication d'un sondage décevant... pour lui : « Giscard espoir », c'était une affiche placardée au printemps dernier sur les murs des grandes villes par les jeunes giscardiens. Mais force est de constater que pour un petit tiers des Français, (32 %) seulement, Giscard d'Estaing incarne aujourd'hui l'espoir. »

Il faut qu'ils s'y fassent, les Français ne sont plus des veaux... ●



THOMSON INVENTE CARREMENT.

La Hi-Fi redevient un territoire français. Bonne nouvelle. Une idée originale de Thomson, la Hi-Fi en un seul volume, fait son apparition.

Conception française. Et réalisation française : une nouvelle forme de haute fidélité.

C'est-à-dire une Hi-Fi simple qui fait vraiment de la musique. Les plus hautes performances, les dernières inventions. Mais le résultat s'entend. 2 x 35 watts, la bonne puissance. 0,04% de distorsion à 1000 Hz, vos oreilles s'en rendront compte. 3 micro-secondes en temps de montée, un bon amplificateur doit être "sec".

Un seul branchement... parce qu'un seul branchement.

Un lecteur de cassette, un préamplificateur, un amplificateur, un tuner, derrière une seule façade. Tous carrément haute fidélité.

Notre mini-chaîne est cubique. Ou presque. Le cube est un volume idéal.

Thomson. Mini-chaîne 35 watts x 2.

La puissance au carré.

THOMSON
Haute-Fidélité

BAZAINE

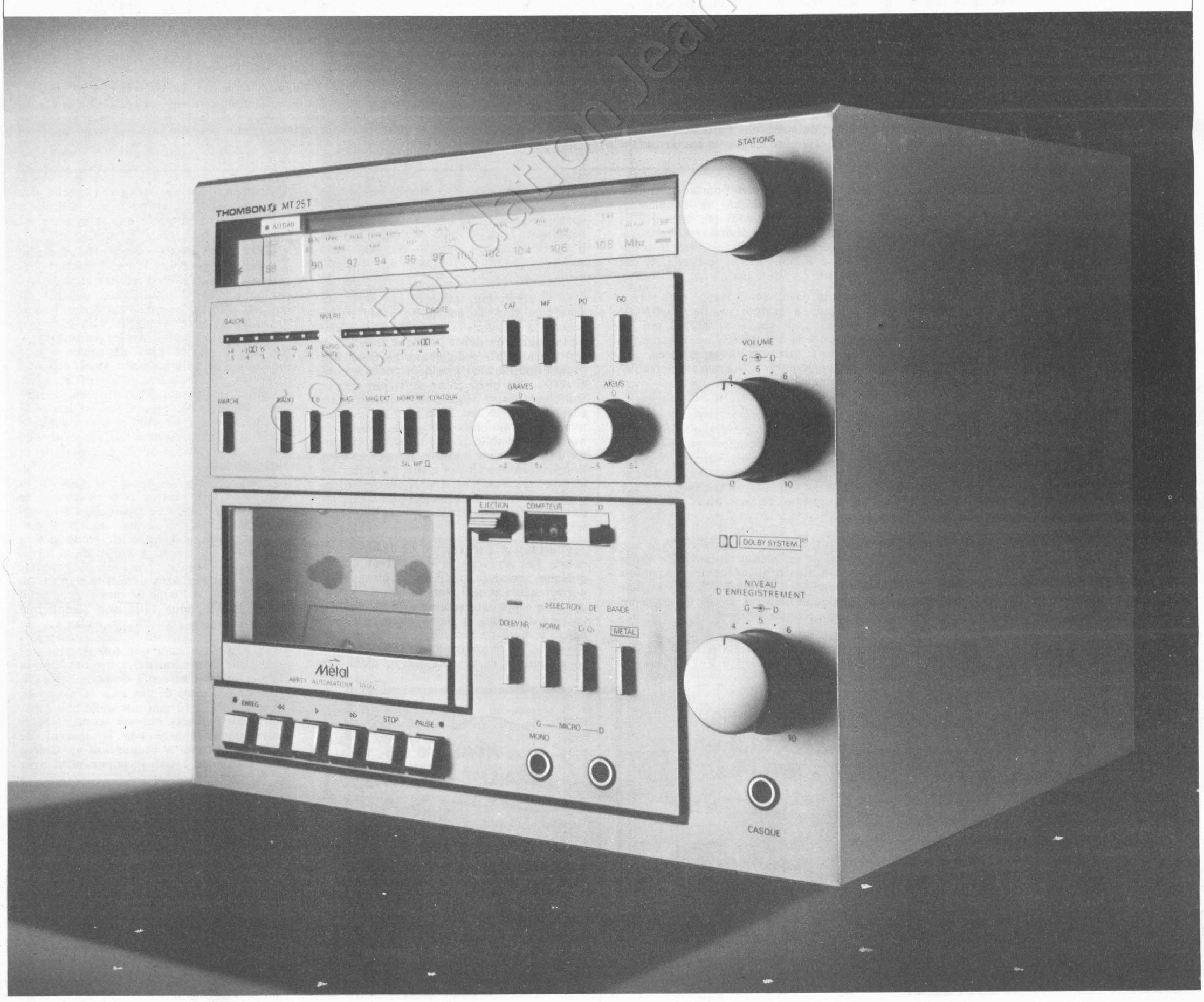

ELEUTHERA

Plus un conseil vient vite, meilleur il est.

Au Crédit Mutuel, pour vous aider, on est là. Là, ça veut dire, dans votre région, tout près de vos problèmes, tout près de vous.

Là, ça veut dire aussi très vite. Parce que la décentralisation c'est cela : moins d'intermédiaires, donc des décisions rapides. C'est important la rapidité quand il s'agit de régler vos problèmes d'argent.

Être, pour les associations et les collectivités locales, un véritable partenaire, présent, attentif et efficace. Leur offrir le conseil et le service qu'il faut, quand il faut, c'est-à-dire sans attendre, voilà le métier des 3000 caisses locales de Crédit Mutuel.



Crédit Mutuel

Le Choix

DARTY

TV. Electroménager, Hi-Fi, Vidéo.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Politique internationale

PAR GILBERT SANS

R.F.A.

Les libéraux préfèrent l'autre Helmut

LA République fédérale d'Allemagne va changer de cap. Les libéraux (F.d.p.) ont choisi le renversement d'alliance. Helmut Kohl, le président des chrétiens démocrates, va donc pouvoir succéder à Helmut Schmidt. Après quelques péripéties qui peuvent faire douter des intentions de ses alliés, et en particulier de Franz-Josef Strauss.

Le réactionnaire Strauss, qui ne supporte pas même les libéraux, aurait voulu précipiter les choses, retourner au plus vite devant les électeurs pour les éliminer si possible complètement de la vie politique allemande, et former sans doute un gouvernement uniquement de droite dont il aspire à devenir le vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères. A droite et au centre, donc, on a dû négocier ferme. Mais déjà, prospective électorale, les divergences entre la C.d.u. de Khol et la C.s.u. de Strauss laissent bien mal augurer de la cohésion d'un hypothétique futur gouvernement chrétien-démocrate-libéral.

Le compromis essentiel a donc porté sur la date des élections. Car les libéraux souhaitaient disposer de temps pour tenter de survivre. Elles devraient avoir lieu, si le scénario proposé par Kohl tient la route, au mois de mars 1983. D'ici là, après avoir renversé Schmidt par un vote de défiance, la droite allemande devra montrer (et l'élaboration du budget 1983 sera un bon indice) ce qu'elle veut faire.

De toute manière, la marge de manœuvre du prochain gouvernement allemand demeurera singulièrement étroite au plan économique. Les difficultés pour équilibrer le budget seront identiques. Objectif principal : la résorption du chômage. Le nombre de sans-emploi passera en effet la barre des deux millions cet automne. Les syndicats, par ailleurs, n'accepteront jamais de coupes sombres du budget social. De plus, au niveau électoral, une telle mesure serait suicidaire.

On s'interrogeait — et le chancelier allemand n'était sans doute pas le dernier — depuis des mois en République fédérale sur l'avenir de la coalition social-démocrate et libérale. Les divergences devaient un jour ou l'autre percer la pénombre entre les orientations « sociales » de la gauche et celles « réalistes » des libéraux. Voilà qui est fait. En temps de crise, les charges sociales d'un pays s'accroissent, tandis que dans le même temps ses ressources diminuent. C'est le temps des choix et la fin des demi-mesures. Les pauvres ne veulent pas payer seuls la crise du système capitaliste. En ce sens, le prochain verdict des électeurs d'outre-Rhin est loin de n'intéresser que la seule Allemagne.

D'ores et déjà, pour le S.p.d. (parti social-démocrate), l'économie de marché et la référence à la bible de Bad Godesberg ne sont plus des tabous. Les partisans d'un rôle accru de l'Etat et des organisations de travailleurs sont peut-être déjà la majorité. Le S.p.d. peut faire une politique plus socialiste en devenant majoritaire à lui tout seul dans le pays. Son alliance avec les libéraux, les événements récents l'ont clairement démontré, constituant de ce point de vue un lourd handicap ; comme les menottes aux mains des prisonniers...

A.f.p.

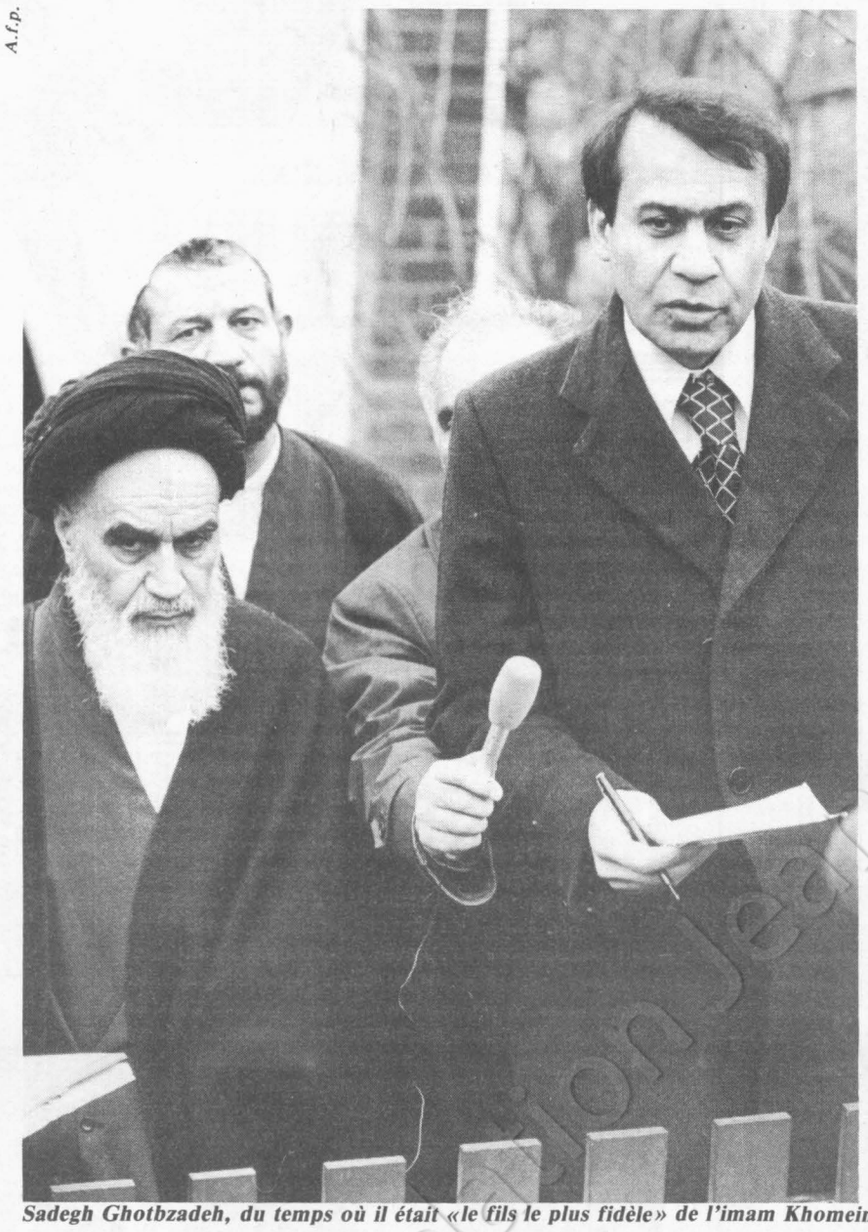

Sadegh Ghotbzadeh, du temps où il était «le fils le plus fidèle» de l'imam Khomeiny.

IRAN

Assassinat légal à Téhéran

Arrêté au printemps dernier pour avoir « comploté » contre le régime islamique, et plus précisément encore contre la vie de l'imam Khomeiny, l'ancien ministre des Affaires étrangères iranien, Sadegh Ghotbzadeh, a été légalement assassiné dans la nuit du 15 au 16 septembre. Sa liquidation physique a fait suite à une parodie de procès dont le régime sanglant des mollahs est devenu le triste spécialiste.

Vieil opposant à la dictature du Chah, comme Ibrahim Yazdi et Adolhassan Bani Sadr, Sadegh Ghotbzadeh était cependant l'un des personnages politiques les plus controversés de cette génération. Aucune biographie n'existe le concernant, mais au lendemain du coup d'Etat fomenté par la C.i.a. contre le régime progressiste de Mossadegh on le retrouve, aux côtés de Medhi Bazargan et de l'ayatollah Taleghani, au sein du « Mouvement de la résistance iranienne ».

Incarcéré à deux reprises sous le régime du Chah, il s'enfuit aux Etats-Unis d'où il est expulsé en 1962. C'est alors qu'il devient progressivement le porte-parole et le commis voyageur d'un nouvel opposant : l'ayatollah Khomeiny.

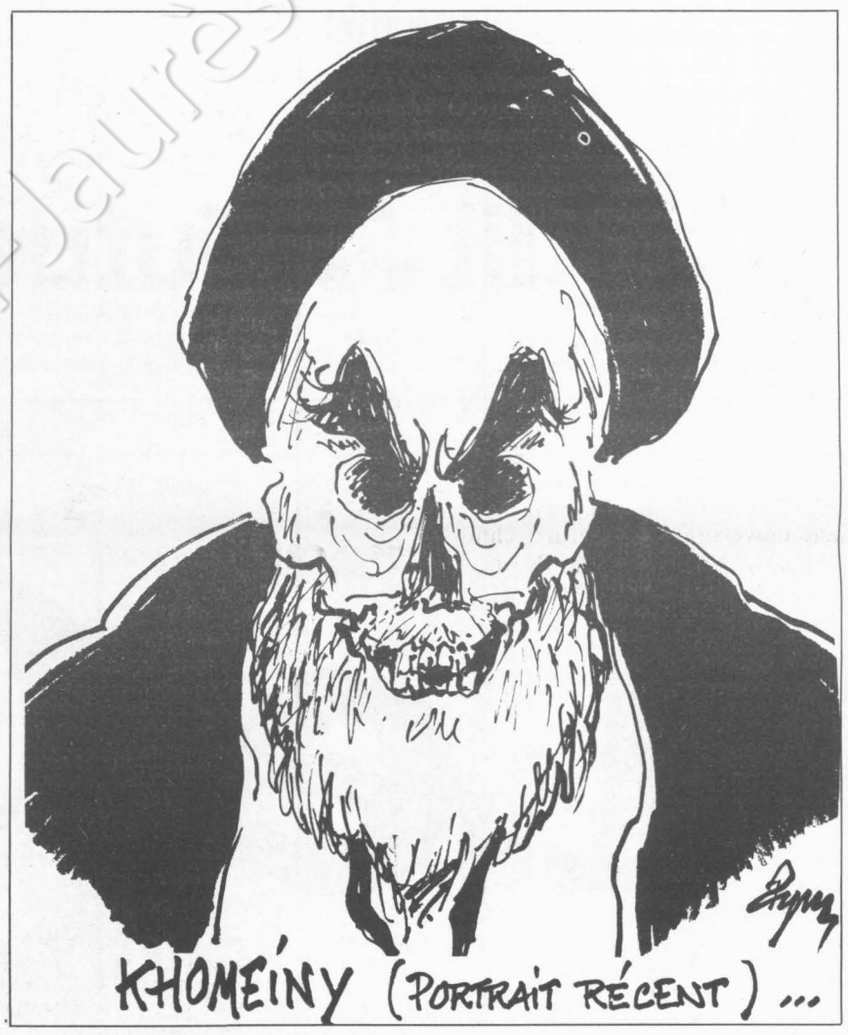

En 1979, il rentre à Téhéran avec Bani Sadr — dans le même avion que l'imam. Il devient immédiatement le patron de la radio-télévision. Il épure et censure. Les médias deviennent ainsi rapidement la propriété exclusive du courant intégriste. Il jouera un rôle encore plus trouble — pas complètement éclairci à ce jour — dans

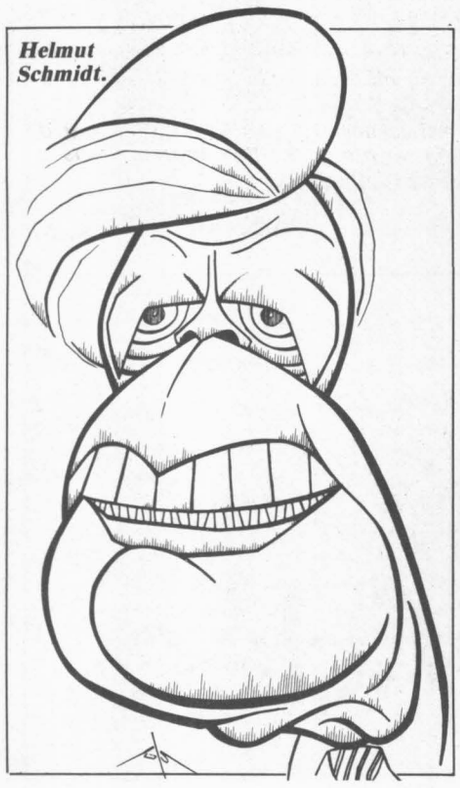

Helmut Schmidt.



A.f.p.

Franz-Josef Strauss, le « taureau bavarois » en manœuvres.

l'affaire des otages américains, où on le retrouve hurlant avec les loups bien qu'ayant exprimé son hostilité à cette séquestration collective. Aux élections présidentielles qui suivent, il ne recueille que quelques milliers de suffrages. Son impopularité est totale.

Saura-t-on un jour si Sadegh Ghotbzadeh a vraiment comploté contre la dictature religieuse ? Ou s'il a simplement servi de bouc émissaire à la folie meurtrière de l'ayatollah Khalkhali ? Le « fils le plus fidèle » de Khomeiny, selon la propre expression de l'imam, rejoint en tout cas la longue liste des milliers de résistants anonymes, exécutés par la République islamique des mollahs. Une répression féroce qui, malheureusement, ne faiblit pas.

SUEDE

Retour triomphal d'Olof Palme

LES Suédois ont clairement exprimé leurs sentiments dimanche dernier en renvoyant les partis « bourgeois » à leur politique d'austérité. Le président du parti social-démocrate, Olof Palme, retrouve ainsi sa fonction de Premier ministre, la gauche disposant, cette fois, de la majorité absolue au Parlement.

Les sociaux-démocrates progressent avec 46 % des voix (166 sièges) tandis que le petit Parti communiste, qui les soutiendra, se maintient à 5,6 % (20 sièges). La bipolarisation politique, déjà perceptible dans plusieurs pays européens, se manifeste ainsi clairement en Suède.

Olof Palme est sans aucun doute la personnalité politique la plus marquante de son pays. Brillant universitaire, un brin technocrate, il participe depuis 20 ans à l'édification du fameux « modèle » suédois. On n'a pas encore oublié la courageuse politique étrangère de la Suède sous sa gestion, ses actions constantes en faveur du tiers monde, du désarmement, des droits de l'homme et du droit des peuples. Olof Palme est également vice-président de l'Internationale socialiste. Il a suffi d'un mandat pour qu'une majorité de Suédois se rende compte que les techniques économiques de la droite face à la crise, non seulement sont d'une efficacité médiocre, mais avaient en plus pour objet de faire supporter les effets de cette crise par la masse des travailleurs.

Jusqu'à ces toutes dernières années le « svenska modellen » intriguait et interrogeait le monde entier, servant ici de repoussoir, là de panacée : excès d'honneur, peut-être, d'indignité, sûrement. Les élections générales de dimanche ont surtout été dominées par un large débat économique sur la redistribution du produit national et par le nouveau concept des « fonds salariaux » (voir l'article de Gunvor Hilden dans « l'Unité » numéro 480). La crise aidant, la Suède semble aujourd'hui plus éloignée qu'hier de son modèle théorique.



Olof Palme après sa victoire. A.f.p.

POLOGNE

Bons chrétiens, mauvais marxistes

TANDIS que Solidarité s'interroge sur l'après-31 août, la colère des Polonais contre le pouvoir communiste ne cesse de monter. De son côté, le général Jaruzelski, par la féroce répression qui suivit les manifestation, hypothèque toute sortie possible de la crise pour son pays. Deux ans après la signature des premiers accords entre le gouvernement et les syndicats, la situation demeure singulièrement bouchée.

Elément déterminant : sans pression sociale intense, comme l'ont amplement prouvé les seize mois de cœxistence passés entre Solidarité et le Parti communiste (Poup), ni le gouvernement ni l'armée ne bougeront le petit doigt pour que le peuple participe enfin à la société dans laquelle il vit. Aucune



promesse de Jaruzelski n'a jusqu'ici été tenue comme le rappelait justement l'hebdomadaire du P.c.f., et comme ne le rappelait justement pas le quotidien du même parti.

Contrairement à ce que voudraient faire croire des propagandes trop bien-pensantes, en Pologne comme à l'étranger, la direction clandestine de Solidarité ou les responsables du Kor (Comité d'autodéfense sociale, d'ailleurs autodissous) ne sont nullement composés d'un ramassis « d'extrémistes ». Leur objectif n'est pas de souffler sur le feu pour faire brûler la maison commune. Si « danger de radicalisation » il y a, c'est directement parmi les travailleurs, à la base. Certains peuples, excédés, martyrisés, ne se résignent toujours pas à vivre à genoux. Et en Pologne, particulièrement, les morts ne s'oublient jamais. Comme l'a montré l'affaire de l'ambassade de Berne, le mouvement ouvrier et démocratique clandestin polonais est aussi menacé par les actions d'exaltés ou de provocateurs ; ou les deux ensemble. Raison supplémentaire pour demeurer vigilant à son côté.

Pour lors, les autorités n'ont trouvé de réponse à la situation dramatique du pays que rituelle : accuser certains pays occidentaux de fomenter artificiellement des troubles. En prison, depuis le « golpe » militaire, les animateurs du Kor serviront donc de boucs émissaires. Dès les premiers jours de septembre, par un communiqué télévisé, le Conseil militaire de salut national annonçait l'ouverture prochaine d'un procès contre Michnick, Kuron et leurs camarades pour « actes criminels contre l'Etat (avec une majuscule) et le peuple (minuscule) ». Devenu « fer de lance de la contre-révolution », le Kor sera assurément désigné comme étant directement responsable des manifestations du 31 août. Or, il ne peut y avoir en Pologne d'issue à la crise que par un accord véritable et une reconnaissance mutuelle entre l'Etat (armée, parti), l'Eglise et le mouvement populaire. C'est-à-dire le contraire de toute politique où les vainqueurs imposent leur volonté aux vaincus.

En attendant, la tactique répressive du pouvoir va sans doute être celle du « saucissonnage » : tenter de séparer d'hypothétiques et prétendus « modérés », mais surtout d'abord l'Eglise, des éléments qualifiés de « radicaux ». Comme le rappelle une récente déclaration de solidarité du P.s. aux militants du Kor, ce découpage en rondelles est inacceptable : bons communistes, bons chrétiens d'un côté, mauvais Juifs, mauvais marxistes de l'autre. La liberté ne se divise pas. Ecoutons d'ailleurs « l'extrémiste » Jacek Kuron : « Dans l'attente du pire, il faut dès aujourd'hui tout faire pour faire comprendre à la direction soviétique que, avec un minimum de bonne volonté de sa part, une entente nationale des Polonais... ne menacera pas les intérêts (militaires et économiques) de l'U.r.s.s. »

ESPAGNE

Guerre écologique dans l'Atlantique

DEPUIS le mois de juillet, des navires hollandais viennent déverser des milliers de tonnes de déchets radioactifs dans une fosse atlantique située à quelque 300 milles des côtes de Galice (Espagne).

Les réactions d'indignation et leurs manifestations ne se sont pas fait attendre. Le déversement des résidus nucléaires à la mer n'est pas seulement une activité contestée par les groupes écologistes internationaux. Des scientifiques américains, pourtant au service de l'industrie nucléaire, ont déconseillé, voilà plus de dix ans, cette méthode dangereuse. Seuls quatre pays européens (Hollande, Angleterre, Suisse et Belgique) continuent le largage de ces éléments hautement radioactifs, à la merci des courants marins.

A la légalité du droit international invoqué par les autorités néerlandaises, les Espagnols opposent depuis des semaines une résistance pacifique mais résolue. Les municipalités galiciennes, l'organisation internationale Green Peace, « Los Amigos de la Tierra » (soutenu par le P.s.o.e.) ont envoyé des barques sur les lieux de déversement à 700 kilomètres environ de la côte espagnole.

« La guerre continue dans l'Atlantique » dit-on, avec ironie grave, en Espagne. La mobilisation ne cesse de croître dans tout le pays. Ce déversement massif est aussi reçu par le peuple espagnol comme une « preuve » du profond mépris du Nord pour le Sud. Sur cette question aussi le gouvernement centriste paiera vraisemblablement, électoralement, le prix de son inefficacité.

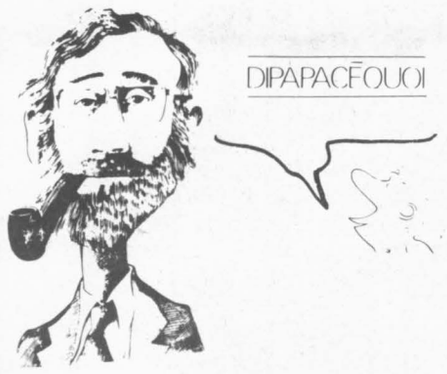

par Piem

Le dialogue

PAPA ! Papa !, dit le fils.

— Silence quand on parle, dit le père et d'un geste leste et précis le père gifla son fils. Ce n'était pas son habitude mais il ne supportait plus aujourd'hui d'être interrompu sans cesse lorsqu'il dialoguait.

L'exemple, il faut le souligner, venait de haut. Avez-vous déjà vu un Begin dialoguer avec un Arafat et réciproquement ? Avez-vous vu un Barre dialoguer avec un Mauroy et réciproquement ? Un présentateur du journal télévisé avec son président de chaîne ? Un militant de base avec les têtes pensantes ? Une bavure avec un ministre et réciproquement ?

— Mais, papa..., reprit le fils.

Il n'y a vraiment plus de jeunesse, les enfants c'est comme les grandes personnes, plus on leur en donne, plus elles en veulent.

L'heure n'était plus aux conversations stériles, le temps était à l'effort, car personne ne peut agir efficacement la bouche pleine de mots.

Le père de nouveau gifla son fils et c'était pour son bien, ainsi que le fit la Thatcher quand elle gifla l'Argentine ; l'Ayatollah quand il gifla Ghotbzadeh ; le général Jaruzelski, Solidarité, Israël, le Liban ; Brejnev, l'Afghanistan.

Aujourd'hui, seule la poudre a la parole et ses mots explosent aux quatre coins du globe et ses éclats de voix retombent en mitraille. Le dialogue est piégé.

— Mais écoute-moi, supplia le fils, et sa voix était couverte par les applaudissements de l'Udf rassemblée, encourageant de ses acclamations Barre et Lecanuet qui replaçaient enfin la guillotine place de la Concorde, et sa voix était couverte par les brouhahas des pères la colloque qui colloquaient entre eux à coups d'explosifs et l'enfant restait la bouche ouverte et les yeux pleins de larmes.

Les oreilles attentives avaient baissé pavillon. Personne n'écoutait plus personne.

Tout autour de l'enfant, les grands de ce monde se pétaient la gueule par petit peuple interposé.

Les espérances restaient en l'air avant de retomber comme feuilles mortes dans le bourbier des illusions.

L'enfant pleurait.

— Eh bien, parle si tu y tiens vraiment !, dit le père.

— Papa, tu es assis sur une bombe.

Il y eut une terrible explosion, les vitres alentour volèrent en éclats, le père fut projeté en l'air, l'enfant poussa un cri.

Assis sur son lit, il pleurait à chaudes larmes. Le père accourut dans sa chambre.

— Que se passe-t-il mon enfant ?

— Papa, j'ai fait un affreux cauchemar. Je te parlais et tu ne voulais pas m'écouter, alors tout a explosé et tu as disparu.

— C'est impossible mon petit ; tu sais bien que je t'écouterai toujours quoi qu'il arrive et aussi haut placé que je puisse être dans la hiérarchie des pouvoirs. C'est le devoir premier d'un père d'écouter son enfant.

Enfin rassuré le petit garçon s'endormit... d'un œil.

bccm

Banque Centrale des Coopératives et des Mutuelles

La B.C.C.M. se caractérise avant tout par l'esprit qui anime son action.
Son appartenance à deux mouvements à but non lucratif :

LE MOUVEMENT COOPERATIF et LE MOUVEMENT MUTUALISTE,
lui permet de privilégier avant toute autre considération, la qualité de ses services.

Elle se veut à la mesure d'une grande ambition :

ETRE AU SERVICE DE L'ECONOMIE SOCIALE

Siège social : 12, place de la Bourse - 75002 PARIS - **Tél. 233.44.71**

Examilaser Photos Dusanter-Veiller/Explorer

ALLEZ PLUS LOIN.



Pour aller jusqu'au bout de vos idées, pour réaliser vos projets, la BNP est là. Mission oblige. En France, comme partout où vous allez dans le monde. Dans 77 pays la BNP est prête à parler votre langage. Prête à vous montrer la meilleure route. Prête à vous aider à avancer.
Prête à démarrer au quart de tour.
Alors, allez plus loin, tranquille. Partez en BNP.

SUR LA ROUTE DE LA VIE EN BNP.



CATÉGORIES

Plus tout à fait des nantis pas encore des damnés de la terre...

Les professionnels libéraux, pour la première fois écoutés et reconnus par un gouvernement, prennent la crise de plein fouet même si la plupart restent des privilégiés

PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

AVOCATS, médecins, architectes, infirmières, notaires, huissiers, pharmaciens, dentistes mais aussi faiseurs de mots croisés, forts des halles, radiesthésistes et prédicateurs, même combat : l'Union nationale des associations de professions libérales (U.n.a.p.l.) appelle les professionnels libéraux à manifester tous ensemble le 30 septembre (à Paris) et le 1er octobre (en province).

L'exercice libéral est le plus grand dénominateur commun de tous ces professionnels aux métiers les plus divers (la liste ci-dessus est loin d'être exhautive...), grosses têtes bardées de diplômes, spécialistes non reconnus ou encore péripatéticiennes...

Selon une étude de l'U.n.a.p.l., fondée sur l'examen de plusieurs sources statistiques — I.n.s.e.e., documentation fiscale, caisse d'assurances vieillesse, ordres professionnels —, il y aurait en France environ 445 000 professionnels libéraux et près de 800 000 salariés employés dans ce secteur. Avec les fonctionnaires, les professions libérales sont le seul groupe socio-professionnel qui continue à augmenter régulièrement.

Pourtant, les raisons de leur mécontentement actuel sont de nature économique. Jacques Beaupère, médecin et président de l'U.n.a.p.l., insiste sur le caractère apolitique de la manifestation du 30 septembre : « Même si certains nous le reprochent, nous n'avons aucun à priori contre le gouvernement. François Mitterrand nous a reçus très vite après son élection et nous a bien précisé que la place et le rôle des professions libérales n'étaient pas mis en cause par un gouvernement socialiste. Sur ce plan, nous nous sentons donc en terrain solide. Seulement, la situation économique est difficile pour tout le monde. Nous ne voulons pas faire pleurer sur les professions libérales, mais certaines décisions rendent notre survie de plus en plus aléatoire. »

Constat unanime (côté professionnels) : depuis un an, les charges augmentent, la pression fiscale aussi et les recettes sont bloquées. Résultat arithmétique, les revenus diminuent ou plafonnent — sauf expansion du chiffre d'affaires. schéma à moduler selon le secteur d'activité et la possibilité plus ou moins grande de dissimulation fiscale.

Au chapitre charges, les professionnels libéraux qui emploient des salariés ont dû « digérer » — comme toutes les P.m.e. — les mesures sociales décidées par le gouvernement : l'augmentation du S.m.i.c., les 39 heures et la 5e semaine de congés payés. « Environ 5 % de charges supplémentaires en un an », estime-t-on à l'U.n.a.p.l.

Certes, depuis le mois de juillet, les salaires et les prix sont bloqués. Mais cela ne vaut pas pour les produits importés nécessaires à certains spécialistes : les films des radiologues ou encore le matériel utilisé par les dentistes — fabriqué en Grande-Bretagne. Face à ces coûts qui grimpent, les professionnels libéraux se plaignent de recettes qui stagnent.

Les médecins qui négocient chaque année la réévaluation de leurs honoraires avec la Sécurité sociale venaient de parvenir à un accord quand le blocage des prix est intervenu. Même chose pour les laboratoires d'analyses médicales. Leurs honoraires sont donc restés les mêmes qu'il y a douze mois (ou quinze pour certains). Quant aux pharmaciens, au-delà d'un certain chiffre d'affaires, ils doivent reverser une ristourne de 4 % à la Sécurité sociale. Les avocats, eux, s'inquiètent de l'extension de l'aide judiciaire — système peu rémunérateur. Les architectes craignent de subir la concurrence des Ateliers publics d'urbanisme. Et, avec un bel ensemble, tous les « libéraux » se plaignent de retraites « ridicules »

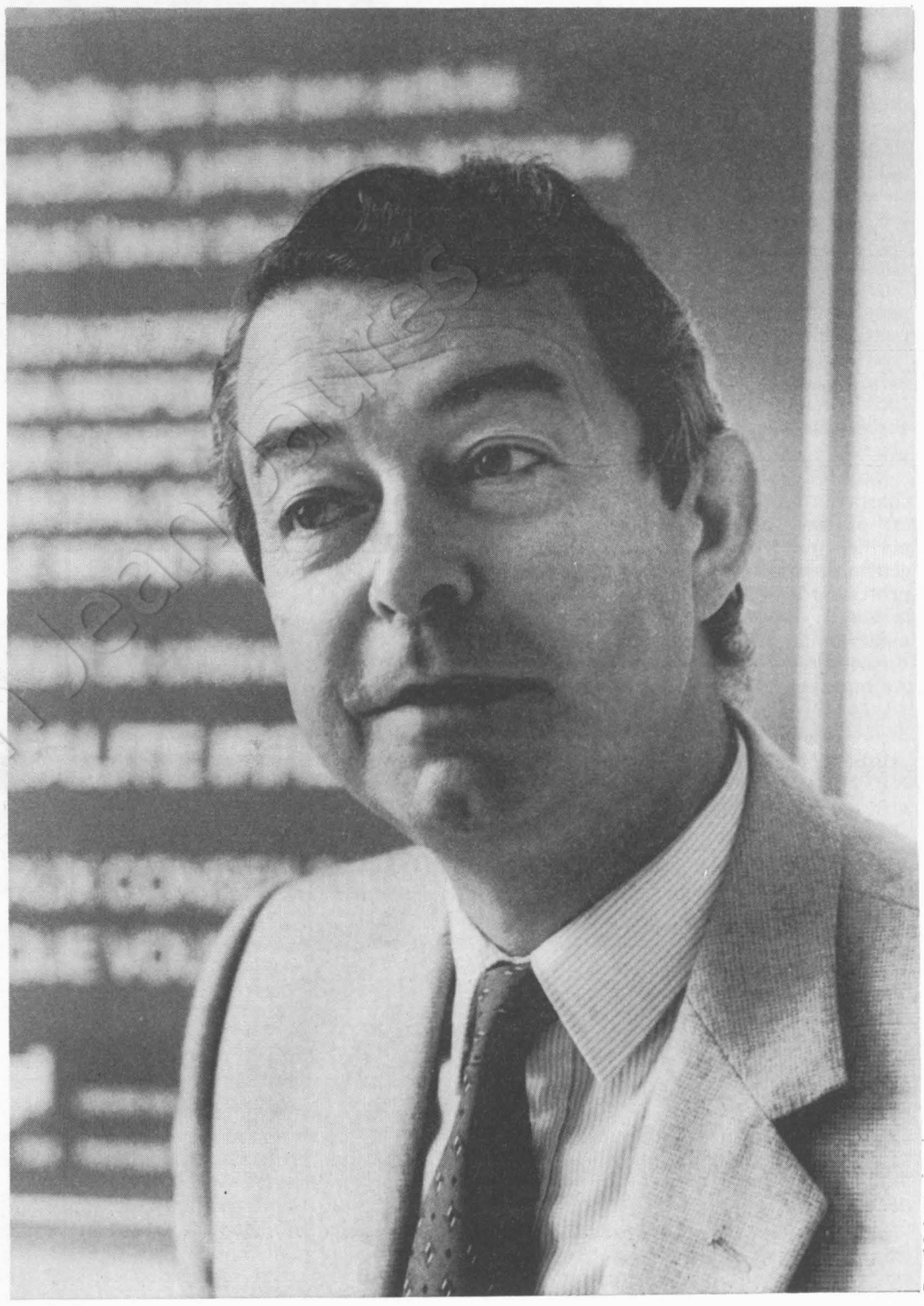
Pascal Lebrun

Jacques Beaupère.

et du coût des assurances supplémentaires qu'ils sont obligés de payer : en cas de grave maladie, comment se faire remplacer ?

Revenus imparfaitement connus

Le cahier de doléances se poursuit au chapitre impôts. Certes, les professionnels peuvent adhérer à une association de gestion agréée, ce qui leur permet, en échange de la transparence, de bénéficier de l'abattement de 20 %, comme les salariés. Donnant, donnant. Mais alors que les salariés ont droit à cet abattement jusqu'à un revenu annuel de 450 000 francs, les professionnels libéraux, eux, se voient imposer un plafond de 150 000 francs. « Pourquoi cette différence ?, demande Jacques Beaupère, le président de l'U.n.a.p.l. Nous revendiquons l'égalité fiscale. Il est vrai que les revenus des professions libérales sont encore imparfaitement connus, mais nous n'avons rien à gagner à cette semi-obscurité... »

Autre cheval de bataille : la concurrence « déloyale » des services publics vis-à-vis des professions libérales. Dans un petit livre blanc, intitulé « A armes inégales », l'U.n.a.p.l. dresse la liste tous azimuts de ces empiètements plus ou moins connus du public mais parfaitement légaux. Ainsi le percepteur — ou un autre agent du ministère des Finances — peut-il arrondir ses fins de mois en plaçant des assurances-vie de la Caisse nationale de prévoyance auprès de « ses » contribuables. Quand la proposition vient du percepteur, sur papier à entête du Trésor public, avec mention discrète à la déclaration de revenu de l'intéressé, l'incitation à souscrire est en effet assez forte. Au grand dam des agents et courtiers d'assurances privées... Le percepteur, lui, fait cela à ses heures perdues (en principe en dehors de son temps de travail...) mais bénéficie tout de même de l'infrastructure fournie par l'administration. Et il touche un pourcentage de la prime d'assurance.

Le cas des ingénieurs employés dans les départements de l'équipement (D.d.e.) est encore plus délicat : par les travaux dits « accessoires », ils reçoivent une rémunération supplémentaire qui alimente un « pot » commun réparti chaque mois. La rémunération qui s'ajoute aux salaires mensuels peut parfois être très substantielle. Là encore, les fonctionnaires disposent à leur grè des locaux, du téléphone, des secrétaires fournies par leur administration. « Concurrence tout à fait déloyale », estiment les ingénieurs-conseils libéraux qui, eux, paient toutes les charges.

(suite en page 14)

(suite de la page 13)

Deux exemples parmi beaucoup d'autres : les géomètres privés contestent ceux de l'Institut géographique national, les géologues jalousent leurs confrères du Bureau de recherches géologiques et minières (B.r.g.m.), les médecins n'apprécient guère l'existence de centres de santé ou de dispensaires municipaux, etc.

« Nous ne critiquons pas par principe ces chevauchements du service public et du secteur privé, affirme le Dr Beaupère. Mais, actuellement, il n'y a pas égalité de chances : l'administration ne tient pas compte du coût réel de certaines tâches. Quant à nous, nous acceptons l'aspect social de notre mission : l'accès de tous à la santé ou à la justice doit être possible. Mais nous demandons que ces services nous soient payés normalement. »

Certes, ces problèmes de frontières entre le privé et le public ne datent pas d'hier : le livre blanc de l'U.n.a.p.l. a été constitué sous le septennat de Giscard d'Estaing. Mais, dans une période de difficultés économiques, le gâteau n'augmente pas vite et chacun veille à ne pas perdre une miette lors du partage... Le Premier ministre a nommé un monsieur « bons offices » pour élucider ces questions : François Luchaire, professeur à l'université de Paris I et ancien membre du Conseil constitutionnel, s'est vu confier au printemps une mission qui porte précisément sur la concurrence entre services publics et professions libérales. « J'ai déjà reçu une soixantaine de délégations, explique François Luchaire. J'ai noté leurs sujets de préoccupations. Sur ces différents points, je vais maintenant enquêter auprès des administrations pour connaître leur point de vue. Puis je ferai des propositions. Il s'agit, en fait, de définir la place des professions libérales dans notre société : un problème qui n'est absolument pas lié au changement politique. »

Mais les professions libérales sont loin de constituer un groupe homogène. Le fossé est profond entre le médecin spécialiste parisien qui a pignon sur rue et le jeune généraliste qui s'installe. Ou encore entre le professeur de yoga à domicile et l'avocat à la cour... « Nous traînons une image de nantis et de privilégiés qui date du début du siècle, souligne le Dr Beaupère. Aujourd'hui, c'est un peu dépassé. »

Grâce aux statistiques de la Sécurité sociale, les revenus des médecins sont à présent bien connus. En moyenne 150 000 francs de revenu net pour un médecin généraliste (déduction faite des charges et frais de fonctionnement). C'est confortable, mais ce n'est pas le Pérou : les cadres supérieurs du privé sont en général mieux payés.

Mais une moyenne recouvre des situations très diverses : dans (presque) toutes ces professions, le décalage est grand entre les jeunes et les plus de quarante ans. D'autant plus grand que la démographie des professions libérales est plutôt forte : en période de chômage élevé, beaucoup de jeunes se tournent vers les professions libérales — une manière de « créer son emploi ». Et les disparités géographiques aggravent ces inégalités : il y a deux fois plus de médecins dans le Midi qu'au nord de la France.

Mais s'ils contestent vivement la concurrence des services publics, les professionnels libéraux sont peut-être moins pressés de mieux répartir le gâteau entre eux : les avocats restent en lice bien au-delà de soixante-cinq ans, monopolisant ainsi une grosse part du marché impatiemment attendue par les jeunes ; les médecins « reconnus » ont bien souvent la tentation d'accumuler les actes... au détriment de leurs jeunes confrères (et parfois de leurs patients expédiés en dix minutes...). Peut-être pourrait-on s'inspirer du système en vigueur en Allemagne fédérale : une surtaxe, prélevée sur les médecins qui travaillent beaucoup, alimente un fond d'installation des jeunes médecins. Encore faudrait-il que les professionnels, médecins ou autres, acceptent ce « partage du travail ».

Pour l'heure, les professions libérales s'en tiennent à des solutions plus indolores : tenter de faire pression sur le gouvernement par les méthodes syndicales « classiques » pour appuyer leurs revendications.

« Leur mécontentement recoupe les problèmes de tous les Français face à la crise économique, affirme Jacques Ribs, avocat et conseiller du président de la République. Mais ce gouvernement est le premier à les écouter et à reconnaître les professions libérales, à travers l'U.n.a.p.l., comme des partenaires sociaux à part entière. Leur rôle n'est absolument pas mis en cause par le gouvernement socialiste, et il est vrai qu'ils ont des problèmes spécifiques. Mais ils doivent comprendre que, dans cette phase de restructuration de l'économie, un effort de solidarité est nécessaire en faveur des plus défavorisés. Ils doivent y participer au même titre que tous les autres... » ●



Sygma

JEUNES

Un espoir pour ceux qui ont tout raté

Un métier pour réussir : depuis le 14 septembre, le ministère de la Formation professionnelle a lancé son opération en direction des 16-18 ans

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

UN métier pour réussir : depuis le 14 septembre, le ministère de la Formation professionnelle a lancé son opération en direction des 16-18 ans. Quelques chiffres suffisent à expliquer les données du problème : un chômeur sur deux n'a ni diplôme ni qualification ; un tiers des jeunes qui sortent du système éducatif est sans diplôme ; 14 % des jeunes de 16 à 21 ans sont chômeurs... Un pays désireux de tenir sa place dans la compétition internationale doit évidemment mettre fin à un tel gaspillage.

Le nouveau dispositif est donc conçu comme un rattrapage des râtés du système éducatif ; d'autres mesures doivent le compléter : de nouvelles orientations en matière d'apprentissage seront annoncées fin septembre et, dans le courant du mois de novembre, seront définis les axes d'une réforme de la formation professionnelle. Quant à l'enseignement technique, il doit bénéficier dans le prochain budget d'une priorité qu'il faudra soutenir pendant plusieurs années pour rattraper le retard accumulé depuis des années.

Cent mille jeunes de 16 à 18 ans vont donc se voir proposer une nouvelle formation, alternée et rémunérée. Trois sortes de stages seront possibles : stages de qualification d'une durée variant de six mois à deux ans, donnant accès à un métier ; stages d'insertion sociale, de dix mois ou plus, qui concernent des jeunes en situation d'échec grave, sans projet personnel, pour qui cette étape se révèle nécessaire, avant l'accès à une formation qualifiante ; enfin, les stages d'orientation approfondie, beaucoup plus courts — six semaines maximum — aidant le jeune à retrouver une motivation, à s'informer sur les métiers.

Particularités de ce dispositif : les jeunes sont rémunérés par l'Etat, 500 F pendant les six premiers mois et 700 F au-delà, qui assure également leur couverture sociale. Les entreprises qui proposeront des séjours dans leurs ateliers s'engagent à assurer une formation réelle et peuvent imputer 375 F par mois et par stagiaire sur la cotisation de 0,1 % complémentaire à la taxe d'apprentissage pour couvrir les frais d'accueil, en particulier la mise à la disposition du stagiaire d'un « tuteur », ouvrier ou employé, chargé de lui apprendre son métier. Pour la première fois, les entreprises nationalisées ont été associées à cette campagne.

L'originalité de l'opération consiste à en donner la maîtrise d'œuvre aux municipalités : ce sont elles qui se chargent actuellement d'accueillir les jeunes, de discuter avec les organismes de formation, de contacter les entreprises susceptibles de proposer des stages. Dans la plupart des régions, cette phase de préparation doit se terminer à la fin de l'année. Mais, dans certaines communes, des expériences ont été menées dès l'année dernière, qui ont servi de canevas au dispositif généralisé aujourd'hui. Nous avons choisi d'en présenter deux, très différentes dans leur principe, mais dont le point commun est de rechercher une pédagogie nouvelle.

Tester le dispositif en vraie grandeur

A Maromme, municipalité d'union de la gauche, en Seine-Maritime, dirigée par un maire communiste, Colette Privat, qui travaille également avec Marcel Rigout au ministère de la Formation professionnelle, l'expérience a été mise en route dès décembre 1981, après que Pierre Mauroy eut annoncé la volonté du gouvernement d'engager une action spécifique en faveur des jeunes chômeurs de 16-18 ans, sortis sans diplôme de l'école.

Colette Privat a voulu tester le dispositif en vraie grandeur sur son canton, qui souffre d'un taux de chômage de 13 %. A l'unanimité, les douze autres maires du canton, toutes étiquettes politiques confondues, ont accepté de jouer le jeu. Avec le concours de l'A.n.p.e. et des chefs d'établissement du second degré, trois cents jeunes, correspondants aux critères définis par le Premier ministre, ont été recensés. Tous les organismes de formation du secteur ont été contactés, organismes publics, consulaires, patronaux, ou associations. « L'étonnant a été que tout le monde, après une réunion générale, ait accepté de travailler ensemble, pour la première fois », raconte Colette Privat.

Les jeunes ont ensuite été convoqués dans leurs mairies. « Le lieu est important, parce qu'ils n'y viennent pas en mauvais élèves, mais en citoyens, sans complexe. » Deux cent vingt-trois ont répondu à l'appel, rencontrant un élu et un professionnel de la formation, pour un entretien approfondi qui permettait de cerner le profil de chacun, de définir « une manière de projet professionnel. »

« Nous nous sommes rapidement rendu compte que les formations traditionnelles ne convenaient pas à ces jeunes qui sortaient de classes garages, préparatoires à l'apprentissage dans leur grande majorité. Leur niveau de culture générale était très bas et, en raison de leur échec scolaire, il était à prévoir qu'ils refuseraient les cours théoriques qu'on leur proposait », raconte Colette Privat. Quand les stages ont commencé, fin avril, les organismes de formation avaient remodulé leurs cours. Cent quatre-vingt-trois jeunes ont été répartis en treize stages, cinq dits de qualification (bâtiment, mécanique-auto, soudure, bureau, vente) et huit dits de détermination, dans les secteurs du commerce, de la confection, du bâtiment, des services.

Un bilan ? Colette Privat est d'abord frappée par le comportement des stagiaires : pas une défection. « Eux qui ne croyaient pas au départ pouvoir être sortis d'affaire ont tout à fait bien accepté la contrainte et l'effort. Souvent inhibés, inquiets, lors du premier contact, ils sont aujourd'hui ouverts, contents de leur expé-

SYNDICATS

Consensus: ça marche avec les socialistes

PAR PHILIPPE DE WARREN

« CONSENSUS » ? Les mots sont rarement neutres. Et en politique moins qu'ailleurs. Pour avoir, abusivement, invoqué le « consensus », le pouvoir précédent a dénaturé ce terme. D'autant que ses actes n'allaient pas précisément dans le sens de la compréhension demandée, et aujourd'hui ce mot fait peur.

Parlons donc d'accord, semblent dire les partenaires sociaux. En effet, face à la situation économique, la plupart des organisations syndicales et patronales ont manifesté officiellement une approbation nuancée. Suivant leurs préoccupations, les nuances sont de taille, mais au total les orientations définies par le gouvernement semblent bien « passer ». Septembre, contrairement aux prévisions — intéressées — de certains, n'aura pas été chaud. L'annonce des principes de base devant servir à établir la sortie du blocage des prix et salaires, le lancement du plan Delors pour la mobilisation de l'épargne en faveur de l'industrie, le projet de budget 1983 n'ont donné lieu à aucune surenchère. A peine quelques mouvements d'humeur.

Ainsi la C.g.t., la C.f.d.t. et F.o. proclament-elles qu'elles ne se déroberont pas. Le C.n.p.f., pour sa part, entérine la « nouvelle donne », selon son expression, et va jusqu'à créditer le ministre des Affaires sociales et de la Solidarité d'un « capital confiance » !

Les P.m.e. se déclarent prêtes à contribuer à l'effort entrepris. Et les réactions de la C.g.c. sont également favorables. Bref, un acquis fondamental après lequel ont couru en vain Chirac et Barre.

Est-ce à dire que l'état de grâce resurgirait à point nommé ? Pas précisément, car les occasions de conflits sérieux, de divergences profondes restent réelles.

Ainsi à la C.g.t., où l'on fait état des premiers résultats de la quinzaine d'action et d'information lancée au début du mois, on prévoit des négociations tendues dans certaines branches d'activité pour l'échéance de fin octobre.

Jean-Paul Jacquier, secrétaire confédéral à la C.f.d.t., dit bien haut que la rigueur doit servir « à changer les choses et non à les laisser en l'état ». Et la centrale de la rue Cadet de reprocher au patronat de ne pas avoir « l'attitude responsable » qu'il prétend afficher.

Keystone



Sygma



Yvon Gattaz, Yvon Chotard (C.n.p.f.) et Henri Krasucki, à Matignon.

Mais à écouter les responsables syndicaux ou patronaux, on est frappé par le bémol notoire mis à la tonalité agressive d'il y a quelques semaines. Il est vrai que les dossiers dûment chiffrés, sur lesquels méditent les différents responsables, ont de quoi les rendre circonspects.

En effet, s'il y a à réorienter l'économie française en pleine crise, il faut également assumer les conséquences de la crise mondiale sans porter atteinte à l'essentiel des acquis. Avec, au cœur du dispositif, la nécessaire réduction des inégalités entre catégories sociales. A l'instar du Plan, tel qu'il était défini à son origine par ses auteurs, il s'agit bien là d'une « ardente obligation ».

Impératif dont le respect va solliciter très bientôt le sens aigu des responsabilités chez les négociateurs amenés à modifier les règles établies en matière de progression des salaires et de couverture sociale.

Le Premier ministre, Pierre Mauroy, a tenu à confirmer cette ligne politique du gouvernement devant les parlementaires socialistes réunis vendredi dernier : « Cette politique (de lutte contre l'inflation) remet-elle en cause notre politique de solidarité et de justice sociale ? Bien évidemment non... Je réaffirme notre engagement qui est de maintenir le pouvoir d'achat moyen tout en assurant une progression pour les revenus les plus bas. »

Reste, c'est un euphémisme de le dire, que la mission n'est pas aisée, surtout lorsque l'on aborde le chapitre de la protection sociale avec les prestations familiales, l'assurance-chômage, les retraites, l'assurance-maladie. Les partenaires sociaux ne l'ignorent pas.

A commencer par les organisations ouvrières qui savent que la rigueur ne se conjugue pas toujours avec la satisfaction de toutes les revendications.

Et de fait, l'appréciation positive qu'elles portent sur les mesures et les méthodes gouvernementales ne doit pas occulter les réserves émises en matière d'évolution, de rattrapage du pouvoir d'achat, de réduction de temps de travail, et autre redistribution du revenu national. Ainsi, en matière de Sécurité sociale, Robert Bonno de la C.f.d.t. parle-t-il d'« inacceptables » à propos de certaines dispositions envisagées par Pierre Bérégovoy : « Si l'on instaure des plafonds pour les exemptions, on retombe dans l'assistance. Des diminutions des remboursements et des prestations sont à exclure pour les mêmes raisons. »

Ce qu'il faut souhaiter, en tout état de cause, c'est que la perspective des élections prud'homales ne poussera pas les trois grandes centrales à se départir d'une lucidité de comportement dont tout le monde a grandement besoin.

Côté patrons, on continue d'arguer de la situation dramatique des entreprises. Mais Yvon Chotard, vice-président du C.n.p.f., manifeste son attachement à l'Unedic, sa volonté de concourir à une meilleure formation professionnelle. On ne peut que se féliciter à ce sujet de l'accord intervenu la semaine dernière.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.g.p.m.e.) exige un « feu rouge absolu en ce qui concerne de nouvelles charges » mais reconnaît avec Jean Brunet, son vice-président, que « chez nous les uns cumulent les avantages, les autres les inconvénients ».

Quant aux cadres de la C.g.c., où Xavier Marchelli continue curieusement de réclamer le départ du Premier ministre, on se déclare prêt à « concourir à des réformes de structures », à « essayer le système anti-indexation » à la Delors pour peu que « l'effort de rigueur ne soit pas qu'une parenthèse ».

L'homme n'est ni ange ni bête. Si l'on accorde quelque crédit à cette assertion, il peut être utile à ceux qui, s'asseyant autour d'une table, vont devoir choisir, trancher, dans des conditions difficiles, de l'avoir à l'esprit.

Ni ange : l'exacerbation de l'individualisme, du corporatisme, le mépris affiché d'une catégorie sociale « cotée » à l'égard d'une autre qui ne l'est pas ou moins. A battre en brèche.

Ni bête : une « base » aux capacités de réflexion, d'appréciation, de jugement souvent sous-estimées, parce que c'est plus « pratique ». A écouter mieux que par le passé.

A coup sûr, dans les semaines, les mois qui viennent, une heure de vérité va sonner. Peut-on espérer que ce sera une bonne heure à noter sur l'éphéméride des forces de gauche ?

rience. » Et plusieurs d'entre eux ont reçu une promesse d'embauche dans leur entreprise d'accueil.

Pour les stages de détermination, les problèmes restent plus complexes. Mais Colette Privat note qu'une pédagogie est en train de s'inventer, qui apporte bien des satisfactions. Lorsque les stagiaires assistent au procès d'un jeune délinquant, ou lorsque le cours d'orthographe se convertit en discussion autour d'une échographie apportée par une jeune fille. « Vraiment, il s'est passé quelque chose. Une dialectique nouvelle entre jeunes, entreprises, élus, formateurs, qui est en train de naître et dont personne ne sortira intact. »

A Corbeil, les promoteurs de l'expérience parlent de leur travail avec autant d'enthousiasme mais peut-être plus de circonspection. « On essuyait les plâtres ; on a pianoté dans la semoule... », confesse Michel Becq, directeur du service municipal de la jeunesse qui, dès son entrée en activité en décembre dernier, a proposé la création d'un stage d'insertion.

L'expérience a commencé en avril, avec une quinzaine de jeunes de 16 à 26 ans, recrutés sur leur terrain. « Au départ, on les considérait comme des victimes, en fonction du cliché « pré-délinquant en voie de marginalisation ». Mais la réalité s'est imposée : pour eux, c'est la compétition, le « pousse-toi de là que je m'y mette », le système D. Ils ont sur le problème de l'emploi un regard individuel, peut-être égoïste, mais c'est ainsi. »

Le souci des animateurs a donc été de rompre d'abord avec toute démagogie, pour se débarrasser de leurs idées reçues, en écoutant réellement les stagiaires. Petit à petit s'est dessiné entre eux une sorte de contrat moral : « Tu restes si tu veux travailler ; sinon tu t'en vas parce que tu prends la place de quelqu'un d'autre. On ne te laisse pas tomber : tu reviendras nous voir quand tu seras prêt. » En échange, les stagiaires ont des droits, choisissent des délégués dont la fonction est double, discuter des sujets des cours, dire « ce qui ne va pas », essayer de régler les problèmes « entre eux » avant d'en référer aux animateurs.

Ici aussi, la formation est alternée : stages dans des entreprises locales — garages, menuiserie, coiffure, hôpital, plomberie, imprimerie... — et cours de remise à niveau dispensés par des enseignants volontaires. « Il est apparu que ce qui est rejeté dans l'école, ce n'est pas le contenu de l'enseignement mais l'inutilité supposée de ce qu'on y apprend. » Sur cette base s'est dessinée une pédagogie, destinée à réactualiser des connaissances, à les éclairer d'un jour nouveau qui les rend acceptables par les jeunes.

A Maromme, l'expérience va être étendue, puisque vingt-deux communes vont se joindre aux treize initiales. A Corbeil, les changements risquent d'être plus profonds. « Nous regrettons un peu de ne pouvoir nous tourner, dans un premier temps, que vers les 16-18 ans : ce ne sont pas les plus gros demandeurs, alors que les 19-21 ans ont absolument besoin d'interventions en leur faveur. Mais nous avons vu arriver à la permanence des jeunes très motivés, volontaires, exigeants, qui demandent une qualification de haut niveau : incontestablement, c'est un bon investissement économique pour la nation. »

Cher, très cher

Ce jugement rejoint le constat de Colette Privat : « Chaque fois qu'il y a une motivation professionnelle, même timide, même si le niveau général est faible, il faut prendre le risque de la qualification. » Car risque il y a. Ces stages coûtent cher, très cher. Le budget national qui va leur être alloué n'est pas encore connu avec précision mais l'expérience de Maromme en donne une première idée : l'heure de stagiaire coûte quinze francs à l'Etat, auxquels s'ajoutent mille à deux mille francs par jeune pour le suivi du stage et deux cent mille francs de frais de fonctionnement de la permanence d'accueil. Sans compter le concours du bénévolat et de l'investissement personnel de chacun, sans lesquels ces expériences ne réussiraient qu'à moitié.

Ainsi se définissent les limites d'une telle opération, qui n'a de sens que dans un cadre temporaire. Mais qui, si elle est effectivement relayée par l'Education nationale, peut apporter un souffle nouveau dans les lycées et les collèges. ●

La vie, mode d'emploi pour les jeunes

TRAVAILLER, se loger, fonder une famille, se déplacer, se distraire... Quelques têtes de chapitre du nouveau Guide des Jeunes, édité par le Service d'information et de diffusion du Premier ministre. Sa mission : répondre au besoin d'information des jeunes, qui semble énorme puisque chaque brochure éditée par le ministère de la Jeunesse ou les C.i.d.j. (centres d'information) est épuisée à peine sortie et que ces centres reçoivent chaque année un million et demi de visiteurs. Son objectif : faire connaître à chacun ses droits, de la façon la plus claire et la plus complète possible, dans tous les domaines de la vie quotidienne. Car, comme l'a souligné Edwige Avice : « Les jeunes ont les mêmes problèmes que les adultes, sans en avoir les mêmes moyens de solution. »

Aux premières loges, les problèmes de formation professionnelle, d'enseignement, d'emploi et de débouchés, qui font la majeure partie des demandes de renseignements. Mais aucun secteur n'a été écarté, et on trouve dans ce guide toutes sortes d'informations, concises mais précises. Par exemple : bénéficier des aides à la création d'entreprise, monter une association, toucher une allocation-logement, s'inscrire à une mutuelle pour le logement des jeunes, qui accorde un prêt pour louer un appartement ou pour les premiers frais d'équipement... Jusqu'aux finesses du droit en matière d'union libre qui sont ici expliquées.

Le guide coûte 35 F, mais le ministère espère que les jeunes le trouveront dans les bibliothèques et les mairies. Car, semble-t-il, ils demandent avant tout les moyens d'une auto-information, de même que, en toute matière et contrairement à une idée développée à droite, ils refusent l'assistance et cherchent à pouvoir se prendre en charge. A quoi, espère Edwige Avice, ce guide va pouvoir les aider.

F. de G.

POLICE

Les temps difficiles

Plus de sécurité et tenir la police. Un conseil sans doute plus facile à formuler qu'à suivre. C'est pourtant à sa réalisation que s'est attelé Joseph Franceshi, l'homme des missions impossibles

PAR PAUL LEDUC

LES policiers n'ont pas de chance. Alors qu'ils se réjouissaient, vendredi dernier, du coup sérieux qu'ils venaient de porter à l'organisation Action directe, une voiture piégée sautait rue Cardinet, à proximité du lycée Carnot. Dirigé contre un diplomate israélien, ce nouvel attentat a fait quarante-sept blessés dont quatre sont dans un état grave. Le lendemain, la célébration du Nouvel An juif (Roch Hachana), à Bruxelles, a été interrompue par un mitraillage contre la grande synagogue où avaient afflué les fidèles (quatre blessés). Unanimement condamnées, ces actions viennent renforcer les inquiétudes des responsables de la lutte antiterroriste. Ceux-ci redoutent, en effet, que la tragédie libanaise ne suscite une nouvelle série d'attentats anti-israéliens et antisémites.

L'attentat de la rue Cardinet survient un mois, jour pour jour, après la déclaration télévisée au cours de laquelle le président de la République a présenté aux Français les grandes lignes du dispositif mis en place pour combattre le terrorisme. Il confirme que les poseurs de bombes sont toujours prêts à tuer aveuglément d'innocents passants pour atteindre leur cible. A quelques minutes près, avec la sortie des classes, ce ne sont plus des blessés qu'on aurait dénombrés parmi les élèves du lycée Carnot mais des morts.

Ponts entre les F.a.r.l. et Action directe ?

Patron de la Brigade criminelle, le commissaire Jacques Genthial prend au sérieux la revendication de cet attentat par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (F.a.r.l.). Depuis un an, ce mystérieux groupe terroriste a signé cinq attentats à Paris : la tentative d'assassinat de Christian Chapman, numéro 2 de l'ambassade des Etats-Unis, le meurtre de l'attaché militaire américain, Charles Ray, et celui du diplomate israélien, Yaacov Barsimentov. Tous trois ont été commis avec un 7,65 mm par un terroriste agissant seul et prenant la fuite à pied. Dans le cas de Barsimentov, le tueur était une jeune femme qui s'est adressée au fils de la victime en français. Avant la voiture piégée de la rue Cardinet, les F.a.r.l. ont piégé le 21 août la voiture d'un diplomate américain. Se détachant du véhicule, la bombe, qui était tombée sur la chaussée de l'avenue de la Bourdonnais, a explosé au moment où deux artificiers de la préfecture de police s'apprêtaient à la désamorcer. Tous deux sont morts.

Qui sont les F.a.r.l. ? Les enquêteurs qui aimeraient pouvoir apporter une réponse à cette question disposent de maigres indices. Si, comme on peut le penser, ce groupe a bénéficié en France de certains appuis, cette piste sera creusée en priorité. Les policiers ont, voici quelques mois, établi que des tracts signés F.a.r.l. et revendiquant le meurtre de Yaacov Barsimentov provenaient de l'imprimerie attitrée d'Action directe. Ils ont également saisi de tels tracts dans un « squatt » de la Goutte-d'Or occupé par des militants proches d'Action directe. Enfin, en filant un couple d'activistes d'Action directe, Mohand Hamani et Joëlle Aubron, ils ont mis au printemps la main sur un important stock d'armes.

Dans le lot, une mitraillette. Elle avait servi le 30 mars à tirer des rafales contre la façade de la mission d'achat israélienne à Paris, celle-là même d'où sortaient les diplomates dont la voiture a sauté vendredi rue Cardinet. D'abord revendiqué par les F.a.r.l., ce mitraillage fut ensuite signé par Action directe. La découverte de la mitraillette, début avril, dans un box de la rue Borrego, confirma la responsabilité de cette organisation dans l'attentat du 30 mars.

Ces indices ne permettent pas d'affirmer que des ponts existent entre les F.a.r.l. et Action directe, mais ils méritent d'être pris au sérieux. Peut-être le coup de filet opéré vendredi dernier parmi des membres d'une fraction dure d'Action directe permettra-t-il d'y voir plus clair.

Ce succès policier, fruit d'une parfaite collaboration entre l'antigang, les Renseignements généraux et la Brigade criminelle, a permis de saisir un arsenal impressionnant : pistolets, revolvers, fusils, chargeurs, munitions, onze rouleaux de mèches lentes, cent cinquante bâtons de 100 g de dynamite chacun, bidons de chlorate, vingt-huit détonateurs électriques et pyrotechniques, cagoules, lunettes fumées, faux papiers, fausses plaques d'immatriculation, machine à écrire, etc. De quoi commettre aussi bien des attentats que des braquages, les deux passe-temps favoris de ces activistes. Il est déjà établi que l'une des armes saisies provient d'un casse. Les techniciens du laboratoire de la préfecture de police essaient maintenant de faire parler cet arsenal pour tenter de déterminer s'il n'y a pas là de quoi élucider quelques affaires restées sans solution.

Des seize membres ou sympathisants d'Action directe interpellés le 18 septembre, trois ont été inculpés et écroués : Michel Camillieri (30 ans), Olivier Chabaud (24 ans) et Charles Grosmangin (31 ans). Les enquêteurs ont saisi des documents intéressants au domicile de ce dernier. Ils pourraient peut-être les éclairer sur les faits d'armes de ces activistes sinon sur leurs liens avec d'autres organisations, françaises ou étrangères.

Ce succès intervient à point nommé, tandis que la police est secouée par de regrettables polémiques à la suite de la bavure de la rue Rossini. Dans la nuit du 8 au 9 septembre, à l'issue d'une brève poursuite, quatre policiers appartenant à une brigade spécialisée de nuit rattrapent une R. 30 qui tentait de se soustraire à un contrôle. Tir nourri des policiers : Céline Carré (17 ans) est tuée net, deux de ses trois compagnons sont blessés. Interrogé le lendemain sur Antenne 2, Gaston Defferre, sur la base, semble-t-il, du rapport des policiers concernés, décide de les couvrir : « Le conducteur a foncé sur le brigadier de police qui était là avec deux ou trois hommes, déclare le ministre de l'Intérieur. Il était en légitime défense. Il a tiré. Malheureusement, la jeune fille a été tuée... »

A.f.p.



L'impressionnant arsenal d'Action directe saisi à Paris.



A.f.p.



La R. 30 mitraillée par la brigade spécialisée de nuit.



Pascal Lebrun

Bernard Deleplace et Gaston Defferre.

Les policiers flingueurs ont travesti la vérité

Ces propos ministériels évoquent certains souvenirs désagréables et font sursauter bien des magistrats et même des policiers. Après les déclarations fracassantes et heureusement restées lettres mortes de Defferre, qui souhaitait que les policiers puissent, comme les gendarmes, tirer après simple sommation — sans nécessairement se trouver en situation de légitime défense —, certains ont vu dans cette déclaration un inquiétant glissement. Ils ont évoqué les propos de l'ancien procureur de la République de Paris, Christian le Gunehec, qui parla après la mort de Mesrine d'une « légitime défense permanente » des policiers.

Il semble aujourd'hui que les policiers flingueurs de la rue Rossini, inculpés et laissés en liberté, ont travesti les circonstances dans lesquelles s'est produit le drame. Témoignages et expertises balistiques contredisent leur version et mettent à mal la thèse de la légitime défense.

Là-dessus, Bernard Deleplace, le bouillant secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police — la F.a.s.p. regroupe plus de 60 % des policiers en tenue —, reproche au ministre son attitude dans une interview au « Monde » : « Le policier est un citoyen responsable, qui connaît les lois de la République et le Code de procédure pénale. Il n'a pas besoin de couverture : il agit dans le cadre des lois et règlements et doit les respecter au premier chef. Couvrir, cela voudrait

dire accepter des choses illégales. » Loin de s'en tenir là, Deleplace saisit l'occasion pour dénoncer « l'entrisme » du R.p.r. dans la police et les sabotages dus à la haute hiérarchie « qui ne souscrit absolument pas au changement ». Des attaques sans doute en partie fondées mais pour le moins maladroites. Elles ont soulevé de vives protestations chez les commissaires, parmi les syndicats minoritaires de droite (dont le gros des troupes vient justement des brigades spécialisées dénoncées par Deleplace) et même dans certaines sections de la F.a.s.p. Par-delà les propos des uns et des autres, cette nouvelle polémique publique a confirmé l'existence d'un malaise au sein de la police.

La publication le lendemain dans « Libération » d'une interview de Jean-Michel Bellorgey, député socialiste de l'Allier,



Pascal Lebrun

La voiture piégée de la mission commerciale israélienne.



Joseph Franceschi et son conseiller le commissaire Broussard, rue Cardinet.

jetait quelques lumières sur les fondements de ce malaise. Auteur d'un sérieux rapport sur la police, d'où devaient sortir de multiples réformes dont une partie est restée lettre morte, Bellorgey rappelle qu'il avait préconisé la dissolution de certaines unités spécialisées, comme les brigades de nuit à l'origine de trop nombreuses bavures. « Pour essayer de résoudre le problème de la police, explique Bellorgey, il ne faut pas passer d'un extrême à l'autre. Il ne faut pas commencer par traiter les policiers de racistes, les mépriser, leur dire qu'ils sont inutiles. Il ne faut pas non plus les « couvrir » les yeux fermés. Le juste milieu consiste à satisfaire à la fois l'opinion publique réclamant plus de sécurité et tenir la police. »

Une véritable gageure

Un conseil sans doute plus facile à formuler qu'à suivre. Pourtant, c'est à sa réalisation que s'est attelé depuis un mois Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique. Sa discrétion appréciable, dans ce climat houleux, lui permet de travailler efficacement pour introduire d'importantes réformes de structures.

Franceschi préside régulièrement des réunions de travail sur le terrorisme, auxquelles assistent tous les chefs de service concernés et (enfin !) un représentant du ministère de la Justice, trop longtemps laissé à l'écart de ce qui le concerne pourtant aussi au premier chef. L'équipe du commandant Prouteau, à l'Elysée, a été renforcée par deux commissaires de police. Le commissaire Charles Pellegrini, ancien patron de l'Office central de répression du banditisme, passe à la D.g.s.e. (l'ancien S.d.e.c.e.). Un nouveau directeur général de la police nationale va être désigné, et on s'attend à un changement imminent à la tête de la D.s.t. pour remplacer M. Cholet qui a atteint l'âge de la retraite.

C'est donc bien un bouleversement qui est à l'œuvre. A la différence de bien d'autres, celui-ci devrait être accepté en raison des modalités de sa mise au point et des circonstances dans lesquelles il intervient. Apaiser la police et faire reculer le terrorisme : une véritable gageure pour Franceschi. Mais qui connaît le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique sait que les missions impossibles le stimulent plus qu'elles ne l'impressionnent. ●

Vous voulez que "l'Unité" se développe ...

La reparution de « l'Unité », sa réapparition sur les marchés après l'interruption d'août, a été chaleureusement accueillie par les militants et les sympathisants socialistes, qui y voient un instrument essentiel dans la grande campagne d'action que s'apprête à engager le Parti.

Dans les prochaines semaines nous vous informerons des projets que nous mettons au point pour améliorer à la fois le contenu et la qualité de ce journal et faire en sorte qu'il tienne encore mieux sa place dans les grandes batailles politiques qui nous attendent.

Nous lançons un appel à toutes celles et à tous ceux qui ont négligé de renouveler leur abonnement au cours des mois passés. Qu'ils réparent sans tarder cet oubli. « L'Unité » a besoin d'eux comme nous pensons qu'ils ont besoin de « l'Unité ».

Bulletin d'abonnement à retourner à

l'administration de l'unité 10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

** abonnement d'un an (230 F) ☐ * abonnement de six mois (150 F) ☐*

Enquête sur un journaliste au-dessus de tout soupçon



Michel May, p.-d.g. de T.f.1.

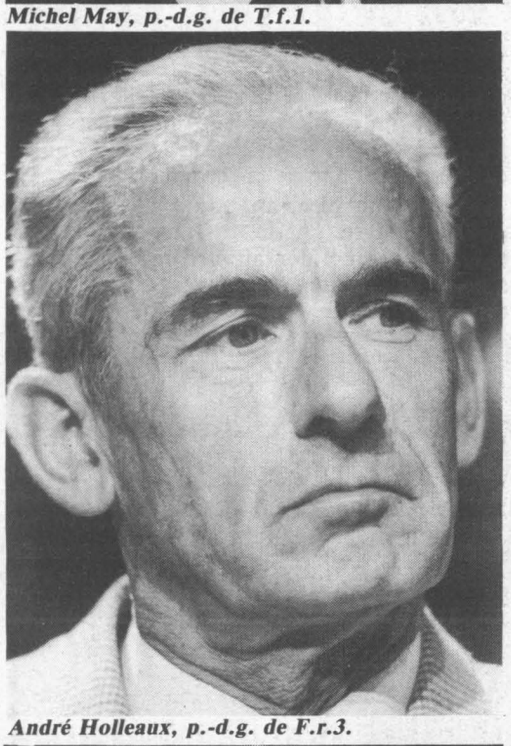

André Holleaux, p.-d.g. de F.r.3.



Jean-Michel Jeanneney, p.-d.g. de Radio France.

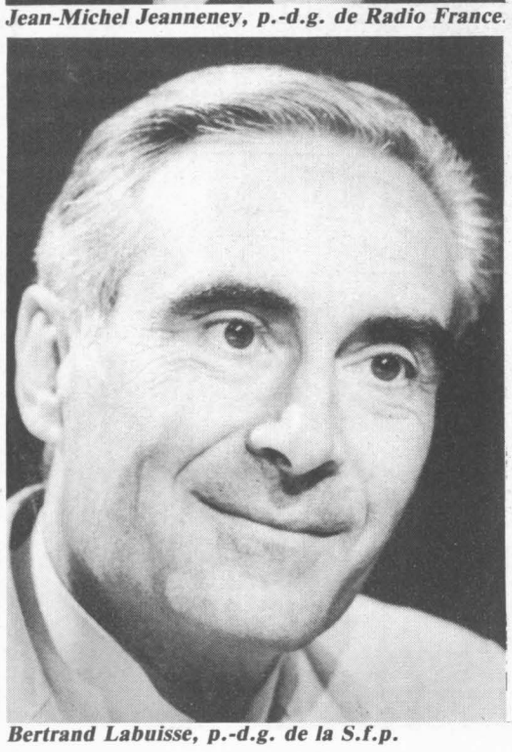

Bertrand Labuisse, p.-d.g. de la S.f.p.

A défaut d'être historique, l'événement était quand même exceptionnel qui réunissait lundi, autour de Michèle Cotta présidente de la Haute Autorité, les présidents-directeurs généraux, nommés ou confirmés, des cinq principales sociétés de l'audiovisuel : Michel May pour T.f.1, Pierre Desgraupes pour Antenne 2, André Holleaux pour F.r.3, Jean-Noël Jeanneney pour Radio-France, Bertrand Labrusse pour la S.f.p.

Les nouveaux p.-d.g. ont été relativement discrets sur leurs projets. Les trois « nouveaux » ont d'abord à faire connaissance avec les « maisons » dont ils ont désormais la charge et avec les problèmes spécifiques à chacune d'elles, dont ils héritent. Ce n'est que dans quelques jours et quand auront été nommés les directeurs et les différents responsables de l'information et des programmes que l'on saura de manière plus précise dans quelle voie on s'oriente. La volonté exprimée par Michel May de maintenir à T.f.1 la tradition d'une chaîne pluraliste et populaire, celle d'André Holleaux de se consacrer largement à l'effort de régionalisation qui est la vocation de F.r.3 sont des indications intéressantes mais qui méritent d'être développées. Les choses paraissent plus avancées à Antenne 2 où Pierre Desgraupes, assuré d'être maintenu dans ses fonctions, a pris depuis quelques semaines déjà et ces jours derniers encore une série de décisions dont certaines amènent à s'interroger, comme le fait ici Jean-Paul Liégeois, et comme le font aussi beaucoup de journalistes ou de réalisateurs de la chaîne.

Une chose est sûre et nous devons nous en réjouir : la mise en place des nouvelles institutions prévues par la loi sur la communication audiovisuelle se fait dans de bonnes conditions.

Bien qu'elle ne soit pas encore installée dans ses meubles, la Haute Autorité travaille et manifeste son indépendance à l'égard du pouvoir exécutif. Ceux-là mêmes qui la dénonçaient naguère comme devant être un instrument de celui-ci se taisent aujourd'hui faute d'arguments. La télévision française s'engage donc sur la voie d'une indépendance si longtemps attendue. Ce qui ne veut pas dire qu'elle va devenir le meilleur des mondes. Du moins aura-t-elle désormais à sa tête des hommes responsables à qui l'on pourra s'adresser directement, ce que nous ne manquerons d'ailleurs jamais de faire, que ce soit pour la louange ou pour la critique.

C.E.

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

« RÉUNION ! Réunion ! Y a du changement à la tête d'Antenne 2 : Desgraupes remplace Desgraupes ! » Ce trait d'humour, entendu lundi dernier dans les couloirs de Cognac-Jay, donne une assez bonne idée

Pascal Lebrun

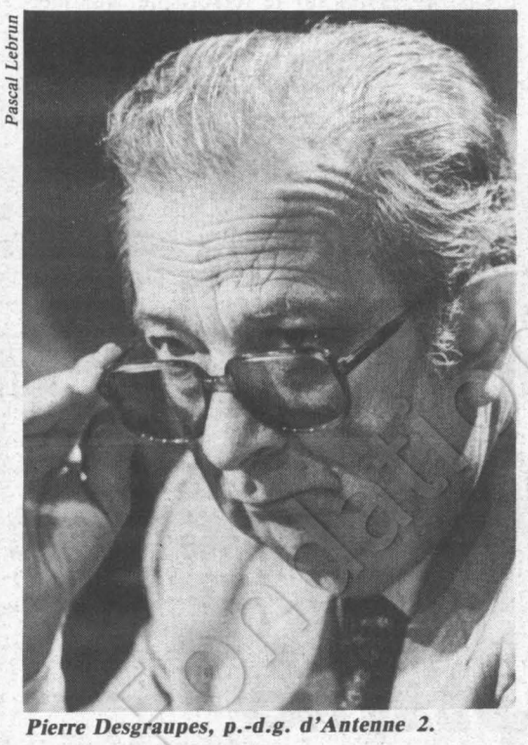

Pierre Desgraupes, p.-d.g. d'Antenne 2.

du climat qui règne actuellement au sein de la rédaction de la deuxième chaîne de télévision française. Il faut dire que le deuxième mandat de Pierre Desgraupes ne commence pas sous les meilleurs auspices : en suspendant de ses fonctions de présentateur du journal de midi Bernard Langlois, le p.-d.g. d'Antenne 2 a sérieusement fait pâlir son étoile ; dans l'opinion et dans sa propre entreprise. « Quelle mouche l'a piqué ? », se demande un réalisateur de ses amis, un de ses proches. « C'et une foutue connerie, surenchérit un responsable syndical de la chaîne. Pourquoi a-t-il agi ainsi quelques heures avant d'être confirmé dans ses fonctions par la Haute Autorité ? Il lui suffisait d'attendre sa nomination et de déplacer Langlois dans le cadre de la réorganisation de la rédaction. Personne n'aurait protesté. » La manière et les circonstances donnent en effet à l'éviction de Langlois les allures d'un médiocre règlement de comptes. A moins qu'il n'y ait plus grave...

Allons aux faits. Mercredi 15 septembre 1982, 12 h 45. Générique du journal de la mi-journée sur Antenne 2. En voix off, on entend Bernard Langlois : « Il était jeune, 34 ans... (...) Elle n'était plus très jeune, 52 ans... » Bernard Langlois parle évidemment des morts de Bechir Gemayel et de Grace de Monaco. Il apparaît à l'écran : « Bonjour ». Il choisit, il hiérarchise, il fait son métier de journaliste : « Gemayel d'abord. » Parce que la disparition du président libanais lui semble plus lourde de conséquences que celle de la princesse (les événements lui donneront tristement raison !). Il passe à Grace de Monaco. Et, ce qu'il dit ne « passera » pas pour la direction de la chaîne. Que dit-il ? Rien d'inconvenant, rien d'irresponsable, rien d'injurieux. Il se contente de situer « sociologiquement » la vie de cette femme « de qualité » (le mot est de lui) et de dire à demi-mots comment la presse des scandales et des romans-photos a su faire ses choux gras de cette existence de rêve (elle continue d'ailleurs à faire ses choux gras de sa mort !). Où est le crime ? Y a-t-il lèse-majesté à dire la vérité en République ? Y a-t-il délit d'opinion à dire que certaines personnes valaient peut-être mieux et plus que le traitement qui leur est régulièrement infligé par « Point de vue et images », « Paris-Match », « France-dimanche » et autres feuilles sulfureuses ?

Officiellement, il y eut pourtant quelqu'un pour trouver les propos de Bernard Langlois « choquants » : François-Henri de Virieu, directeur de la rédaction. Il le dira sans ambages le lendemain, au « Quotidien de Paris » : « Mercredi, j'ai été très choqué par sa façon d'annoncer la mort de Grace Kelly... » Trêve de balivernes, rétablissons la vérité : de Virieu, dans cette affaire, n'a été que le « messager », l'exécutant de la direction de la chaîne. Il a bien convoqué Langlois dans son bureau en début d'après-midi pour lui « passer un savon » ; et il lui a bien téléphoné, vers 17 heures, du bureau de Pierre Desgraupes, pour lui signifier qu'il était muté au service « société ». Mais, dans les coulisses, ce n'est pas de Virieu qui s'est agité. Il n'a fait qu'exécuter et porter le chapeau.

Celui qui a tout déclenché est, avec Joseph Pasteur, l'une des deux éminences sombres de Pierre Desgraupes : Pierre Whienn. A la vue du journal de Bernard Langlois, Whienn a « piqué sa crise » et alerté Desgraupes. Le p.-d.g. a vu rouge à son tour. Ils ont pris leur décision : il faut virer Langlois ! Une tierce personne, manifestement plus calme et plus au fait des droits des journalistes, a réussi à les calmer : « Attention, il n'y a aucune faute professionnelle ! » Ces messieurs ont encaissé l'argument : Langlois ne sera pas renvoyé, mais simplement déplacé. Argutie juridique : étant donné qu'il n'est pas titulaire d'un contrat de présentateur mais d'un contrat de grand reporter, on peut sans risque renvoyer Langlois... à ses grands reportages.

Aucune offense

Depuis cette décision ridicule et sans objet, les réactions se sont multipliées. Guy Malandain, député socialiste des Yvelines : « J'ai beau relire le texte du commentaire incriminé, je n'y trouve aucune offense, ni à la personne de la princesse Grace ni à sa famille, mais bien plutôt la marque d'un esprit indépendant, d'une liberté de ton et d'un anticonformisme qui font encore trop défaut, hélas ! au petit écran... Cette sanction m'apparaît d'autant plus grave qu'elle atteint, à travers Bernard Langlois, l'ensemble des journalistes qui, en toute conscience, sans fard ni hypocrisie, veulent vraiment faire leur métier. » C'est bien ainsi que l'a ressenti toute la profession. Le Syndicat des journalistes français (C.f.d.t.) a déclaré : « Alors que l'information télévisée gagnerait à se libérer d'un style « amidonné », la direction d'Antenne 2 montre ainsi qu'elle ne veut pas que des expressions nouvelles apparaissent sur le petit écran. » Le Syndicat national des journalistes (S.n.j.) a protesté contre le « fait du prince » et a dénoncé « ce comportement » qui « s'apparente plus au règlement de comptes qu'au juste discernement. »

Pascal Lebrun



Bernard Langlois et son p.-d.g.

Faut vous faire un dessin...

par Pym

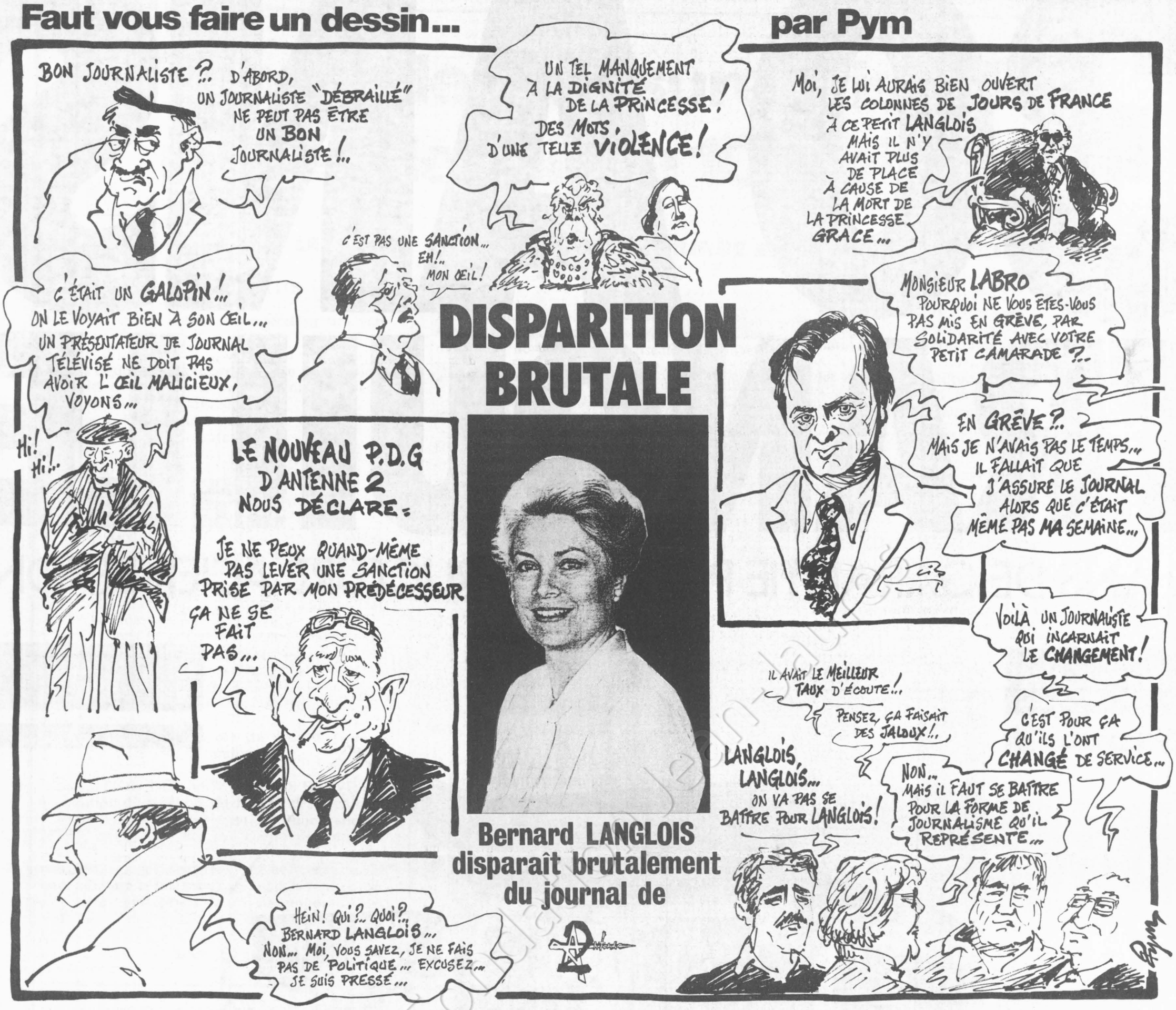

Bernard LANGLOIS disparaît brutalement du journal de

Devant la minceur du dossier, Bernard Langlois (et c'est tout à son honneur), au lieu de se perdre en polémiques inutiles, s'est contenté d'élever le débat : « Je revendique complètement mon texte. Je refuse le distinguo subtil et fallacieux entre « les faits » et « le commentaire ». Contrairement à ce que prétendait naguère Georges Pompidou, je suis un journaliste comme les autres. J'accepterai peut-être de séparer les faits et le commentaire... le jour où le commentaire existera vraiment à la télévision. Mais où est-il en ce moment ? Qu'on le trouve et qu'on me le montre ! Donc, j'ai fait mon métier avec la sensibilité et je l'assume entièrement ainsi. En fait, je crains que ce ne soit justement cette sensibilité qui soit visée. En m'éliminant, on a éliminé ma sensibilité. Cette sensibilité, la sensibilité de gauche, est-elle aujourd'hui interdite à la télévision française ? La sensibilité de droite, qui a régné seule pendant des années, doit-elle à nouveau s'exprimer seule dans le cadre du service public ? Je ne me considère pas propriétaire de ma charge de présentateur. Il est normal que les présentateurs changent. Mais, si je ne suis pas remplacé ou si je suis remplacé par « l'autre » sensibilité, les téléspectateurs pourront conclure : la sensibilité de gauche n'a toujours pas droit de cité à la télévision française. »

Que vont faire les « big brothers » ?

Bernard Langlois a raison : ce n'est pas seulement l'indépendance des journalistes qui a été bafouée dans cette affaire par Pierre Desgraupes, Pierre Whienn et François-Henri de Virieu ; c'est aussi le pluralisme qui a été traité à la hussarde. Si de telles méthodes ne surprennent pas de la part de Pierre Whienn, notoirement partisan des pratiques de l'ancienne majorité, elles étonnent quand elles viennent de Desgraupes et de Virieu. Qu'on se rappelle ce que disait Pierre Desgraupes il n'y a pas si longtemps, en 1979. Il réfléchissait à partir de son expérience de responsable d'« Information Première », sous Chaban-Delmas : « Ce qui m'intéressait dans cette opération, c'était de changer la relation des journalistes avec le pouvoir, bien entendu, mais la conscience même qu'ils avaient de leur métier. Je pensais que les journalistes de télévision, à l'époque, avaient fini par ne plus être des journalistes. Je dois dire que, petit à petit, ils sont à nouveau retombés dans cet état, et, à nouveau, ils ont cessé d'être des journalistes. Aujourd'hui, un journaliste de télévision, c'est quelqu'un qui s'est défaussé complètement de ses responsabilités de journaliste, de sa liberté de jugement... Je ne dis pas que la télévision doit être un endroit où l'on peut mener un combat. Mais les journalistes de télévision ont renoncé au jugement même de la réalité... » Pierre Desgraupes a-t-il « renoncé au jugement même de la réalité » ? Bernard Langlois est-il simplement coupable d'avoir appliqué en 1982 les préceptes du Desgraupes de 1979 ? Est-ce là le crime de lèse-majesté dont on n'ose pas ouvertement l'accuser ?

On a l'impression de vivre un sketch de Guy Bedos ! François-Henri de Virieu savait depuis juin dernier que son poste de directeur de l'information serait supprimé à la rentrée. Ce qui a effectivement été annoncé lundi dernier. Qu'est-il allé faire dans cette galère ? Pourquoi ne s'est-il pas solidarisé avec Bernard Langlois, dont il savait parfaitement qu'il n'avait commis aucune faute professionnelle ? Pourquoi a-t-il joué à être « la voix de son maître » ? Parce qu'on lui avait promis un « placard doré » : la direction des Affaires internationales et du développement qui vient de lui être confiée ? Et le courage, cher confrère ? Bernard Langlois a préféré s'en moquer : dans un communiqué de l'A.f.p., il a demandé pourquoi de Virieu ne s'est pas « auto-muté » à la rubrique « société » pour faute professionnelle en n'ayant pas relevé une contre-vérité de Valéry Giscard d'Estaing (voir page 6).

Tous ces comportemens autour de « l'affaire Langlois » ne manquent pas d'être inquiétants. Hasard et maladresses, plaideront les naïfs. Voire ! Et si ce n'était là que le début d'une opération concertée ? Et s'il y avait bel et bien complot contre le pluralisme ? Nombre d'indices, malheureusement, plaident pour cette thèse. Car Pierre Desgraupes a décidé de faire donner Joseph Pasteur et Pierre Whienn.

Pasteur est chargé de superviser une réorganisation de l'information. Pendant ce temps, Whienn va mettre la main sur quatre services : les sondages, les relations publiques, le service de presse et les programmes. « Antenne 2 va connaître la pasteurisation et la whiennification », dit un journaliste, déjà désabusé, déjà découragé.

Que vont faire les deux « big brothers », comme on les appelle dans les étages de la rue de Monttessuy (siège d'Antenne 2) ? Joseph Pasteur va se charger « d'éclaircir » la rédaction : trente à quarante journalistes vont être renvoyés, exilés en province ou mis à la retraite anticipée. Sur quels critères ? Il va également mettre en place un système qui sépare nettement les « gens de terrain » et les présentateurs : il y aura désormais des « speakrins » vedettarisés d'un côté, et des obscurs, le reste, de l'autre ; et pas question d'alterner les compétences !

Pierre Whienn, lui, est déjà en train d'organiser son petit monde et d'asseoir son pouvoir sur les différents services. Aux responsables des diverses unités de programmes, il a déjà dit : « Pas question que vous ayez désormais des contacts avec la presse. » « C'est clair, dit un syndicaliste, Whienn va être un patron de combat. » Pour quel combat ? Pour quels programmes ? La manière Whienn a déjà fait ses preuves : c'est lui qui a eu la peau de l'émission de Philippe Alfonsi et Patrice Pesnot « les Gens d'ici » ; c'est lui qui a remplacé cette production de qualité par le dérisoire « Théâtre de Bouvard ». C'est lui qui n'a pas jugé utile, le 10 juin dernier, d'avancer la diffusion d'un film sur le Liban, initialement prévue le 7 juillet, ... alors que les événements de Beyrouth venaient d'éclater le 9 juin. C'est lui qui a suggéré un jour aux attachés de presse de la chaîne : « Faites des coups avec « Rustica » (une revue du groupe de presse Dargaud) ; drôle de conception du service public... C'est lui qui a refusé de mettre en chantier une série d'émissions de Philippe Alfonsi et Jean-Pierre Chabrol... acceptée par Pierre Desgraupes ! C'est lui qui vient de réduire de trois à un mois la durée de contrat des producteurs de la chaîne. On pourrait multiplier les exemples. Pas étonnant, dans ces conditions, qu'un récent sondage, effectué par le Centre d'étude et d'observation à la demande des services du Premier ministre, note qu'Antenne 2 est en train de perdre son image « dynamique ».

La « mutation » de Bernard Langlois, replacée dans ce contexte et dans ces perspectives peu réjouissantes, cesse d'apparaître comme un fait isolé, comme un « incident malencontreux ». Elle sonne plutôt comme un signal d'alarme : va-t-on voir, dans les prochains mois, les programmes d'Antenne 2 tomber dans la médiocrité ? L'information de la chaîne va-t-elle être accaparée par une coterie ? Il appartenait à « l'Unité » de crier « Grâce pour Langlois ! » Il appartient désormais à la Haute Autorité de veiller au maintien des missions du service public et au pluralisme de l'information à Antenne 2. La séparation de l'Etat et de la télévision passe par l'exercice de cette vigilance. ●

Dimanche 26 septembre
Fête de la Rose du Vaucluse
en Avignon
14 h 30 Forum jeunes
animée par Alain Barreau
16 h 30 Meeting politique
sous la présidence de Michel Pezet
Allocution de Bertrand Delanoë

30 ANS TRANQUILLE

30 ANS DE GARANTIE POUR LA STRUCTURE ACIER-BETON



"L". CREATION PHENIX

C'est le résultat d'une technologie qui a maintenant fait ses preuves dans plus de 130.000 maisons.

Des maisons bien conçues, confortables, parfaitement isolées et belles parce que harmonieusement intégrées à l'architecture de votre région.

Et des maisons si solides que Phénix est le seul aujourd'hui à s'engager en vous offrant une garantie globale de 30 ans pour leurs structures acier-béton, 30 ans, c'est 20 ans de plus que la garantie décennale prévue par la loi.

30 ans, c'est la tranquillité d'esprit à laquelle Phénix a pensé que vous aviez droit, le jour où vous avez décidé qu'il était meilleur d'être chez soi.

Phénix :
pour que chacun ait sa maison.

MAISON PHENIX

RCS 552 080 665 60, av. de la Grande-Armée, 75850 Paris Cedex 17, Tél. 574.99.99.

Sans engagement de ma part, je désire recevoir votre documentation gratuite en couleurs n° 115 35 01 32

Nom :

Rue : Tél. :

Code postal : Je cherche un terrain à :

Je possède un terrain à :

MAISON PHENIX

PUBLICIS V 7384



Photos extraites du catalogue de l'exposition « l'Art du masque dans le carnaval ».

Naples : le rêve de l'Europe prend forme

Pour les uns – Allemagne, Grande-Bretagne, Danemark ou Pays-Bas – la culture ne représente guère une force économique tandis que pour les autres – France, Italie, Grèce, Espagne – elle est prioritaire et inséparable du combat politique

PAR FABIAN GASTELLIER

(de notre envoyée spéciale)

NAPLES, capitale culturelle de l'Europe, ce fut vrai pendant une petite semaine. D'un côté — au creux d'un palais sublime posé contre la mer — la première conférence des ministres européens de la Culture venus confronter leurs désirs, leurs expériences et débattre, entre autres, du projet d'un « espace audiovisuel européen » et, de l'autre, la Biennale du théâtre déployant spectacles, expositions et colloques à travers toute la ville sur le double thème de « Venise à Naples » et de « la Fête à travers la spontanéité et les institutions ». Si l'on ajoute à ce programme déjà copieux un festival de la mode italienne et un symposium très savant sur la musique, on obtient le panorama pétillant d'une cité-phare, heureuse de devenir la plate-forme de toutes sortes de réflexions sur l'art et la création. Naples, ville du Sud, croulante de soleil, forte d'une culture ancestrale ; Naples, ville pauvre, bien que troisième métropole de l'Italie, qui souhaite vivement, comme devait le rappeler son maire, Mauricio Valenti, « jouer un rôle dans l'édification d'une politique européenne ».

L'Europe culturelle, parlons-en. Trois journées de réunions intensives pouvaient-elles permettre à Jack Lang, à son homologue italien Vincenzo Scotti ainsi qu'aux autres ministres de la Culture de la C.e.e. (plus l'Espagne et le Portugal) de définir réellement et positivement un champ de combat commun ? On peut en douter. Toujours est-il que le communiqué de presse final (qui a remplacé la « déclaration commune » initialement prévue), bien loin de l'unité tranquille, a clairement souligné les désaccords, les hésitations et, finalement, la différence de mentalité entre pays du Nord et pays du Sud. Car, si les Dix sont tombés d'accord sur certaines propositions (meilleure promotion du cinéma, conservation du patrimoine, coopération sur l'édition), il n'en reste pas moins vrai que l'Allemagne fédérale (pourtant handicapée dans ses décisions par sa crise gouvernementale), la Grande-Bretagne, le Danemark et les Pays-Bas ne parlent pas comme la France, l'Italie, l'Espagne et la Grèce entre lesquels, c'est aujourd'hui évident, se sont établis de nombreux liens ainsi qu'une authentique convergence de vues.

Pour les premiers, la culture ne représente guère une force économique, tandis que pour les seconds, elle est prioritaire et inséparable du combat politique. A partir de cette constatation, inévitablement, deux camps bien distincts se formaient. Certains problèmes particulièrement épineux (comme l'omniprésence américaine à la télévision) creusèrent même un peu plus le fossé puisque, sur ce point, les « Nordistes » ne semblent pas du tout prêts à suivre Jack Lang. Motif : la crainte de voir l'immense marché américain fermer ses portes à leurs productions. Money is money...

Pourtant, même avec ses excès, son lyrisme empreint d'une certaine naïveté et son côté chef de file qui peut parfois agacer, il faut reconnaître que Lang a raison de rêver l'Europe. C'est l'évidence même : il faudra bien coopérer. Et les Dix devraient bien regarder plus loin que le bout de leur nez — à savoir leurs préoccupations personnelles — pour tâter l'air de l'avenir, car c'est lui qui dictera la conduite à tenir. Et cet avenir est immédiat : c'est en 1985 (dans trois ans), effectivement, que l'ère des satellites s'abattra sur nous en modifiant du tout au tout notre paysage culturel, nous forçant malgré nos différences et nos préférences à collaborer. Alors, mieux vaut prévoir et préparer le terrain. Mais, cela dit, gare aux réunionites aiguës, aux urticaires géantes de la parole. Si l'on arrive à rien en ne débattant de rien, il n'est pas sûr que l'on débouche toujours sur une solution positive en parlant trop — et c'est aussi cela qui devait faire hausser les épaules aux gens du Nord, en général avares de mots. Que l'on se rencontre, c'est bien (et une nouvelle réunion, regroupant les « femmes et les hommes de culture venant des pays d'Europe », est prévue prochainement à Athènes) ; mais il serait bon d'être vigilant et de ne pas sombrer dans cette ivresse redoutable que procurent les beaux discours...

Du côté de la Biennale aussi, on devait un peu trop multiplier colloques et débats. Et comme ceux-ci se tinrent pratiquement tous en italien, sans traduction, les pauvres ploucs européens eurent l'impression de déranger une soirée de bon amis... Pourtant, le thème choisi cette année par Maurizio Scaparro, directeur du Settore Teatro de la Biennale et futur collaborateur de Giorgio Strehler à la direction du Théâtre de l'Europe (théâtre de l'Odéon), était particulièrement intéressant. Un thème cher à Jack Lang, d'ailleurs, que cette recherche de « la Fête à travers la spontanéité et les institutions ». N'était-ce pas effectivement notre ministre qui déclarait à la revue « Monuments historiques », en janvier dernier, que « la fête exprime la liberté de tous, spectateurs et acteurs, confondus dans la même exultation » ?

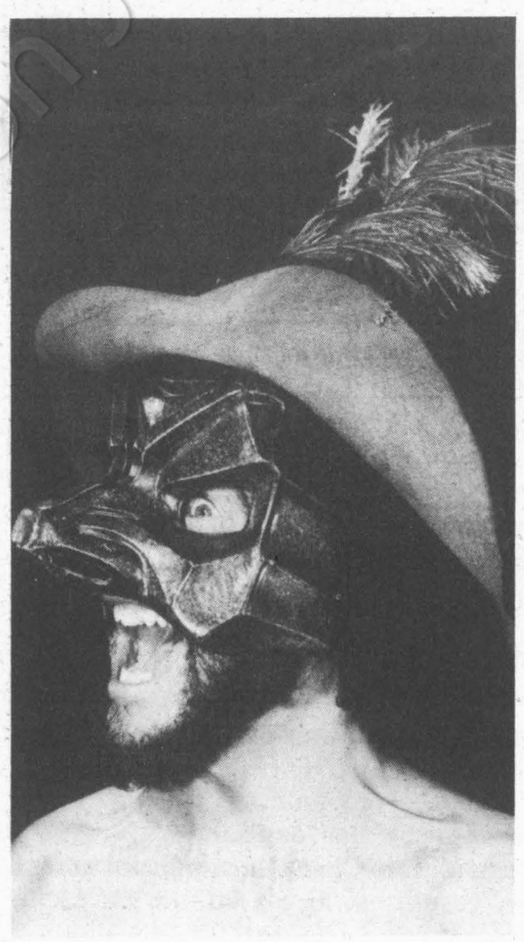

Reprenant cette déclaration, Maurizio Scaparro tenait, cette année, à réfléchir sur le sens de la fête, à montrer aussi que, pour la traduire, les institutions culturelles (comme le théâtre) sont aussi importantes et valables que le réflexe « spontané » de la conscience populaire. Pour Scaparro, il faut « considérer la complémentarité de la spontanéité et des institutions et ne plus bêtement opposer l'une aux autres ». « Parce que, dit-il, une fête pour la fête, qui n'est pas soutenue par un projet culturel, se pervertit d'elle-même. » Et d'ajouter : « De la même façon, un théâtre renfermé sur lui-même, coupé de l'inspiration populaire (qu'il appelle, joliment, « l'air de la piazza »), est voué à l'étouffement, à l'échec. » Son grand exemple, il l'a trouvé à Venise, lors du carnaval : « Le carnaval vénitien est une chose, explique-t-il, qui retomberait comme un soufflé raté s'il ne contenait pas, à l'intérieur même de ses farandoles, la conscience de sa théâtralité. » Et une fois encore, Scaparro cite Lang qui demandait de ne pas opposer « esthétique à populaire ». Et qui ajoutait : « La négligence et la facilité ont fait de nos fêtes des parodies. Tous ensemble, rendons à la fête sa beauté, car il est temps, vraiment, de la prendre au sérieux. » Servant d'illustrations à cette réflexion, on trouvait, répartis dans toute la ville, des spectacles de rues (les « Comédiants » de Barcelone et leurs marionnettes géantes venus raconter l'invasion de Naples par les Espagnols au XVIe siècle) et des spectacles de théâtre plus classiques. Des animations, des expositions (dont une superbe rétrospective de « l'art du masque dans le carnaval »), des bals et — institutions suprêmes — des opéras (une délicieuse « Serva Padrona » de Pergolèse mise en scène par Roberto de Simone) et de la danse, avec Carolyn Carlson.

Maurizio Scaparro — qui sera dès le 24 septembre l'hôte du Théâtre national de Chaillot pour un colloque (encore !) franco-italien sur « le théâtre et la démocratie » — viendra en juin prochain, toujours à Chaillot, faire la démonstration de sa thèse sur la fête en organisant une nuit de la Saint-Jean consacrée au théâtre sous toutes ses formes : improvisation, commedia dell'arte, farandoles... « J'ai très envie de réunir, ne serait-ce que pour une nuit, la culture de l'Italie et celle de la France, explique-t-il. Faire travailler la farce, un genre typiquement de chez nous, à des comédiens français, par exemple. Tout simplement parce que le brassage des cultures enrichit et que, de nos jours, on ne peut plus avoir une vision fermée de l'art et de la création. »

Car Maurizio Scaparro est un fervent défenseur de l'Europe : « Non pas dans le vain espoir de noyer nos différences, précise-t-il, mais pour nous entraider. Ne nous leurrons pas. Nous : Italiens, Français, Espagnols, Anglais, nous ne sommes pas semblables. Mais il faut que nous prenions rapidement conscience que nous sommes tous sur le même campement et que nous avons tous les mêmes ennemis. »

Le rêve de l'Europe, Scaparro l'offrira à la France, en juin, à travers une mise en scène du « Don Quichotte » de Cervantès qu'il voit comme un double voyage : vers la poésie, la folie, la création et aussi à la découverte de la mer, de la Méditerranée, de l'Europe. « Ce thème du voyage, c'est un retour à nos racines, à ce qui nous a faits. C'est d'un voyage bien précis qu'il s'agit : un voyage culturel propre à nos sensibilités. Une façon de dire que « Don Quichotte » n'aurait jamais pu naître dans le Connecticut. »

C'est un metteur en scène italien qui le dit. Pourvu qu'on n'en fasse pas « le discours de Naples » ! ●

UNE EQUIPE
DE SPECIALISTES
A L'ECOUTE
DE LA CLIENTELE PRIVEE
ET DES ENTREPRISES.

Interrogez-nous.
Nous trouverons une solution à vos problèmes.

FUTURS

BANQUE HERVET

Siège central : 127, avenue Charles de Gaulle – Neuilly-sur-Seine – Tél. : 758.90.00

• CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE •

GAZ DE FRANCE - Obligations 14 % 1980

Les intérêts courus du 23 Septembre 1981 au 22 Septembre 1982 sur les obligations Gaz de France 14 % 1980 seront payables à partir du 23 Septembre 1982, à raison de F 630,00 par titre de 5.000 F nominal, contre détachement du coupon N° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 70,00 (montant global : F 700,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 104,95, soit un net de F 525,05.

Ci-après, est rappelée la série de numéros d'obligations sortis au tirage antérieur :
— Amortissement 1981 : 4.779 à 19.063.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Trésoreries Principales et Perceptions) à la Caisse Nationale de l'Energie, à PARIS, 18 bis, rue de Berri, à la Caisse Nationale ainsi qu'aux Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel, aux guichets de la Banque de France et des Etablissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

transexel

est un groupement de Sociétés
de Service, à la disposition
des collectivités
pour :
.la création
.l'organisation
.la gestion
.le développement
de leurs réseaux de transport
de voyageurs.

156, rue de l'Université 75007 PARIS - Tél : 550.32.04

Rédaction : 12, cité Malhesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue de Solférino 75007 Paris. - Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédaction en chef : Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Marie-José Bernardot, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. Secrétariat de rédaction : Nadine Berger (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; Coordination : Of res 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; Directeur de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

Publicité C.N.T.A.

Le Comptoir National Technique agricole (C.N.T.A.)

Le C.N.T.A. et les Sociétés Professionnelles qui accompagnent son action, constituent une structure complète, allant de la sélection et de la multiplication des semences, jusqu'à la distribution de l'huile raffinée aux consommateurs.
Depuis 1950, cette filière s'est développée et ses dirigeants ont estimé que le moment était venu de rééquilibrer le bilan, par un apport de fonds propres estimé de 20 millions de Francs, suivi, en principe, début 1983, d'une nouvelle tranche d'un même montant. Cet apport attendu de fonds propres (20 millions de Francs) en provenance du monde agricole, permettra la mise en place par les Pouvoirs Publics, d'un montant équivalent.

Les rapports entre le C.N.T.A. et les Pouvoirs Publics

Les Pouvoirs Publics ont accompagné l'effort industriel du C.N.T.A. depuis la création de BORDEAUX OLEAGINEUX, et le Groupe se félicite de ses relations avec eux, car ils ont su reconnaître l'intérêt de son action et lui ont manifesté, à maintes reprises, leur confiance.
Cependant, la forme retenue pour ces aides de l'Etat, laisse parfaitement indépendante, la gestion du Groupe, ce qui est le gage d'une efficacité indispensable.
Les contacts étroits maintenus avec les Pouvoirs Publics se justifient également, compte tenu des responsabilités de ceux-ci dans les négociations de Bruxelles, soit au niveau des règlements communautaires, soit au niveau des interventions sur le montant des aides, qui, à l'évidence, ont une répercussion sur les comptes d'exploitation des Sociétés du Groupe.

Passage au capital fixe

La loi du 30 Décembre 1981, supprime la possibilité du capital variable et oblige donc le Groupe à utiliser la formule classique de la Société à Capital Fixe.
Cette évolution, rendue légalement nécessaire, était cependant inscrite logiquement dans l'évolution du Groupe, le poids des investissements industriels et commerciaux réalisés depuis quelques années nécessitant des fonds propres à caractère permanent, permettant d'asseoir l'entreprise sur des bases stables.
L'ensemble des sociétés du Groupe ayant adopté cette formule au niveau industriel, il est logique que le C.N.T.A. franchisse ce cap, qui permet d'équilibrer les hauts de bilan par rapport aux immobilisations.
Le passage au Capital Fixe permettra, en outre, dès la prochaine augmentation de Capital, de fixer la valeur d'émission des titres sur la base de la valeur réelle de l'entreprise. Les actionnaires bénéfieront, en outre, dès le départ, d'importantes plus-values latente. En effet, les bases de l'augmentation de Capital ne prennent en compte que 50 % de ces plus values latentes du C.N.T.A.

Le C.N.T.A. restera un groupe agricole

Nous souhaitons souligner ici, simplement, qu'il est indispensable pour de multiples raisons, qu'il en soit ainsi :
— le négoce et la trituration, le raffinage et le conditionnement sont les prolongements objectifs de la production ; de leur maintien et de leur expansion, dépend, à coup sûr, l'avenir de la fillière ;
— qui, mieux que le monde agricole, peut gérer un ensemble où interviennent, outre le négoce international, l'industrie, le marketing, une mécanique communautaire complexe, représentant 40 % du chiffre d'affaires, qu'il est nécessaire de maîtriser, d'orienter, voire de contrôler, avec un poids suffisant pour pouvoir agir ainsi que cela a été fait au cours de cette campagne 1981/82, non pas uniquement dans l'intérêt immédiat de l'entreprise, mais pour le fonctionnement harmonieux de la filière ;
— qui, mieux que le monde agricole, peut réorienter l'industrie de l'alimentation animale vers l'utilisation de matières grasses locales, en particulier, celle produites par l'outil de trituration ;
— qui, mieux que le monde agricole, peut orienter la consommation d'huile alimentaire vers les produits de notre sol, surtout qu'il est démontré que leur équilibre naturel convient mieux à nos besoins et à nos goûts, que les produits d'importation.
Le maintien du C.N.T.A., dans le monde agricole, est donc un devoir impératif.

Les rapports entre le C.N.T.A. et l'interprofession

Le C.N.T.A., qui est à l'origine de l'Interprofession, continue bien entendue, à maintenir les liens privilégiés avec cette organisation de filière, aujourd'hui considérée comme un modèle.
Ces liens privilégiés permettent notamment de poursuivre la politique engagée par la création du Fond Interprofessionnel d'Orientation et d'Actions, permettant de pallier les déficiences de la mécaniques communautaire et de financer les efforts d'orientation de l'O.N.I.D.O.L.

Paris, le 16 Septembre 1982

Fondation Jean-Jaurès

La chronique littéraire de Claude Glayman

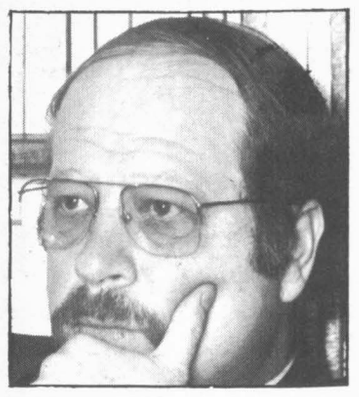

Nouvelles : les curistes du conformisme bien de chez nous

S'IL est intéressant de savoir ce qui s'écrit en France de nos jours, il n'est pas prouvé que ce qui s'écrit soit intéressant ! Néanmoins, l'initiative anthologique de Tony Cartano sera accueillie avec grand intérêt. En effet, le romancier de « Blackbird », mais surtout le directeur littéraire des Presses de la Renaissance, vient de faire publier quarante nouvelles de quarante écrivains d'aujourd'hui sous le titre significatif d'« Etat des lieux ». Formulation qui stipule la notion de bilan, sous-tend peut-être quelque part celle de manifeste, en tout cas appelle des suites dont la publication simultanée dans la même maison d'une revue simplement intitulée

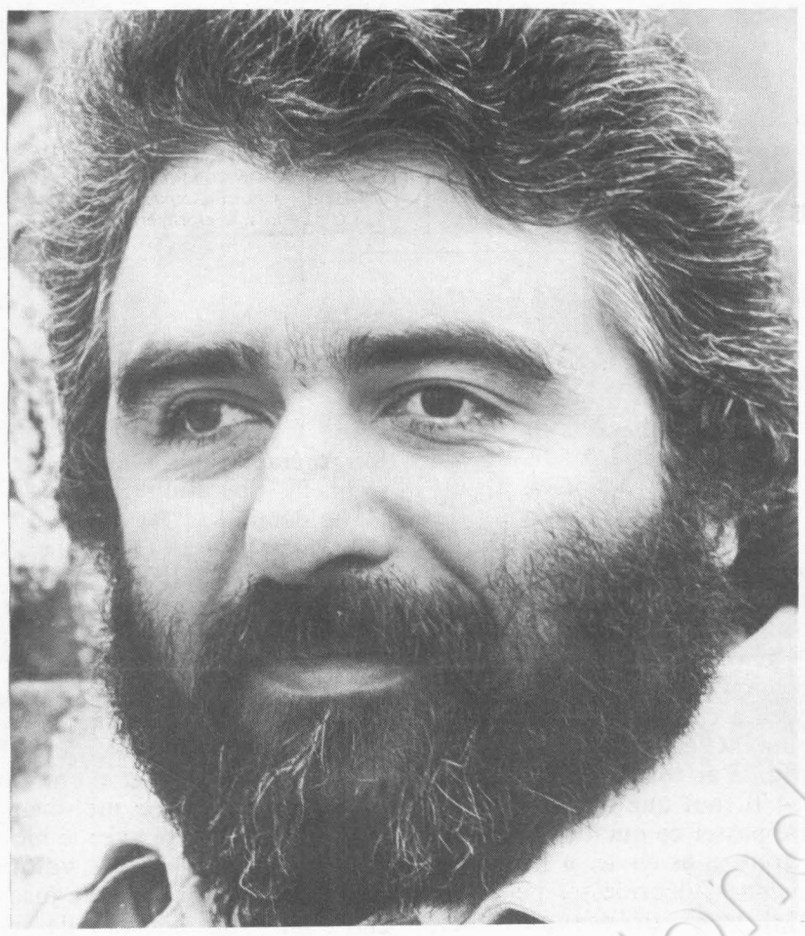

Tony Cartano.

« Roman » donne une idée, quelque peu insuffisante à nos yeux. Passons très vite sur le reproche habituel fait à ce genre d'initiative qui est d'oublier des noms (tout le monde, dont « le Nouvel Observateur », a remarqué que ni Modiano, ni Cholodenko, ni Le Clézio ne figuraient sur la liste des élus, mais pas plus Orsenna, Guegan ou Gallo et tant d'autres, alors qu'on se demande ce que certains viennent faire dans cette galère, si l'on excepte d'obscures et peu catholiques raisons d'éditeurs et d'éditeurs en concurrence.

Prenons donc cet « Etat des lieux » comme un panorama assez fidèle de la fiction qui s'écrit en France dans la décennie quatre-vingt sous la plume de gens nés dans les années trente mais également au cours des décennies quarante ou cinquante. Alors, que dit-elle cette photo « grosso modo » ressemblante ? Elle assure que les adultes savent écrire, observer, ressentir mais que dans l'ensemble ils manquent plutôt d'anticonformisme. Tout ce monde, semble-t-il, rejette l'avant-garde, prétextant plus ou moins ouvertement que, dans la mesure où plusieurs avant-gardes coexistent, il y a crépuscule de la notion même d'avant-garde. On a jeté le « nouveau roman » aux orties et tourné le dos à la littérature de recherche. Ce qui, par parenthèse, en réjouira plus d'un (pas forcément moi). Et à la place, on a mis un art bien fait, bien de chez nous, qui se lit avec plaisir, où malgré de grandes différences, chacun finit par ressembler à l'autre. De telle sorte que l'ennui nous guette parfois, alors que l'on devrait plutôt guetter la voix inoubliable. Voilà le fin ou le premier mot de cette histoire, on y cherche vainement la personnalité unique dont on puisse se dire « après elle plus rien ne sera comme avant ! » Nostalgie légitime ou image dépassée du génie ? Il y a de quoi s'interroger, et j'avoue être aussi partagé que perplexe.

Je me demande au fond si nos romanciers ne croulent pas trop sous le poids de la culture du passé. Poids-carcan qui explique peut-être que rien ni personne vraiment n'éclate. Depuis vingt ans, la France vit dans la paix, une période unique de son histoire où, avec le goût de la consommation et de la conservation, le musée du passé s'est étendu à tout. Affrontant, lui, des dictatures ou des régimes totalitaires avec leur cortège d'insécurité, de drames et de censures, le romancier latino-américain, africain ou européen de l'Est est d'abord confronté à lui, à sa survie, à son imagination, à la protection de sa liberté créatrice. Chez nous, le littérateur contemple d'abord sa bibliothèque et ses journaux et, le plus souvent pour gagner sa vie, écrit des articles littéraires. Mais si on a le sentiment en lisant les quarante textes de « l'Etat des lieux » que l'on s'évade mal de cette pression de la culture emmagasinée et des salons de l'establishment, on doit convenir que cette explication ne vaut par exemple ni pour l'Allemagne de l'Ouest ni pour l'Italie, plus exemplaires que nous en littérature contemporaine. Comme s'il existait un conformisme spécifiquement français.

Il faut donc chercher plus loin, plus profondément. On découvre alors que tous nos chers auteurs ont peut-être été épuisés par l'immense effort qu'ils ont accompli afin de rejoindre la réalité, dont on convient bien volontiers qu'elle avait été réduite à l'état de jeu, de destruction et de fantasmes par deux décennies dominées par le structuralisme et autres doctrines, sans compter leurs avatars. Il reste que l'effort n'a pas absolument abouti et qu'il n'y a aucune raison d'estimer que le réalisme soit la seule règle convenable pour un romancier. Nombre de signatures de « l'Etat des lieux » ne cachent d'ailleurs pas que le fantastique est plutôt leur « cup of tea ». Réalisme soit à la Simenon, question d'atmosphère, comme disait l'autre ; soit réalisme minutieux au ras des choses, je n'ai pas dit des pâquerettes, et dont on entrevoit la filiation avec le nouveau roman précisément (cf. le gros plan, par exemple, de Claude-Michel Cluny). Comme si, longtemps ignorée, la réalité se vengeait en ne se laissant pas appréhender aussi aisément que cela.

Et il faut que le lecteur se souffle une hypothèse pour voir par exemple le fantôme du chômage dans le court et beau texte de Paul Fournel, justement appelé « Etat des lieux ». Non pas qu'on soit coupé du sens de l'époque, voyez à juste titre la nouvelle exemplaire de Tony Cartano lui-même. Si l'on excepte cependant la désignation nominale, mais extérieure, comme de rappeler les événements de Mai-68 ou l'O.a.s., on a le sentiment que ce texte, avec le génie en moins, aurait pu être écrit par Bernanos (Plon édite la version originale de « Sous le soleil de Satan ») ou éventuellement par Giono (admirable « Dragoon » publié par Gallimard en plus d'un autre inédit : « Cœurs, passions, caractères »).

Néo-réalisme affectueux très caractéristique des demi-teintes à la française qui n'a pas toujours dit adieu définitivement à une Nouvelle Vague qui n'en finit pas de finir. Ces garçons et ces filles se sentent encore partiellement gamins et la « private joke » constitue encore pour eux le meilleur moyen de dire oui et non à leur temps. Pourtant au même moment, ils semblent vieux avant que d'avoir franchi les archipels de l'âge. On les aurait crus plus marqués par la psychanalyse qui fait toujours fureur en France. Presque tous s'expriment à la première personne, le « je » n'est pas haïssable. Il leur arrive fréquemment de parler de l'enfance, thème inépuisable et éternel. Ce qui nous vaut un texte sensible et émouvant de Pascal Bruckner qui ne manque, par ailleurs, pas du sens du suspense (l'aéropage connaît bien ses classiques depuis Hitchcock jusqu'au thriller dont Jean Vautrin sait avec beaucoup de talent tirer la substantifique moelle) ; voir aussi la belle réussite romano-romanesque d'Alain Gerber.

Le féminisme se fait plus rare que prévu : boursouflures géologiques et vaguement philosophiques de Chantal Chawaf, auxquelles je suis peu sensible ; ton libéré de Catherine Rihoit qui confond peut-être la drague enjouée avec autre chose (cf. son nouveau roman « la Favorite », Gallimard). Négligeons l'élégance sûre mais très anachronique de la sentimentalité bourgeoise d'Hubert Nyssen (bon éditeur du sud de la France qui fait paraître « Des arbres dans la tête » chez Grasset), mais retenons l'ambition de Nancy Huston, la seule francophone apparemment de ce recueil. On y sent le désir d'exprimer une certaine violence, mais comme c'est compliqué et qu'il y a peu de modèles dans le passé, on achoppe plutôt.

D'où la confirmation que si la nouveauté fait moins d'adeptes c'est sans doute parce que c'est plus difficile. La vie a toujours besoin de modernité même si l'on rejette à juste titre des excès de modernité formelle et vaine. D'où le conformisme ambiant que je notais et qui n'épargne pas les adeptes du fantastique, tels René Belleto, Didier Martin, ou Bernard Waller (qui récidive avec son tout récent « Ascenseur » au Mercure de France). Borges fait des ravages, mais son importation n'est pas plus aisée que celle de Kafka. Suis-je trop sévère ? Je ne le pense pas, car j'aime cet « Etat des lieux » agréable et instructif comme on dit, si influencé par le cinéma et la télévision de France. Mais répétons-le, nos écrivains sont peut-être trops instruits (regardez par exemple l'habile, trop habile Patrick Thévenon ou l'imitateur virtuose qu'est Frédéric Tristan) pour être eux-mêmes, seulement et surtout eux-mêmes ! La Voix de son Maître n'est pas la voie originale, n'est Callas ni Caruso qui veut ! Mais mieux vaut la Voix de son Maître que pas de voix du tout, car demain, peut-être, entendrons-nous la voix nouvelle d'un maître. ●

Découvrez l'écrivain François Mitterrand en acceptant en cadeau "La Paille et le Grain"

premier volume relié et illustré de l'édition complète de ses œuvres

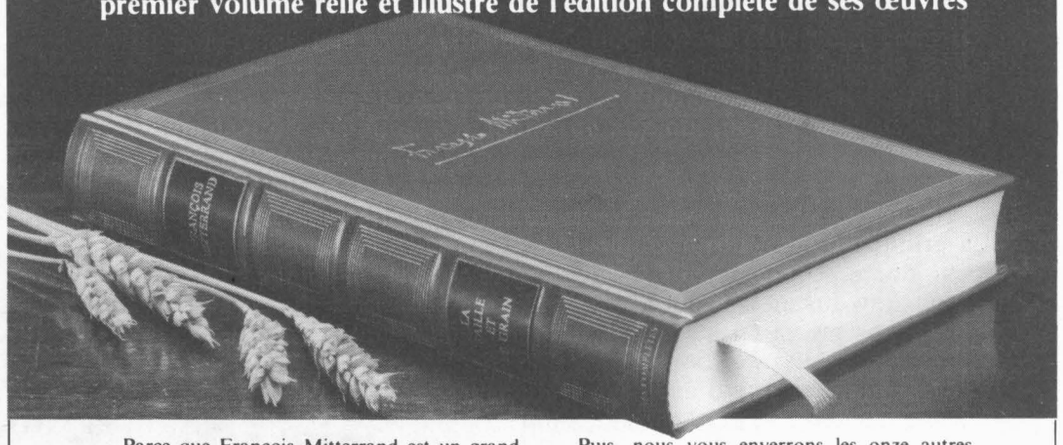

Parce que François Mitterrand est un grand écrivain, parce que sa vie se confond par moments avec l'histoire de notre pays, parce qu'aujourd'hui il est important de comprendre l'itinéraire de l'homme politique avec son idéal, la Communauté Culturelle Rencontre a réuni tous ses ouvrages - jusque-là dispersés - et a créé cette édition complète.

Nous avons pensé que la manière la plus naturelle de vous présenter cette collection réalisée dans la tradition bibliophilique, serait de vous offrir le premier volume en cadeau : *La Paille et le Grain.*

Pour que vous puissiez encore mieux vous rendre compte de l'intérêt de l'œuvre de François Mitterrand, nous joindrons à *La Paille et le Grain*, le deuxième volume de la collection, *Ici et maintenant*, pour une lecture gratuite, sans obligation d'achat. Vous pourrez nous retourner ces deux livres dans les dix jours sans rien nous devoir. Autrement, vous garderez *La Paille et le Grain* gratuitement, et ne paierez pour *Ici et maintenant* que 88 F (+ frais d'envoi).

Puis, nous vous enverrons les onze autres volumes, le mois suivant, pour examen gratuit. Ceux que vous déciderez de garder vous seront facturés à raison d'un volume par mois au même prix de 88 F (+ frais d'envoi). Vous aurez ainsi le plaisir de posséder très vite cette belle édition complète... de lire tout de suite les livres de François Mitterrand... en ne les payant que très lentement.

Les autres titres de la collection :

Ma part de vérité ● *Politique 1 (2 vol.)* ● *Politique 2* ● *La Rose au poing* ● *L'Abeille et l'Architecte* ● *Présence française et abandon* ● *Le Coup d'Etat permanent* ● *La Chine au défi* ● *Aux frontières de l'union française* ● *Un socialisme du possible*

Une édition de bibliophile :

Superbe reliure en plein chevrain brun légèrement grainé, plats et dos rehaussés de dorure, page de garde avec fac-similé de textes manuscrits de François Mitterrand imprimé sur papier vergé, huit pages d'illustrations dans chaque volume, tranchefile et signet assortis...

Bon pour un livre gratuit

à compléter et à retourner à G.I.E.
Courrier Rencontre, 27027 Evreux Offre garantie jusqu'au 30.10.82

Veuillez m'envoyer La Paille et le Grain *de François Mitterrand, premier volume de l'édition complète de ses œuvres ainsi que la médaille à son effigie que vous désirez m'offrir en cadeau. Vous pourrez joindre pour une lecture gratuite, le second volume :* Ici et maintenant.
Je me réserve le droit de vous retourner votre envoi dans les 10 jours sans rien vous devoir. Autrement, je garderai La Paille et le Grain *ainsi que la superbe médaille et je ne paierai que* Ici et maintenant *au bas prix de 88 F (+ 7,20 F de frais d'envoi). Dès réception de mon règlement, vous pourrez m'envoyer pour examen gratuit les onze autres volumes de la collection. Ceux que je déciderai de garder me seront facturés à raison d'un envoi par mois au prix en vigueur à ce jour, soit 88 F (+ 3,70 F de frais d'envoi).**

M
Mme
Mlle
Nom Prénom
Numéro Rue ou lieu dit
Commune
Code postal localité du bureau de poste

SIGNATURE
pour les moins de 18 ans signature d'un des parents

5-1622/902/1012

* Tout volume non réglé reste la propriété des Editions Rencontre et pourra être retourné jusqu'à réception de sa facture. Offre limitée à la France métropolitaine, la Suisse et la Belgique. *SUISSE : Rencontre, Case postale, 1018 Lausanne. BELGIQUE : Rencontre B.P. 59, 1090 Bruxelles.*

En cadeau

Cette magnifique médaille de François Mitterrand frappée par l'administration des Monnaies et Médailles
pour recevoir cette pièce de collection répondez à notre offre dans les cinq jours.

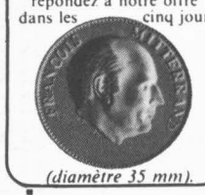

(diamètre 35 mm).

Editions Rencontre S.A
Capital social 3 507 000 Fr
Siège social 29, chemin d'Entre-Bois, 1018 Lausanne - R.C. Lausanne 1314



Pascal Lebrun

MUSIC-HALL

Un petit mouton noir à cinq pattes est né : Jean Guidoni

La critique se frotte les yeux comme Bernadette à Lourdes : elle tombe à genoux et crie au miracle...

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

ON se croirait à Naples, mais on est à Paris. Au Théâtre des Bouffes du Nord (1), dans une salle à l'italienne, irréelle comme une ruine fellinienne. Un homme seul y joue son « Huit et demi » à huis clos : Jean Guidoni. Il chante, il crie. Univers vénéneux en chambre noire. Des mots d'amour combattent la pénombre et l'angoisse. La douleur devient un putching-ball. Des fantômes rôdent comme autant de souvenirs pathétiques. Sous le pinceau des projecteurs, un enfant blafard danse dans un costume de pasteur défroqué : Jean Guidoni. Comme si Carlos Gardel était venu revisiter les fantasmes de Jean Genet : la musique d'Astor Piazzola est passée par là...

La critique, époustouflée, sort de sa torpeur dorée et des turpitudes saumâtres du show-business : on a mis des boulons dans ses yaourts ; on a mis du cyanure dans sa tisane. La pauvre n'est plus habituée à autant d'ambiguïté, de perversité délibérée et de désespoir maîtrisé ! Elle traque la référence. Elle en appelle à Edith Piaf ou à Marianne Oswald. Ce masque blanc la change de toutes les faces carnavalesques qu'on a coutume de lui servir. Ça a la couleur de la chanson, ça a l'odeur de la chanson mais c'est trop ardent pour n'être que de la chanson. La pauvre critique chérie ! Ça lui éclate à la gueule comme une grenade trop mûre. Elle était venue pour canarder un petit frimeur de plus et c'est elle qui ramasse tout dans la tronche. La voilà condamnée à écrire à reculons, à protéger ses arrières dans les tranchées des superlatifs. La critique a mal à ses certitudes. Plein la rétine ! Son stylo bafouille. Un petit mouton noir à cinq pattes est né : Jean Guidoni. Trop attachée à couver des stars aux hormones, la critique se frotte les yeux comme Bernadette à Lourdes : elle tombe à genoux et crie au miracle.

Ces bondieuseries soudaines font éclater de rire le nouveau petit saint diabolique. Jean Guidoni se marre franchement : « A trente ans, je commence enfin à m'amuser. On me reconnaît dans la rue, on me reconnaît dans la presse. Et après ? Ça n'a rien de miraculeux. C'est tout simplement le résultat d'un long travail. Les étiquettes, je m'en fous. Les classifications, c'est du vent. Ce qui compte c'est la réaction et l'émotion du public. S'il rit ou s'il pleure quand je chante, c'est qu'il est touché, c'est que je dis des choses qu'il a envie d'entendre. Rien de plus... J'ai d'abord fait ce spectacle pour moi. Tant mieux s'il aide d'autres à vivre... C'est un pari : j'exprime ce que j'éprouve, ce qui vient du plus profond de moi. Je me provoque moi-même avant de provoquer les autres. Ça intéresse ou pas : c'était un risque à prendre. Pour moi, c'était vital. »

La force de Jean Guidoni, ce qui bouleverse et bouscule tant les rassis et les assoupis, c'est sa sincérité, son authenticité. Son chant est d'abord une quête d'identité personnelle. Son seul style c'est sa descente au fond de lui-même. Il ne triche pas, il ne truque pas... Quelques besogneux du show-business avaient d'abord fait de lui un chanteur stéréotypé, un ruminant de tubes sur mesures. « Au départ, dit-il, j'ai obéi aux règles du métier. Conditionné par tous les clichés ambiants, je croyais qu'un chanteur devait être joli, charmant, gentil, bref insipide. Un jour, j'ai compris que ce système me servait surtout à cacher des choses dont j'avais honte. C'était un cul-de-sac. J'étais perdu. J'ai tout fait sauter. Je me suis dit : Il faut que tu aies le courage de faire passer ce que tu es, ce que tu fais, ce dont tu as envie. » Il a donc ouvert les vannes, débridé ses peurs. Il ose chanter ses préoccupations : l'amour, la mort, la solitude, la délinquance, l'homosexualité. C'est-à-dire tout ce qu'il a vécu, tout ce qu'il vit. Filtrées par la magie du spectacle, l'exhibition se fait pudeur, la rage se fait thérapie. La maladie de Guidoni s'appelle libération. Puisse-t-elle devenir épidémie !

Résultat : « Je me suis débloqué, avoue-t-il. Il fallait que je le fasse. Mais, ce n'est pas un filon. Je n'ai pas l'intention de l'exploiter. Je vais avancer. Je me suis retrouvé. Je vais pouvoir me tourner vers les autres, les rencontrer, les regarder, parler d'eux. Mon prochain spectacle, mon prochain disque seront, je pense, moins nombrilistes. Réconcilié avec moi-même, je me sens moins brouillé avec le monde. »

Jean Guidoni pousse volontiers son « ouverture » toute neuve jusqu'à réfléchir sur son métier de chanteur : « Suis-je utile ? Est-ce que mon « décoinçage » en décoincent d'autres ? Individuellement, au cas par cas, c'est probable. Mais il me faut garder la tête froide : je ne vends pas des millions de disques, je n'ai pas des millions de spectateurs ; donc, socialement, je ne dois pas peser d'un très gros poids sur les consciences. Par contre, artistiquement, je joue peut-être un rôle plus positif : en faisant accepter dans les salles, à la radio et à la télévision quelque chose de différent. Je me dis que les gens qui commencent à aimer ce que je chante vont peut-être se mettre à moins aimer l'autre chanson, la médiocre, celle qui tient encore les ondes à longueur de journée. »

Dans la foulée, Jean Guidoni se met presque en colère : « Il y a quelque chose qui me scandalise : ce nivellement par le bas, par la facilité. Pourquoi est-ce que depuis le 10 mai 1981 on continue à subir en radio et à voir en télévision les mêmes chanteurs insignifiants ? Est-ce que c'est ça le changement, la dimension culturelle du changement ? Est-ce qu'on croit qu'en continuant à matraquer Julio Iglésias et consorts on va donner aux gens le goût de la qualité, l'envie d'aller voir un autre théâtre et un autre cinéma ? »

Jean Guidoni est un chanteur dangereux : si on le laisse faire, il risque de déranger bien au-delà du petit monde de la critique. J'espère bien qu'on le laissera faire ! ●

(1) Jean Guidoni chante « Crime passionnel » à Paris, au Théâtre des Bouffes du Nord, jusqu'au 2 octobre. Son dernier album (Phonogram LP 6313 305) porte le même titre que son spectacle : « Crime passionnel ».

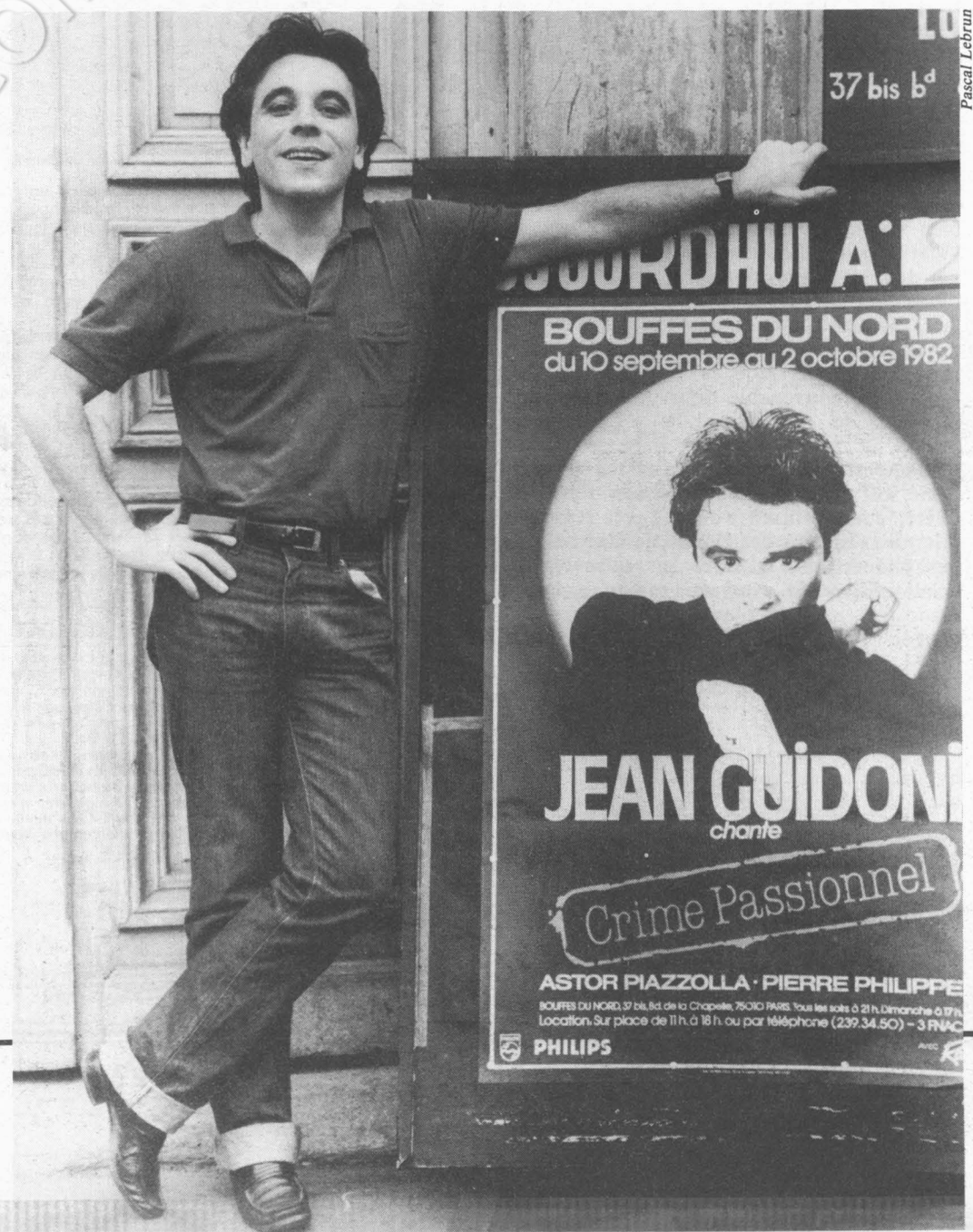

Pascal Lebrun

Diffusion N.m.p.p. -
Commission paritaire nº 52325